

## Restriction des prix et revenus

# Une période d'austérité

par Marcel PEPIN  
de notre bureau d'Ottawa

OTTAWA — Brandissant la menace de contrôles absolus des prix et des salaires, si son appel n'est pas suivi, le Premier ministre Trudeau a supplié hier tous les Canadiens de pratiquer de façon concrète la modération, afin de mater l'inflation.

Sur le plan pratique, M. Trudeau a annoncé la mise sur pied d'un Bureau

d'examen et de contrôle des prix et des salaires, qui aura le pouvoir d'ordonner le retrait d'une augmentation de prix ou la réduction d'une majoration de salaires. En cas de contravention à la loi, l'Administrateur de ce bureau aura le pouvoir d'imposer des sanctions rigoureuses, selon les mots mêmes du Premier ministre.

Il faudra attendre le dépôt de la loi créée ce Bureau pour connaître de façon exacte l'étendue des pouvoirs exceptionnels qu'entend exercer Ot-

tawa. Cette loi sera déposée aujourd'hui.

Le Premier ministre, dans une allocution télévisée hier soir, a cependant révélé les grandes lignes des directives qui s'appliquent aussi bien au gouvernement fédéral lui-même qu'aux 1,500 principales entreprises du pays.

En gros, ces directives se résument comme suit:

- augmentation maximale des salaires fixée à 10 pour cent (8 pour

cent pour annuler l'inflation et 2 pour cent à titre de gain réel);

- maintien des prix à leur niveau actuel, seules les hausses de prix de revient étant autorisées à être traduites dans le prix de détail;

- augmentation maximale des salaires et traitements fixée à \$2,400 par année;

De façon générale, ces directives s'adressent à tous les citoyens, mais le Premier ministre a précisé qu'elles

avaient force de loi pour les groupes suivants de contribuables:

- tous les employés fédéraux, qu'il s'agisse de ministères ou organismes de la Couronne;
- tous les employés d'entreprises de plus de 500 employés, ainsi que ces entreprises elles-mêmes;
- toutes les firmes de l'industrie du bâtiment ayant plus de 20 employés, ainsi que ces employés;

Voir PERIODE, page A 6

• Texte intégral du message de Pierre Elliott Trudeau — page C 2

• Le monde du travail se montre inquiet et indigné — page C 1

• Le Québec appelé à donner l'exemple de la modération — page A 2

• Québec créerait sa propre commission de surveillance — page A 2

## AUJOURD'HUI

### Sel

Du sel américain qui légalement n'a pas le droit de s'y trouver, remplace en ce moment le sel canadien sur les tablettes. Dérégulant aux lois canadiennes, ce sel qui porte une étiquette unilingue n'a pas été enrichi en iode. Si personne ne semble porter plainte c'est que ce produit dépanne les consommateurs. Et ce sont les consommateurs eux-mêmes qui ont créé une pénurie qui, normalement, n'aurait pas dû se produire.

— page E 8

## Publicité

Tous les jours, certains journaux publient sous les rubriques "messages personnels" ou "agences d'habitudes" des petites annonces d'un style particulier: "J'ai 18 ans et j'ai besoin d'argent", "Chez moi, je suis comme tu le penses", "Je suis N... et je t'attends". Notre collaborateur André Bouchard est allé voir de quoi il retourne.

— page B 1

## Hôpitaux

La situation devrait revenir à la normale aujourd'hui dans les hôpitaux alors qu'à la suggestion du ministre Oswald Parent des injonctions sont prises pour forcer les infirmières à retourner au travail. Cinq hôpitaux, dont quatre de Montréal, avaient déjà obtenu de telles injonctions hier, auxquelles les infirmières avaient obéi.

— page A 3

## Espagne

L'Eglise espagnole est déchirée entre une partie de son clergé et ses fidèles marqués par le traditionalisme et, à l'opposé, ses évêques et ses prêtres attirés par un besoin de démocratisation, voire de socialisation. Prudente, elle cherche surtout à préserver sa crédibilité en attendant la chute du régime Franco.

— page A 6

## SOMMAIRE

Alimentation : E 8  
Arts et spectacles : B 2 à B 5, B 7  
Bandes dessinées : B 6  
Cinéma : B 4  
Décès, naissances, etc. : F 14, F 15  
Editorial : A 4  
Etes-vous observateur ? : B 6  
Horoscope : E 6  
Informations étrangères : C 7, C 8, C 11, C 12  
L'auto : D 8 à D 10  
Les maux de notre langue : C 6  
Loisirs et récréation : B 6  
Médecine d'aujourd'hui : E 3  
Mon œil sur Montréal : E 2  
"Mot-mystère" : B 6  
Mots croisés : D 4  
Page des lecteurs : A 5  
Petites annonces : F 1 à F 13  
Radio et télévision : A 11  
Sports : D 1 à D 5  
VADIM : F 1  
Vivre aujourd'hui : E 2 à E 6



photo Michel Gravel, LA PRESSE

## Le roi est mort...

Roger Lamontagne, le successeur d'André "Dédé" Desjardins, affirme que le roi est mort à la FTQ-construction. Cet ex-ferrailleur de 50 ans se défend d'être le nouvel homme fort de l'organisme. Il n'a pas la réputation d'être un homme tapageur, mais on le décrit comme patient et tenace, capable de mener à terme ce qu'il entreprend.

— page E 1

# Des femmes vivent à Montréal en ne parlant que l'italien

— 3 —

par Lysiane GAGNON

Quartier ou ghetto?... Dans "la petite Italie" de Montréal, on peut vivre et même travailler — à condition que l'on soit une femme et que l'on travaille, par exemple, dans l'industrie du vêtement — sans savoir un mot de français ni d'anglais.

Ainsi en est-il de Mme Benedeto Vittorio. On pourrait croire, à priori, qu'il s'agit d'une femme âgée, immigrée depuis peu, et vivant dans un milieu défavorisé. Mais il n'en est rien. Mme Vittorio est dans la trentaine, elle vit à Montréal depuis 17 ans, c'est l'épouse d'un courtier qui, avec le temps, est devenu prospère, et la mère de deux fillettes qui parlent

très bien anglais (c'est la langue de leur école) et se débrouillent passablement en français.

Mme Vittorio ne parle qu'italien. Quand on s'exprime lentement, elle comprend un peu le français, ou, plutôt, le "devine". Elle et moi, nous conversons à coup de gestes et de mimiques et, quant au reste, c'est son mari qui traduira.

— Mais le marché, les emplettes... ça ne vous pose pas de problèmes? Elle fait non de la tête. A Saint-Léonard, beaucoup de commerçants sont italophones.

— Et au travail?... Car vous avez un emploi, n'est-ce pas? Son mari intervient: "Vous savez, elle n'est pas obligée... mais elle s'ennuyait, toujours à la maison."

## Les Italiens d'ici

Elle explique qu'à la manufacture de vêtements où elle travaille, toutes ses compagnes sont italiennes... sauf deux. — Les conditions de travail, ça vous en fait-il?

Elle approuve énergiquement de la tête: "Oh, si, si...". Gentille et douce, elle sert du café et du cognac, pendant que ses filles — deux adorables blondes, figées par la timidité — se tiennent bien droites sur leur chaise. Le rêve inconscient de tout homme: un foyer où la femme, entièrement coupée du monde extérieur, tient sa "vraie" place... "Evidemment, signale M. Vittorio, le fait que ma femme ne parle qu'italien nous empêche de fréquenter assidûment certains amis canadiens de langue française...". Mais M. Vittorio, qui aurait bien les moyens d'offrir à sa femme un cours chez Berlitz, ne parait pas se plaindre de la situation, quoi qu'il tienne farouchement à ce que ses filles soient trilingues.

Voir ON PEUT PASSER, page A 8

## Volontariat forcé

Politiquement, M. Pierre Elliott Trudeau ne pouvait endosser une formule générale de contrôle des revenus et des salaires. Il y a moins de 15 mois, il qualifiait cette stratégie de remède de bonne femme.

Concrètement, par contre, il ne pouvait plus laisser l'inflation s'effoler au gré du vent, sans au moins donner l'indication qu'il est disposé à faire quelque chose pour la stopper.

Fidèle à sa manière, il a donc mis au point un programme qui n'a ni l'air d'un contrôle absolu de l'économie ni l'allure du sacro-saint laissez-faire. A mi-chemin entre le contrôle rigoureux et la libre application de la loi de la jungle, il a inventé le volontariat forcé.

Un volontariat beaucoup plus près des contrôles généraux préconisés par M. Robert Stanfield pendant que du consensus recherché par l'équipe libérale depuis 20 mois. Si, en effet, les politiques salariales des onze gouvernements et des administrations municipales suivent la courbe préconisée par M. Trudeau et que les 1,500 principales entreprises et leurs employés se rallient au plan de modération, 80 pour cent de l'économie sera touchée. Si le secteur privé néglige de suivre le programme, le gouvernement se donne un outil pour l'y forcer.

Donc, il y aura contrôle.

Mais ce qui paraît clair ne l'est pas tout à fait. Par exemple, les gouvernements, y compris celui d'Ottawa, sont invités à limiter leurs dépenses mais non à les geler. Les entreprises sont obligées de ne majorer leurs prix que dans la mesure où leurs coûts de production seront augmentés, mais le commun des mortels ignore comment se calcule au juste un prix de revient de nos jours. Par contre, le premier comptable venu vous confirmera qu'il y a amplement matière à acrobatie dans ce domaine.

En même temps qu'il affirme croire encore à la possibilité d'un volontariat collectif, M. Trudeau ne prend plus de chances cependant. Il évoque carrément l'intervention massive de l'Etat, si le peuple refuse de suivre.

Tout le monde est dans le noir, cependant, touchant les sanctions évoquées, en cas d'indiscipline. S'agit-il d'amendes symboliques comme les tribunaux ont l'habitude d'en décréter dans le cas de publicité frauduleuse? S'agit-il d'une détermination des prix, à la place des compagnies, lorsque celles-ci se montrent trop gourmandes? Le programme prévoit-il une flexibilité qui tienne compte des sociétés monopolistiques par rapports aux corporations soumises à une vive concurrence domestique ou étrangère?

La réponse à ces questions devrait se trouver en partie dans les explications que fournira le ministre des Finances en déposant son projet de loi.

Pour la population en général, le message n'est pas très sophistiqué. Il est même très clair: les rentrées de fonds devront être plus modestes (salaires), dans l'espoir qu'éventuellement les déboursés soient moindres. L'un des principaux déboursés, les impôts, demeurera, semble-t-il, inchangé. M. Trudeau non seulement n'a pas promis de geler les dépenses gouvernementales, mais il a même promis qu'elles augmenteraient un peu. Donc, les gouvernements auront besoin de revenus accrus, par voie de taxation ou autrement.

Toute l'opération vise à convaincre M. Tout-le-Monde que la lutte à l'inflation doit commencer quelque part, c'est-à-dire là où c'est le plus efficace, chez le simple salarié. M. Trudeau refuse d'admettre qu'il veut effrayer la population, mais il prend le soin de préciser qu'il s'agit des mesures les plus énergiques jamais prises par un gouvernement en temps de paix.

Nul doute que tout un chacun cherchera à éviter les griffes du Bureau de surveillance. Les comptables plus ratoueurs auront de la vogue. Mais en gros, il est probable que le premier objectif de M. Trudeau commença à prendre forme dès aujourd'hui. Quand le chef du gouvernement insiste à ce point sur le besoin d'une modération générale, son message ne peut passer inaperçu.

Il serait surprenant que les ventes dans les grands magasins se maintiennent au niveau actuel.

Le prochain discours du Premier ministre à la télévision portera probablement, et en conséquence, sur le besoin de s'unir pour combattre le chômage!

# Québec pourrait créer sa propre commission de surveillance

par Marcel Desjardins  
enquête special de LA PRESSE

OTTAWA — Le gouvernement du Québec pourrait créer sa propre commission de surveillance des prix et des revenus pour veiller lui-même à l'application de la politique salariale fédérale dans les domaines de sa juridiction.

Si, dans les mesures déposées aux Communes, aujourd'hui, le gouvernement fédéral offre aux provinces d'assurer le respect de ses directives dans l'ensemble du pays, il reconnaît aussi aux provinces la compétence constitutionnelle pour remplir cette même tâche dans des secteurs purement provinciaux. Un bureau d'examen et de contrôle chargé de repérer les organismes qui ne respectent pas volontairement les directives sera créé par le gouvernement fédéral. Ce bureau fera rapport à un administrateur qui, lui, aura le pouvoir de réduire ou d'annuler les majorations de salaires jugées excessives.

Or, on voit mal comment cet organisme fédéral pourrait policer les organismes provinciaux, les commis-

sions scolaires et les conseils municipaux, entre autres.

Pour parer à cette éventualité, le gouvernement fédéral, dans son projet de loi, prévoit que les provinces pourraient elles aussi se doter d'organismes de surveillance.

En attendant de légiférer dans ce sens, cependant, les provinces pourraient déléguer temporairement leurs pouvoirs de surveillance au gouvernement fédéral. Par la suite, elles créeraient leur propre organisme de contrôle.

Ce pourrait être momentanément le cas du Québec. MM. Bourassa, Raymond Garneau et Oswald Parent doivent étudier la question de façon particulière en comité aujourd'hui et lors de la réunion du Conseil des ministres demain.

À Québec, on le sait, la session ne reprendra pas avant le 4 novembre et M. Bourassa sera à l'étranger, en Allemagne et en Iran, jusqu'au 3 novembre. Si le cabinet décide d'agir rapidement dans ce domaine, il serait possible que M. Bourassa fente de avancer son retour au pays afin de rentrer à Québec dès le 30 octobre.



Le premier ministre du Québec, M. Robert Bourassa, assailli par les journalistes après sa rencontre avec M. Trudeau en compagnie de ses collègues des autres provinces, n'a voulu faire aucun commentaire. En soirée toutefois, M. Bourassa devait annoncer son adhésion de principe au programme fédéral de lutte contre l'inflation.

## LA METEO

Une onde frontale située au-dessus des Grands Lacs se déplacera vers le sud-est pour passer au sud de Montréal en matinée. Elle sera précédée d'une large nappe d'humidité, ce qui aura résulté en précipitations sur presque toutes les régions au cours de la nuit dernière. Un front froid traversera le Bas-du-Fluve en après-midi.

### à Montréal

AUJOURD'HUI		DEMAIN
Minimum: 8	Maximum: 15	Ensoleillé
Nuageux avec un dégelage en fin de journée		

### au Québec

REGIONS	Min.	Max.	AUJOURD'HUI	DEMAIN
Abitibi	1	12	Dégagement	Ensoleillé
Outaouais	3	15	Dégagement	Ensoleillé
Laurentides	1	12	Dégagement	Ensoleillé
Cantons de l'Est	3	15	Dégagement	Ensoleillé
Mauricie	1	12	Dégagement	Ensoleillé
Québec	6	14	Pluôt nuageux	Ensoleillé
Lac-Saint-Jean	6	14	Pluôt nuageux	Ensoleillé
Rimouski	1	10	Nuageux avec averse	Dégagement
Gaspésie	1	10	Nuageux avec averse	Dégagement
Baie-Comeau	1	10	Nuageux avec averse	Dégagement
Sept-Îles	1	10	Nuageux avec averse	Dégagement

### au Canada

Province	Prévisions	Ville	Min.	Max.
Colombie Britannique	Nuageux	Vancouver	6	13
Alberta	Ensoleillé	Edmonton	9	13
Saskatchewan	Ensoleillé	Régina	-1	11
Manitoba	Nuageux	Winnipeg	0	10
Ontario	Ensoleillé	Toronto	9	15
Nouveau Brunswick	Nuageux	Fredericton	6	13
Nouvelle-Écosse	Nuageux	Halifax	6	15
Île-du-Prince-Édouard	Nuageux	Charlottetown	6	11
Terre-Neuve	Averse	Saint-Jean	7	12

### si vous partez

Aux États-Unis					
	Min.	Max.		Min.	Max.
New York	15	24	Chicago	19	28
Washington	11	24	S. Francisco	11	20
Boston	9	21	Nlle-Orléans	15	29
			Miami	24	30

### Vers les capitales

Amsterdam	—	3	Londres	—	11	Stockholm	—	10
Athènes	—	26	Le Caire	—	28	Sydney	—	14
Berlin	—	6	Lisbonne	—	16	Tokyo	—	17
Bruxelles	—	5	Madrid	—	13	Tunis	—	23
Casablanca	—	20	Moscou	—	9	Vienne	—	8
Genève	—	7	Paris	—	4	Varsovie	—	12
Hong Kong	—	27	Rome	—	19			

### Vers les plages

Acapulco	25	31	Bermudes	22	27	Nassau	21	30
Mexico	13	19	Barbade	25	28	Rio de Janeiro	24	30

# Le Québec appelé à donner l'exemple de la modération

par Marcel Desjardins  
enquête special de LA PRESSE

OTTAWA — Le gouvernement du Québec sera le premier au pays à devoir manifester ouvertement son adhésion concrète à la nouvelle politique fédérale de contrôle des salaires.

Le ministre de la Fonction publique du Québec, M. Oswald Parent, s'est

optimiste, M. Bourassa croit que la politique fédérale des prix et des revenus est des plus opportunes dans la conjoncture actuelle.

Selon lui, les gouvernements ont le devoir d'appuyer le gouvernement fédéral et, à son avis, ils le feront. Dans ce contexte, M. Bourassa se rend compte que le Québec sera le premier gouvernement à devoir donner l'exemple dans ses offres salariales à la Fonction publique.

"Le gouvernement qui ne respectera pas les directives, a dit M. Bourassa, sera durement vu l'année. Nous avons toute une responsabilité. Il s'agit donc d'expliquer la situation et de faire appel au bon sens de la population."

M. Bourassa préfère le programme actuel à d'autres contrôles obligatoires imposés par la loi. Il le trouve plus flexible, plus simple et plus facile d'application. "Autrement, souligne M. Bourassa, il aurait fallu faire appel à une armée de fonctionnaires."

Si les mesures annoncées par M. Trudeau, hier, n'éliminent pas du jour au lendemain toute espèce d'inflation, M. Bourassa croit qu'elles permettront néanmoins de ralentir la montée des prix en 1976. Certains économistes prédisent un taux d'inflation allant jusqu'à 15 p. cent pour l'an prochain.

Les médecins

Si elle fait grosso modo l'affaire du

gouvernement provincial dans ses négociations avec les 300.000 employés du secteur public et parapublic (M. Bourassa a dit la semaine dernière qu'elle survient à un moment stratégique), cette politique fédérale devrait aussi aider le ministre des Affaires sociales, M. Claude Forget, à suggérer un règlement à la négociation avec les omnipraticiens du Québec. Ces derniers tentent toujours d'obtenir une importante hausse de leurs honoraires.

Les mesures énoncées par M. Trudeau accorderaient une hausse de traitement de seulement \$2.400 aux médecins. Hier soir, on ne savait toujours pas comment le Bureau d'examen et de contrôle s'y prendrait pour s'assurer que ce maximum ne sera pas dépassé dans le cas de médecins rémunérés à l'acte.

Un conflit

À première vue, l'application de la politique salariale fédérale à la fonction publique québécoise risque donc de compliquer considérablement les négociations.

Ainsi, les demandes du Front commun représentant environ 46 p. cent de la masse salariale. Elles comprennent une augmentation de 23 p. cent sous forme de rattrapage, somme que le gouvernement québécois a déjà versée en partie (17 p. cent) à titre d'indexation à l'augmentation du coût de la vie.

Une bataille de chiffres et de statis-

tiques s'annonce pour les semaines à venir.

Par ailleurs, le gouvernement du Québec, déjà confronté avec de sérieux problèmes de recrutement pour



M. Raymond GARNEAU

engagé à présenter, des jeudi, ses offres salariales aux employés du secteur public et parapublic.

Pour être conformes au programme fédéral, ces augmentations de salaires ne devront pas dépasser 12 p. cent, ce qui, en vertu du programme énoncé par M. Trudeau lundi soir, comprendrait l'augmentation du coût de la vie (8 p. cent), l'accroissement de la productivité nationale (2 p. cent) et le rattrapage jugé nécessaire dans les circonstances (2 p. cent).

Lundi soir, à Québec, au retour de M. Robert Bourassa d'Ottawa, il était question de retarder d'une journée la présentation des offres salariales entérinées la semaine dernière par le Conseil des ministres. Le premier ministre ainsi que le ministre des Finances, M. Raymond Garneau et M. Parent, les trois hommes politiques qui se chargeront de veiller à l'application des directives fédérales au Québec, ont discuté de cette éventualité de nouveau aujourd'hui. Ils feront une recommandation en conséquence au Conseil des ministres, mercredi.



M. Oswald PARENT

la Fonction publique, se doit de demeurer concurrentiel au chapitre de la rémunération s'il veut attirer des compétences et combler les nombreux postes vacants dans les différents ministères.

## la presse

LA PRESSE est publiée par LA PRESSE LEEF, 2, rue de la Saboterie, Montréal, H2Z 1A9. Toute la Presse Canadienne est distribuée à partir de nos informations de LA PRESSE. Les autres journaux de la Presse Canadienne sont distribués par leurs propres services de distribution. Pour plus d'informations, contactez LA PRESSE, 2, rue de la Saboterie, Montréal, H2Z 1A9. Téléphone: 382-1111.

<b>TARIFS D'ABONNEMENTS</b>		<b>INFORMATION GÉNÉRALE</b>	
Livraison à domicile: Lundi au samedi	\$1 40	REDACTION	285-7272
Lundi au vendredi	\$1 25	EDITORIAL	285-7030
Samedi seulement	0 50*	PROMOTION	285-7100
<b>ABONNEMENTS PAYÉS D'AVANCE</b>		RELATIONS DE TRAVAIL	
Nombre de semaines		285-7383	
par porteur:	13 76 52	<b>PETITES ANNONCES</b>	
Lundi au samedi	\$16 80 \$33 60 \$67 20	Commandes	
Lundi au vendredi	\$15 00 \$30 00 \$60 00	du lundi au vendredi: 9h à 17h	
Samedi seulement*	\$13 00 \$26 00	285-7111	
par courrier:		Pour changer ou annuler	
Lundi au samedi	\$28 60 \$57 20 \$114 40	du lundi au vendredi: 9h à 16h30	
Lundi au vendredi	\$21 45 \$42 90 \$85 80	285-7205	
Samedi seulement	\$10 01 \$20 02 \$40 04	<b>GRANDES ANNONCES</b>	
*Minimum de 76 semaines		Detailants	
Côte-Nord, par avion		National, Télé-Presse, Vacances, voyages	
0 50*		285-7300	
Pour tout genre d'abonnement, nos bureaux sont ouverts de 9h à 19h30 (Samedi: 9h à 16h).		Carrières et professions, nominations	
285-6911		285-7320	
		<b>COMPTABILITÉ</b>	
		Grandes annonces	
		285-6892	
		Petites annonces	
		285-6901	

## VINYLE RIGIDE

pour portes et fenêtres

Demandez un représentant à domicile sans obligation et comparez les avantages que vous offre le VINYLE RIGIDE P.V.C.

**CARACTÉRISTIQUES ET AVANTAGES:**

- Réduction considérable de l'infiltration d'air, grâce à ses doubles coupe-froid.
- Le cadre est d'une composition spéciale de Géon (VINYLE) blanc pour une isolation exceptionnelle au pourtour.
- Aucun entretien autre que le lavage.

**GARANTIE 5 ANS**

Distributeur de la fenêtre

**SUPERVISION**

ET

**SOLARIS**

En dimension standard pour construction

13525 est, rue Sherbrooke  
Montréal, Qua.  
H1A 3V4  
354-2022

# Déplacement d'une station de métro Des citoyens ont réussi à protéger leur quartier

par Jacques BENOIT

Il y a quelques jours, le président de la Commission de transport de la CUM, M. Lawrence Hanigan, annonçait que l'organisme avait abandonné deux projets de stations de métro — l'une au coin de l'avenue Northcliffe et de la rue Sherbrooke, l'autre au coin de l'avenue Claremont et du boulevard de Maisonneuve — et qu'on allait en construire une seule, à l'intersection du boulevard de Maisonneuve et de l'avenue Marlowe, en remplacement des deux premières.

Cette modification n'a l'air de rien au premier abord.

Il en va autrement quand on sait que le projet de construction d'une station de métro au coin de l'avenue Northcliffe et de la rue Sherbrooke, se heurtait, depuis près d'un an, à une opposition de plus en plus vive de la part des habitants de Notre-Dame-de-Grâce, et que c'est en bonne partie à cause de cela que la CTCUM a changé ses plans.

En fait, c'est la première fois

point), la station devait aussi servir de station terminus pour les autobus, qui allaient donc tout faire demi-tour à cet endroit pour retourner à leur point de départ.

Pour en arriver là, il fallait tout bouleverser le coin, c'est-à-dire élargir la rue Sherbrooke, donc démolir quantité de logements (rue Northcliffe et boulevard Décarie) sans parler de l'église qui s'élève rue Sherbrooke, côté sud, entre les avenues Marlowe et Northcliffe, ainsi qu'une partie de l'hôpital Queen Elizabeth, situé avenue Marlowe, au sud de la rue Sherbrooke.

"S'ils s'en étaient tenus à leur projet initial, ils seraient passés dans mon bureau", fait remarquer à ce sujet le directeur général de l'hôpital, M. Albert Nixon. C'était il y a deux ans.

**Le chat sort du sac**

Puis, il y a un peu moins d'un an, en novembre dernier, un comité de citoyens du coin entreprenait de faire campagne pour obtenir de la CTCUM la construction

probleme n'était pas moins grand. Gaz d'échappement, bruit incessant: l'institution allait être servie, particulièrement son service d'urgence et ses cliniques externes (100.000 clients par année) ainsi que ses salles d'opération, tous donnant sur l'avenue Northcliffe ou les autobus allaient, tout juste en face, faire demi-tour...

La contestation commença.

**Un allié inattendu**

Trois organisations: le comité de planification urbaine de Notre-Dame-de-Grâce (du comité d'action de l'endroit), la section locale du RCM ainsi que le Bands ("Block Association on Northcliffe, Décarie and Sherbrooke") s'en mêlèrent et convoquèrent des réunions de citoyens.

Sur l'invitation des organisations, le directeur du Bureau de transport métropolitain, M. Gérard Gascon, le directeur adjoint au service d'urbanisme, M. Pierre Bourgeau, le vice-président de l'exécutif de la Ville de Montréal, M. Yvon Lamarre ainsi que quelques fonction-

naires. L'essentiel était sauf, les autobus, au surplus, n'allaient pas tourner et retourner sans fin dans le coin.

Dans quelle mesure cette modification d'importance fut-elle attribuable à l'opposition des citoyens?

**Une bonne nouvelle**

Pour M. Abe Limonchik, qui fut mêlé de près à l'affaire, elle fut due, à "99,9 pour cent", à l'action des citoyens. Même chose en ce qui regarde le directeur général de l'hôpital Queen Elizabeth, M. Albert Nixon, qui estime, lui aussi, que toutes les modifications apportées par la CTCUM à ses plans le furent à cause de l'opposition des citoyens.

Une chose est certaine: d'abord unique allié des opposants, M. Yvon Lamarre réussit à persuader les autres membres de l'exécutif de la CUM qu'il ne fallait pas faire de la station Northcliffe une station terminus d'autobus.

"L'opposition des gens a peut-être joué, a déclaré à LA PRESSE, M. Lamarre à ce propos. C'est peut-être ça qui m'a aidé à convaincre tout le monde, qui a amené tout le monde à comprendre le problème. Avec l'opposition des citoyens, le problème était posé."

Quatre mois plus tard, soit en juin, le conseil de la CUM décréta l'expropriation des propriétés nécessaires à la construction de la station. Pour leur part, les conseillers du RCM demandèrent qu'on enregistre leur dissidence.

Dénouement: le jeudi 2 octobre, à la surprise générale, M. Lawrence Hanigan, président de la CTCUM, faisait savoir que la CTCUM avait abandonné deux projets de station de métro, dont la station Northcliffe, pour les remplacer par une seule station qui doit être construite sur un terrain vacant, au coin du boulevard de Maisonneuve et de l'avenue Marlowe. Et ceci, sans qu'on ait à démolir, pour la station elle-même, un seul bâtiment.

Selon le directeur du BTM, M. Gascon, la décision, cette fois, fut prise librement par le BTM et la CTCUM, et non à cause de pressions de l'exécutif de la CUM, ce qu'a d'ailleurs confirmé à LA PRESSE le vice-président de l'exécutif de Montréal, M. Yvon Lamarre.

En bref, explique M. Gascon, c'est que la station Northcliffe, construite selon les limites imposées par l'exécutif de la CUM, aurait été "assez peu fonctionnelle" et que, par conséquent, le BTM et la CTCUM ont préféré changer carrément leur fusil d'épaule. (Pour ce qui est de la station qui devait être située au coin de la rue Sainte-Catherine et de l'avenue Claremont, M. Gascon signale que le service d'urbanisme songe à ouvrir éventuellement une nouvelle rue par là, et que la station risquerait de se trouver sur son tracé.)

**Le véritable progrès**

"Le problème, maintenant, c'est qu'on dit qu'ils doivent faire une tranchée dans la rue pour le tunnel, note M. Henry Mathew, du 2136 de l'avenue Northcliffe. J'aime l'endroit, c'est commode pour le travail et le transport."

Propriétaire depuis seulement un an, M. Giuseppe Tedone, du 2132, se réjouit lui aussi, car, voyant venir l'expropriation, il avait mis un terme à d'importants travaux de réfection.

"Je me demande bien pourquoi ils voulaient faire une station face à un hôpital", dit-il.

Locataire, Mme M. C. Fernandes, qui habite le 2040, a décidé de repeindre son appartement. "Je suis très heureuse", dit-elle.

Victoire des citoyens ou victoire de M. Yvon Lamarre?

L'un de ceux qui fut parmi les opposants les plus actifs, le conseiller Arnold Bennett, du RCM, estime pour sa part que l'opposition des citoyens fut pour moitié dans la dernière décision du BTM et de la CTCUM.

Ce jugement correspond sans doute d'assez près à la réalité.

Mais, en fait, peu importe le poids précis qu'a pu avoir l'action des citoyens, puisque tout cela montre que la CTCUM n'aurait vraisemblablement rien modifié à ses plans sans cela et que, surtout, s'ils le veulent et en prennent les moyens, les Montréalais peuvent désormais influencer sur la transformation de leur ville.

C'est là, sans contredit, que réside le véritable progrès pour Montréal et les Montréalais.

# Les hôpitaux touchés prendront des injonctions

par Marcel DESJARDINS  
et Claude-V. MARSOLAIS

La situation confuse qui régnait dans un vingtaine d'hôpitaux de la région de Montréal face au débrayage des infirmières Unies tire à sa fin car des aujourd'hui tous les hôpitaux montréalais touchés devraient obtenir des injonctions pour forcer un retour au travail.

C'est ce qu'a fait savoir hier soir le ministre de la Fonction publique, M. Oswald Parent, à l'aéroport d'Ottawa en précisant que le gouvernement du Québec avait demandé aux directions hospitalières d'imiter le geste de quatre hôpitaux de Montréal et d'un autre de Sherbrooke qui avaient obtenu des injonctions de la Cour supérieure.

M. Parent a aussi mentionné que le débrayage des infirmières n'amenait pas à devancer la présentation de ses offres salariales prévue pour jeudi. Elle pourrait même être retardée en regard de la nouvelle politique salariale fédérale.

À Montréal hier, les 2.000 infirmières visées par les injonctions à six hôpitaux Maisonneuve-Rosemont, Reddy Memorial, Lakeshore General, et Royal Victoria se sont soumise à l'ordre de retour au travail.

La présidente des infirmières Unies, Mme Hélène Wavroch, a déclaré que toutes les infirmières visées devaient être de retour au travail depuis minuit alors que dans les 18 autres hôpitaux de la région de Montréal, le débrayage se poursuivait.

Jeudi dernier, les infirmières unies de 42 hôpitaux s'étaient collectivement défilés à la rue des malades mais avaient consenti à maintenir les services essentiels. Or, dimanche, se plaignant de la lenteur des négociations elles avaient décidé de supprimer ces services essentiels forçant les directions hospitalières à évacuer des malades.

Dans un cas, celui du Royal Victoria, c'est à contre-cœur que les autorités ont demandé une injonction. N'eût été de la situation très critique causée aux patients par l'absence des infirmières, la direction n'aurait sans doute pas posé ce geste car elle appuie les revendications de cette catégorie de personnel hospitalier.

**Le deuxième front**

Sur un autre front, celui du Syndicat provincial des infirmières du Québec, les infirmières ont poursuivi les actions de harcèlement entreprises dans 135 hôpitaux du Québec.

C'est ainsi que les services ont été passablement restreints car un

très grand nombre d'infirmières ont décidé de prendre des congés volontaires ou de tomber malades. Dans certains hôpitaux, des réunions sporadiques se sont tenues dans les halls d'entrée tandis que des infirmières s'attardaient longtemps dans les chapelles des institutions de santé.

"Ces actions entreprises par nos 10.200 membres commencent à ébranler sérieusement les patrons si bien que certains ont décidé de prendre des mesures d'intimidation", a déclaré Mme Gertrude Holte, présidente de ce groupe en ajoutant que les actions devaient se radicaliser davantage à la suite d'une réunion des responsables syndicaux à Québec cet avant-midi.

# Un dernier galop qui finit mal

Un cheval, anciennement coureur à Blue Bonnets a connu une fin malheureuse hier soir alors qu'il a été abattu après avoir endommagé neuf voitures et blessé deux personnes.

C'est vers 17h15 que tout a commencé. Eaton Boys tirait tranquillement une calèche dirigée par M. Jean-Guy Primeau lorsqu'une auto vint le frapper à la hauteur des rues Saint-Urbain et Mont-Royal.

Dans l'impact, le cheval se détacha de la voiture et prend le mors aux dents. Le constable Yves Dupré du poste 17 donna aussitôt la chasse au cheval et organise un barrage à l'angle des rues Saint-Laurent et Mont-Royal.

Loin d'être impressionné, Eaton Boys prend d'assaut le barrage. Il saute et se blesse en tombant sur le pare-brise de l'auto-patrouille. Il reprend sa course en direction nord en endommageant quatre autres autos-patrouilles et cinq voitures particulières.

Se rappelant sans doute les jours de gloire des champs de course, le cheval entreprit une course effrénée jusqu'à l'intersection de Crémazie et Esplanade où épuisé, il s'arrêta. C'est là qu'un employé de la Société protectrice des animaux l'abattit après avoir obtenu l'autorisation de M. John Randall, son propriétaire.

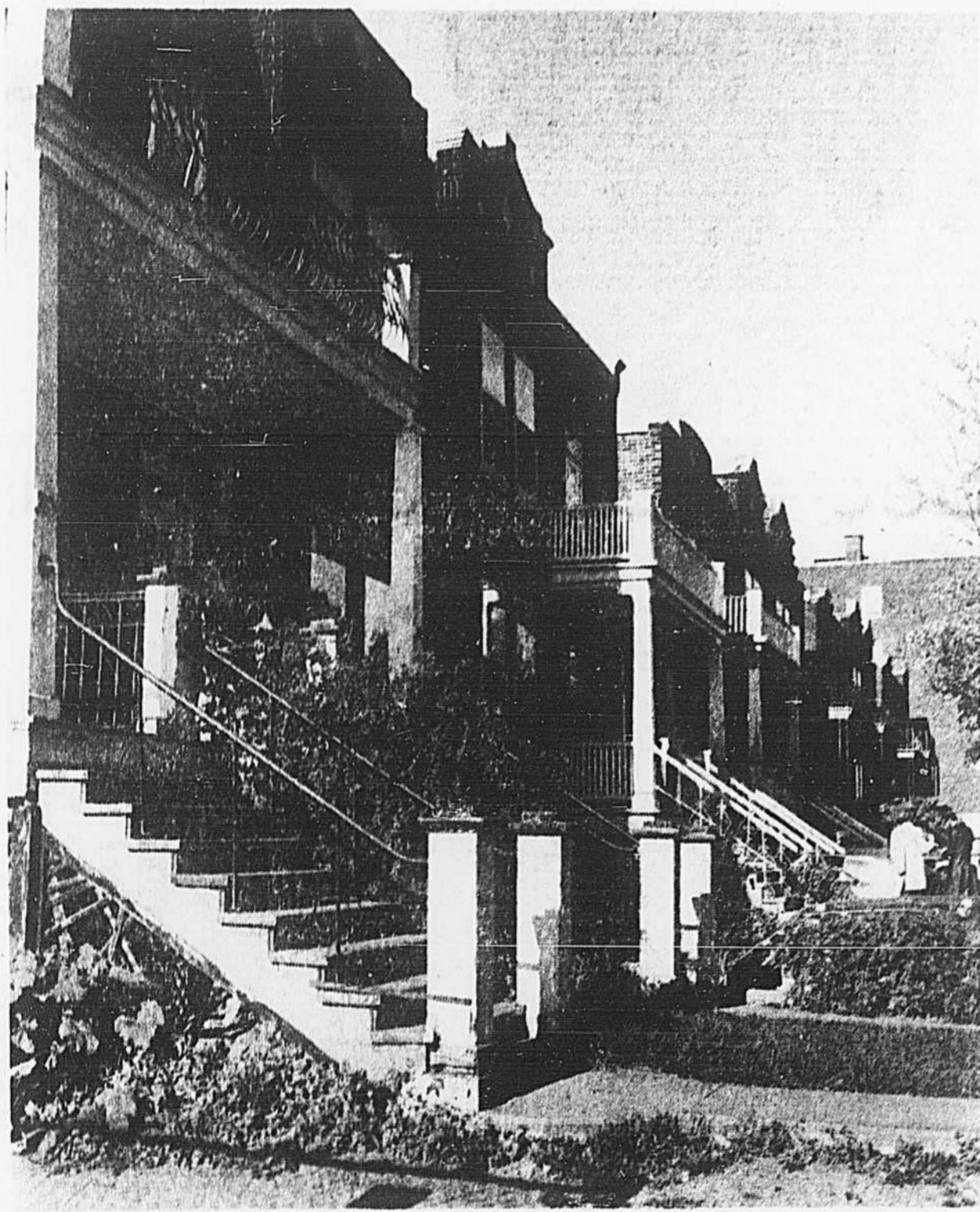


photo J.-Y. Lefrançois, LA PRESSE

Les sept duplex de l'avenue Northcliffe qu'a sauvés le changement d'emplacement d'une station de métro.

dans l'histoire de Montréal qu'un organisme de cette importance, privé ou public, révisé ainsi ses projets de construction à cause de l'opposition de citoyens.

Il y a, pour cette raison, une leçon à tirer de l'événement, qu'on peut exprimer ainsi: malgré le peu de cas que les policiers font de leurs demandes et de leurs besoins, il n'est pas impossible aux citoyens de faire obstacle aux projets destructeurs de leur environnement et d'amener les hommes politiques à se raviser.

L'affaire vaut la peine d'être racontée.

**Un projet d'envergure**

Il y a environ deux ans, après de longues discussions, les membres du comité d'aménagement de surface du Bureau de transport métropolitain (c'est l'organisme chargé de l'élaboration des plans du métro) en arrivèrent à un accord sur la station à construire au coin de l'avenue Northcliffe et de la rue Sherbrooke.

Le projet était d'envergure. Plaque tournante, à cette hauteur, entre l'est et l'ouest de la ville aussi bien qu'entre les nord et sud (pour les autobus comme pour le métro, dont une nouvelle ligne doit mener vers le nord à partir de ce

d'un abri pour les usagers du transport en commun, au coin du boulevard Décarie et de la rue Sherbrooke. C'est alors que le chat sortit du sac.

Au comité de citoyens, il fut répondu qu'il n'avait pas à s'en faire, puisque le secteur serait bientôt riche d'une station de métro.

La nouvelle, à vrai dire, produisit un effet tout à fait contraire à celui qu'on attendait les autorités de la CTCUM. Renseignements pris, notamment par l'intermédiaire du conseiller Arnold Bennett, du Rassemblement des citoyens de Montréal, la population commença à s'en faire plus que jamais. Seulement en ce qui regarde le logement, devaient être détruits: trois immeubles d'habitation boulevard Décarie, un autre de plus d'une trentaine d'appartements rue Sherbrooke, au coin de l'avenue Northcliffe, ainsi que sept maisons de deux logements chacune ("duplex") rue Northcliffe, côté ouest, au sud de la rue Sherbrooke. Au total, près d'une centaine de logements, sinon plus.

Ironie du sort: des gens avaient demandé un abri pour attendre le passage des autobus, ils risquaient maintenant de se retrouver sans abri du tout, du jour au lendemain. Pour l'hôpital Queen Elizabeth, le

naires assistèrent à deux des réunions. En même temps, des articles paraissaient dans les journaux sur la question, la station de radio CFCF tenait une émission à ligne ouverte à ce propos, le RCM, de son côté, demandait dans un avis de motion présenté au conseil de la CUM que l'homologation de tous les bâtiments visés soit révoquée.

Au milieu de ce branle-bas où furent mobilisées plusieurs centaines de personnes (environ 500), sans doute à l'étonnement des opposants eux-mêmes, ceux-ci trouvèrent un allié inattendu en la personne de M. Yvon Lamarre, conseiller, vice-président de l'exécutif de Montréal et membre de l'exécutif de la CUM.

"On vit une crise du logement à Montréal, raconte aujourd'hui M. Lamarre à ce sujet. Ce n'était pas le temps de démolir des logements à loyer modéré."

Premier résultat concret: en février 1975, à la suite des pressions exercées par l'exécutif de la CUM, la CTCUM et le Bureau de transport métropolitain renoncèrent à faire de la station de métro Northcliffe une station terminus pour les autobus, ce qui signifiait que seraient démolis seulement les sept duplex de la rue Northcliffe ainsi qu'une station-service au coin de la rue Sherbrooke et du boulevard Dé-

**LES RESTAURANTS**  
**"LE TOIT ROUGE"**

SPECIAL DE LA SEMAINE TOUS LES JOURS JUSQU'AU 17 OCTOBRE DE 11 h à 21 h

**BROCHETTE de FILET de VEAU** \$5.95  
GRILLÉ SUR CHARBON DE BOIS  
Soupe, salade verte, riz valencienne Dessert du jour et café inclus.

Menu spécial pour enfants de moins de 12 ans  
INCLUS SOUPE, DESSERT ET LAIT

STATIONNEMENT GRATUIT — SALLE DE RÉCEPTION

355, boul. LABELLE  
CHOMÉDEY  
(Sortie 4 autoroute des Laurentides)  
681-6826

5440 est. SHERBROOKE  
MONTREAL  
259-3748

**Rabais de 20%** Préparez vous un hiver bien au chaud et épargnez

**FENÊTRES et PORTES**

EN ALUMINIUM HIVER-ETE  
AVEC MOUSTIQUAIRES

- Vitres de porte en VERRE TREMPÉ
- Fentes sur mesure
- Première qualité
- MAIN D'OEUVRE et GARANTIE ÉCRITE DE 5 ANS
- Choix de couleurs
- Facilement éliminables de l'intérieur
- 3 rainures
- Isolation impenétrable pour étanchéité parfaite

ACHETEZ MAINTENANT  
• PAYER EN JANVIER • PAS D'INTÉRÊT

Service d'achat à domicile  
Jour et soir. Termes faciles  
Aussi: Auvents, portes revêtements en aluminium, fenêtres coulissantes panoramiques et persiennes  
DEMONSTRATION ET ESTIMATION GRATUITES

TÉL. 731-7676 SOIR: 481-6356

**MORCO Aluminium inc.** 8225, av. Mayrand  
Montreal  
• Achetez avec confiance • Plus de 20 ans d'expérience

## Amorce d'une lutte à l'inflation

Le Premier ministre du Canada, M. Pierre Elliott Trudeau, a dévoilé hier soir aux citoyens du pays les principales mesures que le fédéral entend prendre pour faire cesser l'inflation. M. Trudeau a fait appel à "la bonne volonté de tous" et a déclaré que le programme des restrictions décrétées par le gouvernement n'a des chances de succès que si tout le monde s'impose une certaine modération. Dans le cas contraire, le gouvernement sera obligé d'imposer "une réglementation pour tous". La politique que propose le fédéral pour lutter contre l'inflation repose donc sur des mesures sélectives.

Les 1.000 sociétés les plus importantes du pays (500 employes et plus), les entreprises de construction de 20 employés et plus, les professions libérales et les trois niveaux de gouvernement (fédéral, provincial, municipal) sont les fondements sur lesquels s'appuiera la politique fédérale de lutte à l'inflation. Il faut savoir que au fédéral d'avoir fait une distinction entre les très grandes entreprises et les autres. Ce sont en effet, ces grandes sociétés qui sont surtout responsables de l'inflation. Dans une économie comme celle du Canada, où presque tous les secteurs de la production sont sous le contrôle de multinationales, si les prix de celles-ci sont gelés, cette mesure aura des répercussions en chaîne sur les prix des autres en-

treprises, qui sont plus ou moins leurs satellites. Il y a cependant une faille dans cette mesure. Le fédéral semble, en effet, exiger que les grandes entreprises baissent leurs prix et, en conséquence, leurs profits, si leurs coûts diminuent. C'est plutôt irréaliste. Pourquoi ces entreprises chercheraient-elles à baisser leurs coûts si elles n'en retirent pas de profits? De plus, cette exigence supprimera chez ces entreprises le stimulant nécessaire à l'amélioration de leurs installations et de leurs technologies et, par conséquent, de leur productivité. Or, c'est précisément par la productivité accrue que les entreprises du Canada peuvent concurrencer celles de l'étranger.

Bien sûr, les prix de ces grandes entreprises ne seront gelés que dans la mesure où leurs coûts de production ne changeront pas. On présume cependant qu'elles seront obligées de démontrer auprès du Bureau de contrôle des prix, qui sera créé, que leurs coûts ont vraiment augmenté. L'un des principaux facteurs de la hausse des coûts est le salaire des employés. C'est pourquoi le fédéral a décrété que les hausses de salaire ne devront pas dépasser 10 pour cent pour les salaires allant de \$6.000 à \$24.000 par année. Ici cependant, le gouvernement aurait dû protéger davantage les gagne-petit, en haussant de \$6.000 à \$8.000 le plafond des salaires de ceux qui pourront obtenir

plus de 10 pour cent d'augmentation. Il ne faut pas que la lutte à l'inflation se fasse sur le dos des gagne-petit, alors que les députés viennent de se voter des hausses de 35 pour cent. D'ailleurs, un revenu de \$6.000 l'an est à peine supérieur au salaire minimum (\$5.400).

Plus encore que les grandes entreprises, ce sont les trois niveaux de gouvernement qui sont les principaux responsables de l'inflation. Ces gouvernements sont, en effet, les plus grands employeurs du pays, mais ils ne produisent à peu près pas de véritables richesses. De plus, leurs budgets sont inflationnistes. Ils constituent ainsi le point faible du programme fédéral de lutte à l'inflation. D'abord, ils devront coopérer étroitement et cette étroite coopération n'est pas encore assurée. Ensuite, ils devront réduire substantiellement leurs dépenses. Malheureusement, ils n'en ont pas l'intention. M. Trudeau a d'ailleurs avoué hier soir que le budget fédéral augmentera encore, et il a répété une vieille promesse mensongère, selon laquelle la fonction publique n'augmentera pas. Or, elle n'a jamais aussi augmenté que depuis que son gouvernement est au pouvoir. L'augmentation énorme du nombre des fonctionnaires et l'accroissement déréglé des budgets aux trois niveaux de gouvernement constituent ainsi le germe d'échec du programme fédéral de lutte à l'inflation. M.

Trudeau a pourtant souligné hier la nécessité de "compresser ses dépenses" et de "vivre selon ses moyens".

S'il faut applaudir le gouvernement pour avoir enfin décidé de lutter contre l'inflation autrement qu'en paroles, il n'en faut pas moins voir à ce que ce ne soit pas une simple velléité. Cette lutte, en effet, repose finalement sur un accroissement important de la production et de la productivité dans un grand nombre de secteurs. Les quelques mesures dévoilées hier par M. Trudeau seront insuffisantes pour atteindre ce but. L'accroissement de la construction domiciliaire, par exemple, est impossible sans la baisse du taux d'intérêt, que la Banque du Canada vient de hausser. Et si le fédéral ne prend pas d'autres mesures simultanées et complémentaires, l'inflation ne sera que temporairement ralentie. Le Canada deviendra ainsi le 14e pays à avoir lutté sans succès durable contre le fléau inflationniste. Cette lutte, a dit M. Trudeau, sera longue et ardue. Elle devra surtout être énergique et cohérente si l'on veut en assurer la crédibilité et entraîner l'adhésion des citoyens. Car il en va de l'intérêt de tous de supprimer ce fléau, ou du moins de l'atténuer considérablement.

Ivan GUAY

## bloc-notes

### Au sujet de la sagesse policière

Avant de rendre son verdict de mort accidentelle sans responsabilité collective dans le cas des deux victimes du train funéraire scolaire, le juge de la cour Denis Martel et son jeune collègue Hu Saïe coroner en chef Maurice Laniel s'entretenaient longuement sur le comportement des policiers pour en conclure que ceux-ci avaient pris une décision sage en poursuivant le bandit qui layait dans le réseau, rempli d'écoliers.

La coroner a félicité la police pour la manière avec laquelle elle a conduit cette opération. Pour lui, elle a fait son devoir et agi avec sagesse.

C'est vrai, dit-il, que c'est malheureux qu'un enfant soit mort, mais on était mieux de faire ça que de ne pas le faire, puisque Martel aurait pu faire pire si on l'avait laissé fuir avec 14 enfants sans le poursuivre.

Le coroner époux dont l'argumentation de la police, comme il le dit longuement et payvoisime (A 5) le directeur Daigneault.

Le directeur Daigneault invoque à son appui une déclaration du chauffeur Claude Chaput au "Journal de Montréal" dans laquelle il dit: "Si on avait réussi à semer le bandit, je ne sais pas ce qu'il aurait fait". Il aurait aussi bien pu nous tirer dessus avant de disparaître.

Cette hypothèse du chauffeur, venue après le fait, ne prouve rien. D'autant moins que, durant l'enquête, le coroner M. Chaput avait dit que Martel voulait sortir de l'ambulance aussitôt qu'une rue ou une route libre lui en fournirait l'occasion, mais que la multiplicité des patrouilles l'en empêcha. Ce qui est vraisemblable si on retient la thèse que Martel avait pris les enfants en otage non pas pour obtenir leur tête à prix mais pour couvrir sa fuite.

Il aurait pu tous les tuer, avance le coroner. Théoriquement c'est vrai. Mais en quoi la poursuite policière pouvait-elle l'empêcher de le faire? Par contre, je suis convaincu que c'est en traquant ce bandit qu'on risquait de l'acculer, dans sa folie, à commettre ce crime et non en le laissant fuir sous la surveillance de l'hélicoptère, alors qu'il n'aurait eu rien de plus pressé que d'alléger sa fuite en abandonnant au plus tôt ce fardeau.

L'argument du coroner qui se fonde sur la "sagesse des décisions prises par la police" ne me convainc pas, non plus que celui du directeur Daigneault, qui utilise des informations obtenues après le fait — comme par exemple la menace, portée à Martel, de précipiter dans le fleuve ses passagers — pour justifier des erreurs de jugement commises avant même que ne soient connues non seulement les intentions du bandit mais l'i-

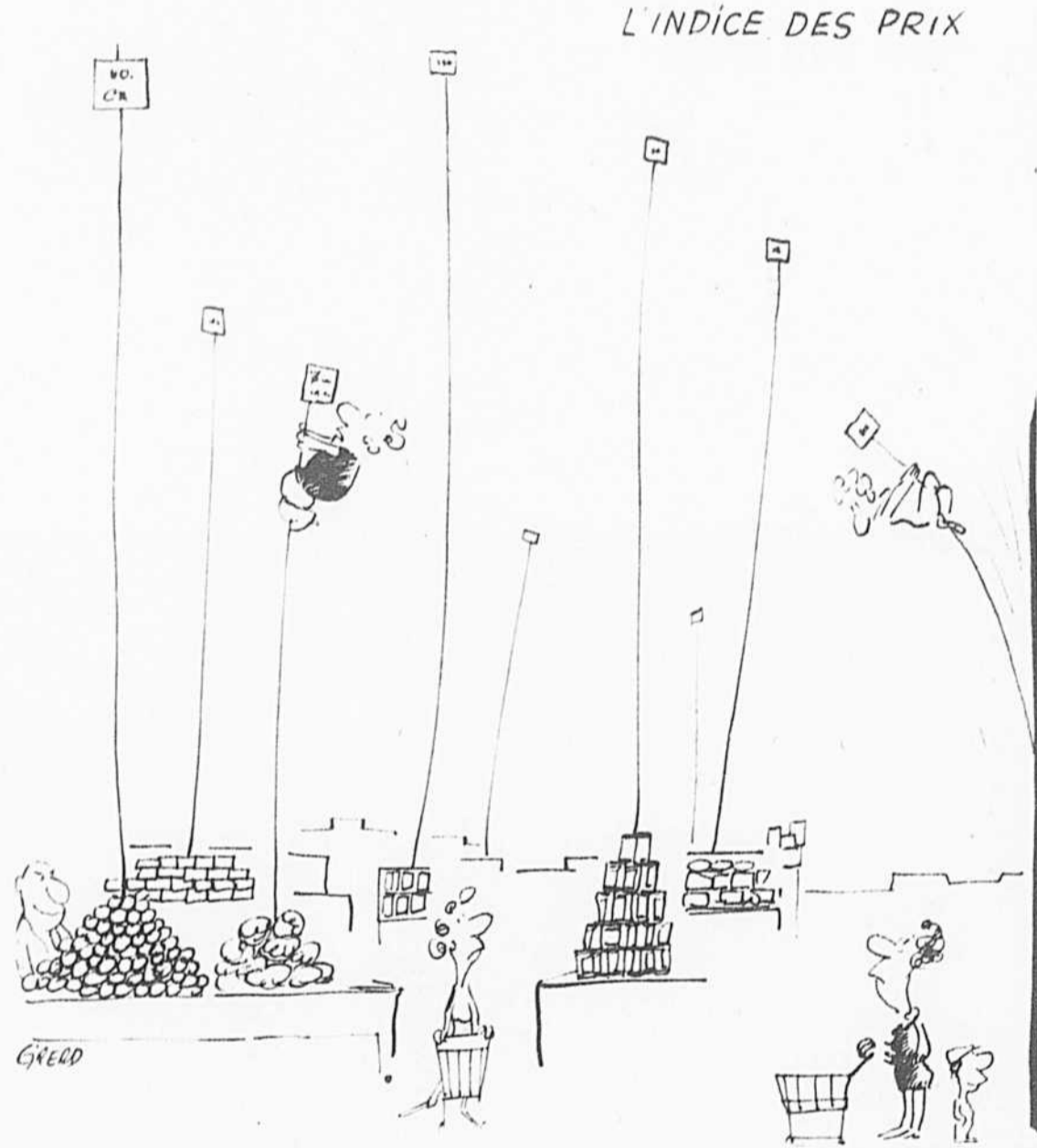
dentité même de celui-ci, comme le reconnaît le directeur Daigneault.

Aussi je maintiens mon point de vue à l'effet que la police doit d'abord viser à protéger la vie des innocents, et elle le fait en laissant parfois s'échapper temporairement des bandits.

Et en conséquence je considère comme un dangereux sophisme cet argument du directeur Daigneault qui formule ainsi: "La poursuite des criminels est une des missions qui nous sont imparties et auxquelles nous ne pouvons nous dérober quels qu'en soient les risques ou le prix", et c'est une faute grave, de la part d'un coroner, de ne pas rappeler à la police que son devoir ne l'oblige pas à capturer les criminels à tous prix, y compris le sacrifice d'innocents, car eux doivent être protégés à tout prix, y compris celui de laisser fuir un bandit s'il le faut.

Un chef de police qui n'exerce pas sa tâche avec une telle philosophie, au lieu de la culture, loin de l'action, dans la quiétude de son bureau, exerce une mauvaise influence sur des hommes qui sont déjà trop portés à se laisser conduire par les événements plutôt que l'inverse. S'il n'y avait que cela à relever contre le directeur Daigneault, il y aurait lieu de mettre en doute la qualité de son leadership.

Marcel ADAM



(Reprise — Droits réservés)

## Omniprésence canadienne

Guy Cormier revient récemment d'un voyage à Paris, Strasbourg, Metz et Bruxelles. Voici le deuxième d'une série d'articles.

par Guy CORMIER

À Bruxelles, je cherchais à voir un fonctionnaire canadien bien au fait des tractations entre Ottawa et le Marché commun, dont le siège se trouve précisément dans la capitale belge. M. l'ambassadeur Marc-Émile Cadieux, qui dirige la Commission canadienne, dont la permanence est située non loin de l'hôtel "Westbury", a posé l'ambassade jusqu'à me renvoyer lui-même.

Dissert, cordial, en pleine possession de ses dossiers, M. l'ambassadeur Cadieux a parlé d'abondance. De ce monologue je retiens surtout aujourd'hui qu'à aucun moment le mot "Québec" ne fut prononcé, et qui reste un peu étonnant, étant donné que le gros des échanges entre l'Europe et le Canada passe par le Québec. Je ne rapporte pas davantage l'impression que les négociations entre le Canada et le Marché commun ont abouti à des accords fermes. Si de tels accords existent, le contenu en reste fort mal connu, et c'est le moins qu'on puisse dire.

Pour le reste, l'essentiel est du domaine public et se trouve intégralement dans le témoignage de M. Marcel Cadieux le 22 janvier 1975, devant le comité sénatorial permanent des Affaires étrangères, présidé par l'honorable George C. VanRoggen. M. Marcel Cadieux, était alors ambassadeur du Canada

aux États-Unis. Son témoignage est consigné dans un fascicule qui porte le no 4 et qui peut être obtenu sur demande. Il s'agit d'un texte extrêmement intéressant, qu'on ne va pas résumer ici, dont je ne citerai qu'un très bref extrait. "Il n'y a fondamentalement aucun écart culturel entre nous" c'est-à-dire entre le Canada et les États-Unis. On a tort de ne pas lire les documents qui émanent du sénat. Ils sont souvent beaucoup plus instructifs que les discours de la Chambre des communes.

À Strasbourg, j'ai visité le siège du Conseil de l'Europe. Une Anglaise, aussi charmante que dévouée, Miss Howe, directrice de l'équipe de presse, me remet le "guide" officiel, sorte de vade-mecum à l'usage du petit journaliste désireux de ne pas se perdre dans les méandres de cette abstraction qu'est le Conseil de l'Europe. Au bout d'un moment, la personne qui m'a remis le Guide me dit, sur un ton qui laisse percer un léger scepticisme quant à mon application à la lecture: "Vous lisez donc bien vite!". J'ai répondu: "Je lis d'autant plus vite, Dear, que j'ai le sentiment d'avoir lu cela quelque part". En effet, beaucoup d'études faites par le Conseil de l'Europe recoupent des préoccupations dont on trouve la trace dans des documents officiels canadiens, notamment dans le domaine des communications et au chapitre de la réforme du droit. (Dans un article à venir, je parlerai plus longuement du Conseil de l'Europe).

Cette présence du gouvernement fédéral canadien, on la sent, au

voit partout. De l'automobile dans laquelle je visitais cette jolie ville de Strasbourg, j'ai aperçu le bâtiment qui sera occupé prochainement par le consulat du Canada, le dernier des consulats canadiens en France.

M. Trudeau devrait normalement attirer l'attention dans une Europe qui, à juste titre, continue de croire aux élites, aime l'éclat du style, les bonnes manières. Il est étrange qu'au milieu de cette bourgeoisie d'égalitarisme qui balade le Canada, les Canadiens se soient donné un chef qui est un aristocrate. Car Trudeau est incontestablement un aristocrate.

Pourtant, on n'a pas la preuve que l'impact de son voyage en France, l'an dernier, ait été tel qu'il a pulvérisé un autre pèlerin qui l'a suivi de près, nommé le Premier ministre Bourassa.

Quand il regarde la France, de profil plutôt que de face, Trudeau est secrètement séduit par le trait le plus contesté à l'heure actuelle, sinon le plus contestable, des structures politiques de ce pays: la centralisation napoléonienne dont Paris est le moteur, le cœur, l'exemplaire le plus parfait.

La Corse est l'exemple le plus récent de ces poussées centrifuges qui, épisodiquement, rappellent à Paris que "l'impérialisme" (sic) de la capitale est de plus en plus mal supportée. La Bretagne, la Savoie, le pays basque, l'Alsace, l'Occitanie (les pays de langue d'oc) réclament, tantôt impérieusement, tantôt, mollement, leur "autonomie" (sic).

De M. Jean-Jacques Servan-

Schreiber à M. Michel Jobert on ne compte plus les voix qui, pendant la flambée corse de la fin d'août, ont réclamé un relâchement de l'emprise de Paris et une autonomie plus large pour les régions. "On confond trop souvent l'unité nationale avec l'uniformité nationale", devait déclarer notamment M. Jobert, ancien ministre des Affaires étrangères, qui garde une audience importante. Dans l'EX-PRESS, Jean-François Revel a signé un article remarquable sur le "colonialisme intérieur" (sic) qui est malheureusement passé inaperçu, pour des raisons qui n'ont rien à voir avec la politique.

On m'a dit là-bas: "La Corse et le Québec ne se comparent nullement". Je ne suis pas allé en Corse.

De toute manière, le jeu des comparaisons, dans ce genre d'histoires, ne va pas sans quelques inconvénients. Comme par exemple le cri du général de Gaulle à Montréal en 1967, le gouvernement fédéral a lâché quelques paroles sur la "libération" de la Bretagne, M. Trudeau et son conseiller, M. Marc Lalonde, se sont toutefois soigneusement abstenus de revêtir leur cotte de mailles pour courir au secours des Bretons. Pour une raison fort simple: tous les mouvements d'émancipation dans le monde — et nous en savons quelque chose ici — comportent des éléments minoritaires extrémistes. Peut-être pas tous, mais presque tous. En tout cas, tous les terroristes se tiennent. L'Interpol possède des données là-dessus.

En plus de l'écharde Québec

dans son flanc, le Canada traîne un boulet qui lui donne des soucis. Il s'agit de la question indienne. Elle peut apparaître à l'ordre du jour des Nations unies. Quand on a une poutre pareille dans l'oeil il est conseillé de se montrer discret sur la paille dans l'oeil d'autrui.

Quant à l'impérialisme "culturel" français, dans lequel certains intellectuels québécois (ou canadiens) voient la forme suprême de l'abomination, il n'existe tout simplement pas. L'impérialisme "culturel" n'a pas plus de fondement dans la réalité que la "souveraineté culturelle". Beethoven appartient-il à l'histoire de l'impérialisme parce qu'il est joué hors d'Allemagne? Supposition ridicule.

### Rien n'est simple

Ceux qui, en France, ont à connaître le Québec et le Canada les connaissent. Et, souvent, les connaissent fort bien. Il ne faudrait pas s'imaginer pourtant que les Parisiens s'endorment chaque soir en se demandant si on va encore parler français au Canada le lendemain... La sollicitude ne tourne pas à l'obsession.

D'autant moins que le gouvernement français, comme tous les gouvernements, conduit avec un grand nombre de pays des négociations ardues et constantes touchant à une grande variété de domaines. C'est à ce prix qu'on évite les guerres.

On m'a dit là-bas, en parlant du Québec et du Canada: "La question est plus complexe qu'on ne l'avait cru". Je ne me reconnais pas le pouvoir de procéder à une exé-

gèse approfondie de s e m b l a b l e avec.

Etant donné que le Canada revendique la langue et la culture françaises, non pas comme sa propriété, parce que la culture n'est la propriété de personne, mais comme le fondement de sa définition par rapport aux États-Unis, on ne peut que souhaiter que Paris le prenne au mot et multiplie les initiatives intéressantes de l'ensemble du Canada. Ni le Québec ni le "French Power" d'Ottawa (beaucoup plus une fiction qu'une réalité, de l'avis même d'un ministre fédéral francophone que je ne nommerai pas) n'ont le pouvoir d'assurer seuls le rayonnement de la culture française à Vancouver... ou à Antigonish.

Mais, une pareille action, à supposer qu'elle ne se heurterait pas, au départ, à des obstacles infranchissables, ne peut revêtir son plein sens que si le Québec exploite à fond la disponibilité de la France à son égard. Quand les Français disent qu'ils iront aussi loin que le Québec, qu'ils n'iront pas plus loin, il faut entendre cette déclaration d'intention dans son sens littéral. Autrement dit, ils traiteraient avec les gouvernements que nous aurons nous-mêmes élus, au cours d'élections dans lesquelles eux-mêmes ne votent pas.

Le Canada est une puissance internationale. Le Québec se cherche. Ses meilleurs amis ne peuvent que l'aider à se trouver lui-même. Personne n'assurera le destin des francophones du Canada à leur place, par voie de substitution. La liberté, c'est aussi ça. À la limite, c'est la liberté de se suicider.

# Le directeur Daigneault répond à LA PRESSE

Monsieur Marcel Adam  
Editorialiste en chef  
La Presse

Cher monsieur,

Le 3 octobre courant, vous avez signé un article éditorial portant le titre: "Innocente victime de la stupidité".

Après avoir souligné très légèrement "l'erreur administrative" qui fit que le nommé Denis Martel se trouvait en liberté au lieu d'être en prison, vous vous êtes appliqué à critiquer le comportement de la police et de policiers dans cette affaire, comportement que vous avez qualifié "d'ineffable".

Dans cet éditorial vous avancez des théories et suggérez des comportements de la part des policiers, en semblables événements. Vous écrivez, entre autres:

"Pour protéger la vie de ces petits et celle des piétons et automobilistes mis en danger par cette fusillade et cette poursuite, ne valait-il pas mieux laisser fuir temporairement ce voleur, ou laisser filer le véhicule par le seul hélicoptère?"

"Pourquoi envoit-on sur les lieux de hold-up des voitures lettrées et des policiers en uniforme qui provoquent inmanquablement ces échanges de coups de feu, plutôt que des voitures banalisées et des policiers en civil qui attireraient moins l'attention des bandits et agiraient avec plus d'efficacité?"

"Pourquoi n'existe-t-il pas une meilleure coordination de l'action policière, chaque policier en patrouille semblant agir de son propre chef, comme on l'a vu mercredi alors que des voitures sur-garagées de partout, la sirène ouverte, ne tenant pas compte des directives invitant à laisser les voitures banalisées poursuivre discrètement la filature afin de ne pas mettre en danger la vie des enfants?"

"Est-ce vrai que le Manuel des directives, cette bible du comportement du policier, ne prévoit rien pour les cas d'otages?"

"Pourquoi les policiers poursuivent-ils en voiture des bandits qui fuient à pied, s'obligeant à violer le code de la route et à mettre en danger la vie des citoyens et la leur?"

Je reconnais le droit qui est le vôtre d'exprimer vos opinions tant sur le plan personnel que professionnel. Vous reconnaîtrez sans doute le mien de ne pas les partager automatiquement, systématiquement ou aveuglément. Vous avez le temps d'écrire des éditoriaux. Je n'ai pas le temps matériel de vous répondre, étant aux prises, chaque jour, avec des centaines de problèmes administratifs, opérationnels ou autres qui prennent chaque minute d'une journée de travail qui se prolonge très souvent durant la nuit. Vous le faites dans le confort d'un bureau qui favorise la longue réflexion. Nous sommes houleux, mes collaborateurs et moi, par les milliers de problèmes et situations qui se présentent quotidiennement. Si je fais exception et prends le temps de vous répondre, c'est que vous êtes "éditorialiste en chef" du plus grand quotidien français en Amérique et, à ce titre, vous devez à vos lecteurs une opinion plus équilibrée et mieux éclairée.

considérable. Comme il est facile d'écorcher, d'égratigner, d'éclabousser dans ce qu'on écrit surtout lorsque le talent de la faire a été donné à quelqu'un.

Lorsque les policiers ont affaire avec un bandit, comment voulez-vous qu'ils sachent si c'est un novice ou un criminel notoire; s'il s'agit d'un individu qui saura où, quand et comment arrêter; s'il s'agit d'un individu légèrement troublé ou d'un dangereux déséquilibré. Lorsque la poursuite se déclenche, nous ne connaissons pas l'identité du voleur armé. Nous avons appris qu'il s'agissait de Denis Martel seulement après que tout fut fini. En "laissant fuir temporairement ce criminel", pouvions-nous risquer de le voir s'échapper avec des enfants en otage? Il faut s'arrêter ici sur la déclaration du chauffeur de l'autobus scolaire, monsieur Claude Chaput, rapportée dans l'article de Luc Ruffalo dans le Journal de Montréal du 3 octobre:

"Si on avait réussi à semer la police, je ne sais pas ce qu'il aurait fait... Y aurait aussi bien pu nous tirer dessus avant de débarquer."

Martel, lui, connaissait très bien la situation et savait exactement ce à quoi il pouvait s'attendre. Vous semblez oublier, avec une légèreté déconcertante, qu'un bandit qui prend soin de s'armer avant de commettre un crime le fait avec l'intention bien arrêtée de se servir de son arme pour prendre la fuite si le besoin se fait sentir.

Pouvions-nous nous permettre de risquer la perte de contact avec un véhicule transportant autant d'enfants?

Un accident dû à une faute, à une défaillance, à l'état de tension du conducteur sous la menace d'un pistolet, n'était-il pas à craindre dans une fuite où "la règle" était précisément "la non-observance des règles".

Nous sommes bien confiants dans la finesse de pilotage des hommes en service sur l'hélicoptère. Mais il faut connaître les difficultés qui se présentent dans la manoeuvre de cet appareil pour en savoir ses limites. Certes, cet engin peut rendre de multiples services mais de là à exiger d'un pilote d'hélicoptère de suivre un criminel qui s'enfuit à pied ou en voiture, l'issue d'une telle mission paraît extrêmement douteuse à ceux qui s'y connaissent.

Vous vous interrogez sur le fait que nous dépêchons des autos lettrées sur les scènes de hold-up au lieu d'envoyer des autos non identifiées, avec des policiers en civil, méthode qui selon vous entraîne inévitablement l'échange de coups de feu.

Comme si nous savions d'avance où et quand un crime va être perpétré. Comme si nous avions toutes les indications imaginables sur le crime qui est en voie d'être commis ou qui va l'être. Comme si nous avions le temps de choisir les véhicules ou de poster sur les lieux des policiers en attente. L'idée que vous évoquez "d'envoyer des voitures banalisées et des policiers en civil qui attireraient moins l'attention des bandits et agiraient avec plus d'efficacité" peut être difficilement transposée sur le plan des opérations. Le matin même du drame, il y avait eu un autre hold-up où il n'y avait à ce moment que des policiers en tenue civile sur les lieux et pourtant le tout s'est soldé par une fusillade nourrie. Ne vous est-il jamais venu à l'esprit que "la surveillance" est très précisément la tâche des autos-patrouille qui sillonnent les rues de la ville à longueur de jour et de nuit?

En faisant état de la coordination policière, vous auriez eu profit à référer à l'article de Jean-Pierre Charbonneau paru dans Le Devoir du 3 octobre. Ce journaliste n'a pas toujours été tendre à mon endroit et à celui du Service que je dirige. Nous reconnaissons quand même chez lui une connaissance remarquable dans les affaires de nos services. Je le cite parce qu'il répond, en décrivant ce qui s'est passé, à plusieurs de vos questions.

Quant à la poursuite proprement dite, qui a duré environ 15 minutes, le représentant du DEVOIR comme les autres journalistes présents à la conférence de presse, a pu écouter l'enregistrement complet des communications radio des policiers qui y ont participé. On note d'abord que très ra-



"La police a fait ce qu'elle devait faire."

pidement tous les policiers ont appris la présence des enfants et ont réalisé l'enjeu dramatique. Constamment, ils se sont recommandés la prudence, non seulement pour sauver la vie des occupants de l'autobus scolaire mais également pour épargner celle des citoyens qui se trouvaient sur le trajet emprunté à des vitesses folles.

"La tension a été intense tout au long de la poursuite et malgré cela le sang-froid des policiers a été remarquable. Il fallait entendre la voix de ces hommes alors que tout changeait d'une seconde à l'autre pour constater ce qu'est une intervention policière.

"Et quand, la voix étranglée par l'émotion, le policier qui a conduit le jeune Rui Sa à l'hôpital, a annoncé sa mort puis a demandé que la part du médecin quel genre d'arme avait été utilisé dans la fusillade finale, on ne pouvait faire autrement que prendre conscience que l'agent de la paix est aussi un être humain sensible. Les policiers, peut-on constater, ont fait honnêtement ce qu'ils croyaient bien et juste de faire.

"La préoccupation constante de protéger les occupants de l'autobus scolaire s'est clairement manifestée au cours de la poursuite..."

Il convient de souligner que Denis Martel est parti du nord de la ville pour se rendre jusqu'au coin de la rue Ontario et du boulevard Pie-IX. Pour ce faire, il a traversé toute la ville de Montréal, passant ou frôlant les districts policiers numéros 20, 19, 18, 3, 17, 16, 4 et 6. Sur le plan technique, dans les communications, si l'un des officiers avait pris le micro pour donner des instructions aux policiers qui étaient branchés sur la fréquence utilisée dans la chasse, il aurait coupé toute communication entre les autos-radio et il s'en serait suivi une confusion totale, compte tenu de la vitesse à laquelle les autos roulaient.

Quant aux directives du Service elles n'ont en aucune façon, force de "bible". Elles ne sont qu'un guide pour le policier qui devra, très souvent en quelques secondes, adopter les mesures de travail les plus appropriées aux diverses situations qui se présentent.

Nous avons dû intervenir dans de nombreux cas d'otages. Nous avons toujours fait montre de tact, de doigté et d'efficacité. Chaque cas se présente d'une manière différente et l'on ne peut établir des règles bien définies pour chacun d'eux.

Vous vous demandez pourquoi les policiers poursuivent en voiture les bandits qui fuient à pied, s'obligeant à violer le code de la route. Monsieur Adam, je laisse au public le soin d'évaluer le sérieux de cette question qui, admettons-le, frise le ridicule le plus pur surtout si l'on considère les sommes astronomiques qui ont été consenties par les administrateurs publics pour doter le service de police d'un système moderne de communications et ont autorisé l'achat d'équipement motorisé pour lutter aussi efficacement que possible contre le crime et les criminels.

"L'opération Pierre" déclenchée dans ce cas comme dans tous les autres semblables nécessite la convergence sur les lieux du crime de tous les véhicules qui circulent dans un secteur donné, que ces véhicules soient ou non lettrés. Cette convergence doit se faire dans un temps très minuté si l'on veut assurer toutes les chances de succès de cette opération policière. Vous semblez oublier que ce mécanisme d'urgence a été déclenché dans un premier temps parce qu'un vol avait été perpétré dans une banque. C'est dans un second temps, au moment de la fuite du voleur, que les écoliers, passagers de l'autobus, furent entraînés dans la triste aventure. C'est à ce moment-là que les choses se présentèrent fort mal.

Ce n'est pas le directeur du Service qui prend charge d'une "opération Pierre" mais toute une équipe d'officiers et de policiers qui connaissent bien leur métier.

Aussi, l'appréciation de ce drame laisse très peu de place pour une attaque à l'endroit de "René Daigneault et de son leadership". Ce rapprochement entre la direction du service et la direction d'une opération policière apparaîtra à plusieurs comme étant factuel.

Lorsque je déclare que la police a

fait ce qu'elle devait faire, qu'elle a fait un excellent travail et que dans les mêmes circonstances elle ferait la même chose, je n'ai pas le choix de tenir un autre langage. La poursuite des criminels est une des missions qui nous sont imparties et dont nous ne pouvons nous dérober quels qu'en soient les risques ou le prix. Si, comme conséquence d'un effort mitigé dans la poursuite du bandit qui fuyait, le prix avait encore été plus élevé, de quel blâme n'aurions-nous pas systématiquement été reconverts. On imagine le déclinement de votre fureur dans un article éditorial.

Il faut connaître les réactions des policiers, tant sur le plan strictement physique que psychologique, au retour de fusillades ou autres expériences semblables pour comprendre les tensions inimaginables auxquelles ils ont été soumis et ils n'ont pas le choix de se soustraire à ces situations lorsqu'elles se présentent.

Vous avez déformé insidieusement ma pensée lorsque vous avez conclu votre article en écrivant: "Pour ensuite souligner que la fin de ce drame a été assez "heureuse" (sic). Avec la mort d'un enfant."

À l'instar du directeur d'une société ferroviaire ou d'une compagnie aérienne connaissant l'ampleur toujours possible d'un désastre ou d'une catastrophe, j'étais satisfait du dénouement de cette affaire.

Comment pourrait-on se souvenir de la mort d'un homme, quels que soient ses torts, surtout lorsque cette mort d'homme s'accompagne de celle d'un enfant? Mais voilà, le jeune Rui Sa n'était pas seul passager dans l'autobus scolaire. Tous ses jeunes compagnons risquaient de périr dans un accident de la circulation, que l'autobus ait été en chasse ou non; il aurait pu y avoir d'autres victimes du fuyard tout comme la tragédie pouvait trouver un terme dans le fleuve, point que Martel s'était fixé comme destination, précipitant ainsi tous les passagers de l'autobus vers la catastrophe. Il y avait aussi un autre homme dans l'affaire, celui qui conduisait l'autobus sous la menace d'un revolver. Non seulement sa vie était menacée mais il devenait lui-même une menace pour tous les jeunes passagers s'il s'était produit chez lui le moindre affaiblissement sur le plan psychique ou psychologique. Il y avait aussi les paisibles citoyens tout au long du parcours emprunté dans la course folle. C'est dans les limites imposées au drame par le destin et délivré de l'angoisse, comme tous mes collègues qui avaient conscience d'avoir bien rempli une très délicate opération policière, que je me suis senti satisfait.

Nous avons payé un prix très élevé avec la mort de policiers tués par des assassins ou des criminels endurcis remis en liberté. Il aura peut-être fallu qu'un enfant perde la vie pour qu'on décide de reviser certaines lois afin d'éviter que d'autres drames semblables se reproduisent. Il aura peut-être fallu nous attrister par cette tragédie pour décourager d'autres criminels à recourir à tactique aussi basse de prendre des enfants comme otages.

Nous savons ce que vaut la vie Monsieur Adam et nous avons appris le sens de la mort. Nous voulons bien mettre à profit vos leçons mais faut-il que ces leçons soient bonnes. Nous voulons bien emprunter vos théories mais faut-il qu'elles soient valables. Il m'apparaît donc difficile de retenir les solutions que vous proposez en ce qui concerne l'amélioration de nos techniques ou le contrôle des policiers qui entrent en scène en pareils cas.

Il est clair que nous ne pourrions jamais rallier entièrement l'opinion publique autour des décisions prises ou des gestes posés en de telles circonstances mais j'ai l'intime conviction que toute enquête sérieuse menée dans cette affaire ne pourrait en arriver à une autre conclusion que nous avons peut-être évité, pour tous les jeunes compagnons de la jeune victime et le chauffeur de l'autobus scolaire, ce qui paraissait être inévitable.

Vu l'importance que vous avez donnée à votre article éditorial, je vous saurais gré, Monsieur l'éditorialiste en chef, d'avoir l'obligeance de reproduire intégralement la présente réponse sur la même page de votre journal.

Veillez agréer, je vous prie, mes salutations distinguées.

René DAIGNEAULT,  
Directeur

## LETTRES

### Suffirait d'un peu de fierté

M. Lucien A. Dumais  
Pierrefonds, P. Q.

J'ai lu votre lettre dans La Presse du 23 septembre.

C'est toujours avec un agacement non dissimulé que je prends connaissance de lettres semblables dans les journaux. On se plaint du non respect de la langue française dans des institutions appartenant à d'autres groupes ethniques, alors qu'il suffirait d'encourager nos propres institutions.

Si vous avez fait deux tentatives pour obtenir gain de cause, on peut supposer que vous auriez crié victoire si la première avait réussi? Pas moi! Qu'avons-nous à gagner à franciser ceux qui ne sont pas francophones, alors que selon le Conseil d'expansion économique nous détenons un pouvoir d'achat de 16 milliards de dollars qui pourrait servir à développer notre commerce et notre industrie et à générer de nouvelles entreprises.

Celui qui ne tient pas les cordons de la bourse ne peut s'attendre qu'on le respecte. Il peut bien, à force de gesticuler, obtenir de maigres résultats, mais il demeurera

le parent pauvre de ceux qui possèdent et qui progressent, grâce aux économies que nous allons leur porter sur un plateau d'argent. Si la fierté était notre apanage, nous n'aurions pas besoin d'une loi 22 pour nous faire respecter dans une province où nous représentons 60% de la population. C'est par intérêt que les immigrants et les autres apprendraient le français pour obtenir des jobs dans nos institutions ou encore pour attirer notre clientèle.

Personnellement, je me sens humilié que l'on se sente obligé d'avoir recours à des lois pour forcer les non-francophones à nous respecter, alors que nous avons l'arme autrement plus puissante du pouvoir d'achat dont nous n'avons pas le courage et le bon sens de nous servir. Notre attitude me fait penser à un père qui aurait un fils dans le commerce de l'épicerie et qui ferait son marché ailleurs. Comme l'a dit un financier canadien-français "Quebec n'est pas une province comme les autres; elle est plus bête que les autres".

Francois DESMARAIS  
Outremont

### Après le conflit de l'OSM

Merci à Claude Gingras d'avoir fourni dans son reportage du 16 septembre, sous le titre OSM-GUILDE, des précisions qui permettent aux mélomanes et spécialement aux abonnés des deux séries de concerts de comprendre la tragédie de la grève des musiciens de l'OSM.

Grève d'autant plus tragique qu'il semble que ce soit surtout une question de salaires élevés qui serait à la base du conflit. Nous les abonnés de longue date, nous venons dans le passé aux concerts pour applaudir l'une des élites culturelles les plus prestigieuses de la métropole. D'un seul coup, croient nos illusions.

Il va sans dire que nos musiciens ont le droit primordial de s'assurer un gagne-pain respectable avec leur musique. S'il est vrai qu'ils gagnent dans l'ensemble un salaire de \$15.000 par année, avec un travail imposé de 20 heures par semaine, ils peuvent utiliser leurs loisirs à se trouver du travail à temps partiel, tout en se réservant quelques heures pour travailler leur repertoire, comme le suggèrent Gilles Polvin, lors d'une récente interview à la TV.

Là où la tragédie est la plus sensible, c'est que la Guilde est, selon Claude Gingras, un organisme américain, soit le local 406 de l'American Federation of Musicians. Pourquoi ce genre d'esclavage à l'endroit des États-Unis. N'est-il pas possible de secouer au plus tôt cette emprise.

Ma suggestion serait que, par une loi fédérale, donc à l'échelle nationale, Ottawa interdise toute affiliation des syndicats à des organismes américains, et cela dans tous les domaines. Les Canadiens

sont assez forts pour prendre en main leurs destinées et j'anticipe déjà avec joie la Guilde canadienne.

Cette nouvelle structure, le Canada pour les Canadiens, ferait certainement plaisir à Raymond Daveluy qui "refuse de participer au conseil d'administration de l'OSM". Ainsi, en raison du nouveau contexte, les musiciens de l'OSM seraient dorénavant choisis parmi les diplômés des Conservatoires de musique canadiens. Donc, pas de Mexicains, pas d'Américains, sauf évidemment ceux ayant élu domicile d'une façon permanente au Canada. Nos Conservatoires peuvent fournir d'excellentes recrues pour remplir les cadres vides.

Je pense que Jean Pellerin, éditorialiste de LA PRESSE a eu le mot juste (17 septembre) avec la suggestion que les musiciens devraient faire leur part car l'OSM n'est pas "une entreprise comme les autres".

Une suggestion très personnelle de ma part. Lise Payette devrait choisir entre sa nomination au nouveau conseil de l'OSM et la publicité avec les produits METRO. Les deux ne vont pas ensemble.

Francois HONE  
Montréal

**S.V.P.** LA PRESSE  
Si vous avez un problème de livraison, contactez votre représentant local. Les lettres sont envoyées en français et en anglais. Elles ne sont pas envoyées en français et en anglais. Elles ne sont pas envoyées en français et en anglais.

**FAITES RENOVER VOTRE MAISON MAINTENANT! N'ATTENDEZ PAS L'AUGMENTATION DES PRIX!**

**VENTE DE 7 JOURS POUR PROPRIÉTAIRES**

**Fenêtres coulissantes**

**PORTES de PATIO**  
PORTES DOUBLES (4 portes)

**AVEC MOUSTIQUAIRES AMOVIBLES DE**

**Wm MORRIS & FILS**  
Mtl Inc.

**JOUISSIEZ DE LA NATURE ET DU CONFORT**

Vous pouvez maintenant profiter de l'extérieur en demeurant à l'intérieur et en achetant les commodités et l'apparence de votre maison grâce au nouveau modèle. Les portes patio et fenêtres coulissantes de Wm Morris & Fils vous offrent des avantages exceptionnels et plusieurs améliorations très spéciales:

- Nouveaux panneaux de verre trempé non fracturables dans toutes les dimensions standards pour les portes.
- Poignée intérieure en chrome très résistante sur panneau de verre et serrure sur moustiquaire.
- Tringles embellissantes et panneaux étroits anti-intempéries.
- Verre coulissant à l'intérieur comme à l'extérieur ou verre isotherme monté sur structure d'aluminium isolotherme en mesure d'assurer toute l'isolation nécessaire pour l'hiver sans risque de condensation.
- Fini antidécalage spécial en aluminium naturel ne nécessitant aucun polissage ou refinissage.
- Construction aluminium résistant approuvée par SCHL.
- Roulements à billes en nylon autolubrifiants pour en faciliter le fonctionnement.
- Pose et ajustement par des experts de Morris & Fils à Montréal et environs ainsi qu'à Québec.

**GARANTIE MORRIS**  
DEPUIS PLUS DE 50 ANS  
MARCHANDISES SATISFAISANTES  
OU REMPLACÉES SANS FRAIS

**Estimation gratuite**  
**342-3800**  
Sauf jours de fête et fin de semaine  
737-1960

**Wm MORRIS & FILS**  
Mtl Inc.  
"LE PLUS GRAND NOM DANS LE DOMAINE DES PORTES ET FENÊTRES"

**NOUS AVONS DÉMÉNAGÉ DE CÔTE-DE-LIESSE À**  
**5479, av. Royalmount, Ville Mont-Royal (1<sup>er</sup>)**, rue à l'ouest du boul. Décarie

# Dans l'attente de l'après-Franco, l'Église espagnole cherche à préserver sa crédibilité

par Yves LECLERC

envoyé spécial de LA PRESSE

MADRID — "Pour tous les gents venants du monde y compris ceux de notre pays en cette heure difficile, pour qu'ils jouent leur rôle en respectant les ideaux de paix, de justice et de liberté... prions le Seigneur".

"Pour le peuple d'Espagne, pour que ses espoirs et ses aspirations légitimes ne soient pas déçus... prions le Seigneur".

"Pour tous ceux qui souffrent dans leur âme et dans leur corps en cette époque troublée... prions le Seigneur".

"Pour nous tous qui sommes assomés par la peur, pour que nous puissions vivre notre christianisme dans la paix, même prêts à offrir notre sang... prions le Seigneur".

compte, la messe du dimanche à la télévision. C'est une des rares occasions où des messages critiquant le régime franquiste peuvent être transmis par les médias officiels, et à quelques reprises, des membres plus audacieux de la hiérarchie catholique en ont profité, non sans un certain danger pour eux-mêmes.

Hier, c'était l'évêque de Saragosse, depuis sa cathédrale de Santa Maria del Pilar. A mots couverts, bien sûr, mais les remous dans l'auditoire que nous ont montrés brièvement les caméras de télévision prouvaient bien que tout le monde avait compris.

Dimanche précédent, c'était l'évêque auxiliaire de Madrid, Mgr Alberto Iniesta, qui faisait lire par les 50 curés du secteur de Vallescas dont il était responsable, une homélie parlant des "tristes événements qui ont assombri notre peuple". Il y condamnait le terrorisme, mais ajoutait qu'il fallait faire disparaître des lois espagnoles la peine de mort et qu'à son avis, le gouvernement devrait an-

nuler son décret-loi contre le terrorisme.

Un exil

La réaction officielle n'a pas tardé. Le lendemain, quatre des prêtres qui avaient lu le texte en chœur étaient arrêtés, et Mgr Iniesta recevait de ses supérieurs l'ordre de s'exiler temporairement à Rome, "pour sa propre sécurité". Il avait, a-t-on expliqué, reçu plusieurs menaces de mort.

Mais tout en l'éloignant prudemment, l'archevêché de Madrid s'est bien gardé de critiquer ses actes ou de condamner son texte.

Silence quasi approbateur aussi sur les positions du prêtre catalan Luis Maria Xirinaes, libéré la semaine dernière après deux ans de prison pour avoir critiqué les procès de Burgos de 1970. "Je ne considère, a-t-il déclaré, en sortant de la geôle de Carabanchel, comme un missionnaire en attente d'un poste".

On dit ici que le père Xirinaes est un candidat très sérieux au

prochain prix Nobel de la Paix... mais il ne pourrait se rendre en Suède pour le recevoir, car le régime lui a retiré son passeport. Pendant son emprisonnement, il a écrit un livre, "Sugeto", dont tout le monde parle mais que personne n'a lu, et pour cause.

Une grande discrétion

Après une série d'interventions par trop spectaculaires, l'Église d'Espagne a tendance, ces derniers mois, à montrer une grande discrétion. Non par peur, affirment ses dirigeants, mais parce qu'elle fait face à deux problèmes très graves, l'un dans sa hiérarchie, l'autre dans la masse de ses fidèles.

Tout d'abord, même au niveau de la conférence des évêques, il y a un désaccord de plus en plus net entre l'aile droite, qui a toujours eu de bons rapports avec le franquisme et qui espère encore le renouvellement du Concordat, et l'aile gauche, qui s'éloigne du régime à pas de géant et penche plutôt vers

les "comisiones opereras" d'inspiration communiste.

De telle sorte que la moindre prise de position plus ou moins officielle déclenche à l'intérieur du clergé des débats meurtriers, qui finissent, quel qu'en soit le résultat, par affaiblir son autorité morale.

Les fidèles ne suivent pas toujours

Deuxièmement, alors que de plus en plus de prêtres évoluent vers la gauche, très souvent leurs fidèles ne les suivent pas. Traditionnellement, dans ce pays, les mouvements libéraux et socialistes ont été anticléricaux, et farouchement.

Du côté républicain, la guerre civile de 1936 avait provoqué une dévotion de curés avant la victoire de Franco. Or, même si la gauche a eu récemment tendance à faire front commun avec la partie progressiste de l'épiscopat, il est peu à prévoir que ses membres renient leurs convictions de toujours et se

convertissent en masse au catholicisme.

S. bien que l'essentiel de la clientèle de l'Église est et demeurera conservatrice, et souvent monarchiste ou partisan du régime. Il y a donc un mouvement, même chez des prêtres libéraux, pour dire qu'il ne faut pas poser des gestes qui équivalent à une "ha-t-ri"; on justifie cela, politiquement, en alléguant que, dans l'Espagne d'après Franco, un des rôles majeurs de l'Église sera de faire accepter à son troupeau traditionneliste, l'idée d'une démocratisation, d'une libéralisation et peut-être même d'une socialisation du pays. Et pour cela, ajoute-t-on, il ne faut pas que le clergé perde sa crédibilité auprès de la droite.

Cet argument, bien sûr, est quelque peu ambigu... mais pas plus que bien d'autres qu'on entend ces jours-ci dans une Espagne qui, incapable de regarder en face sa situation actuelle, semble passer le plus clair de son temps à tirer des plans sur l'après-Franco.

## PERIODE

SUITE DE LA PAGE A 1

• Dans les professions qui reçoivent des honoraires, comme les médecins, avocats, comptables ou ingénieurs.

exceptions; d'une part, les employés dont le salaire justifie un rattrapage pourrait dépasser de deux pour cent la limite permise, et d'autre part la limite minimum acceptable d'augmentation est fixée à 8000 par année.

Dans le cas des prix, M. Trudeau ne fixe aucun plafond aux augmentations, la seule limite imposée est celle

du coût de revient, mais il ne précise pas quelle méthode de calcul du coût de revient est préconisée par le gouvernement.

Le texte de l'allocation de M. Trudeau ne précise pas si le gouvernement fédéral appliquera lui-même ses directives dans les domaines de juridiction provinciale. Il contient par contre une requête aux provinces, incitant ces dernières à endosser ces mesures et à convaincre ou forcer les municipalités à faire de même.

Malaise psychologique

M. Trudeau a maintenant sa these habituelle voulant que l'inflation soit causée par un déréglage collectif. "La cause fondamentale de l'inflation, dit-il, c'est qu'un trop grand nombre de gens et de groupements essaient d'accroître leurs revenus à des taux supérieurs à celui de l'augmentation de la richesse nationale".

Le Premier ministre a également réitéré sa conviction que la loi seule est impuissante à enrayer l'inflation, et la volonté populaire ne lui vient pas en aide. "Si je ne pouvais vous convaincre que d'une chose, ce soir, je voudrais que ce soit de ceci: la plus sévère et la plus minutieuse des régies, fut-elle confiée à une armée de bureaucrates et le blocage complet de tous les prix et revenus au Canada ne sauraient nous guérir pour de bon du mal de l'inflation", a déclaré le Premier ministre.

S'engageant à réduire davantage les dépenses gouvernementales (sans cependant avancer de chiffre ou de pourcentage) et incitant les provinces à faire de même, M. Trudeau a invité chacun des Canadiens à faire de la lutte à l'inflation sa propre affaire.

Dans l'immédiat, ce sont les travailleurs mieux organisés et les grosses corporations que le gouvernement vise. Cependant, M. Trudeau met en garde la population contre l'espoir d'un changement rapide pour le mieux. "Il est impossible de mettre fin immédiatement à l'augmentation des prix, dit-il. Il ne s'agit pas de difficultés passagères. C'est une lutte longue et ardue qui nous attend".

En conséquence, M. Trudeau n'a pas précisé de limite dans le temps à son programme restrictif. "Il faudra du temps avant que des augmentations beaucoup plus modestes des prix et des revenus soient considérées comme normales", dit-il.

Une précision: ces directives touchant les salaires ne seront appliquées que dans les conventions collectives en voie de négociation. Les contrats déjà signés échappent au contrôle gouvernemental.

C'est d'abord au Québec, où le gouvernement vient tout juste d'annoncer sa ronde de négociations avec les fonctionnaires et autres personnes dont le traitement dépend du Trésor public, que les nouvelles normes s'appliqueront. Du côté industriel, ce sont les travailleurs de l'industrie des

pâtes et papiers qui sont le plus immédiatement touchés.

A trois reprises dans son allocution, M. Trudeau a répété que les directives touchant la hausse des revenus ne s'appliquaient pas uniquement aux salaires mais à toutes formes de revenus, y compris les honoraires, les dividendes, les loyers, la marge de profit des entreprises et autres traitements.

Enfin, M. Trudeau a rassuré les personnes qui dépendent des budgets de l'Etat pour survivre dans le contexte inflationniste actuel. Dans le programme général et imprécis de réduction des dépenses gouvernementales annoncé par le Premier ministre, les postes ayant trait à l'assistance aux personnes âgées, aux chômeurs et aux citoyens à revenus fixes ne sont pas touchés.

La loi créant le Bureau de surveillance sera étudiée dès cette semaine par les Communes.

Provinces

La plupart des Premiers ministres provinciaux se sont montrés fort prudents dans leurs remarques, au sortir d'une réunion avec le Premier ministre, lundi après-midi.

Certains, comme le Premier ministre de la Saskatchewan, M. Allen Bla-

kenny, ont dit craindre que ce programme affecte davantage les salaires que les corporations. D'autres, comme M. Gerald Regan, de Nouvelle-Écosse, veulent s'assurer que de telles restrictions ne ralentissent pas l'économie des provinces plus pauvres de l'Atlantique avant d'en appuyer ou vertement l'application générale.

Au Québec, il se pourrait que le programme Trudeau oblige le gouvernement à modifier sa politique salariale et à renforcer certaines lois existantes, comme la loi gouvernant la Régie des loyers.

L'Ontario par contre se verra forcée de légiférer de façon plus sévère, peut-être qu'elle ne l'envisageait dans le secteur controversé du logement.

À plus courte échéance, la décision fédérale semble supposer qu'Ottawa subordonnera la Commission de surveillance des prix alimentaires pour l'incorporer dans son agence générale de surveillance des prix et revenus. "J'espère qu'on nous laissera terminer les enquêtes déjà en marche", a commenté la présidente de la commission, Mme Beryl Plumpton.

Le programme gouvernemental sera exposé en détail aujourd'hui aux Communes, où il fera l'objet d'un examen prioritaire.

*Vous rêvez du bon temps?*

Adresser-vous à l'une ou à l'autre de ces AGENCES DE VOYAGES

CENTRE-VILLE		
VOYAGES A.M.C. LTEE	1110 ouest Sherbrooke suite 210R	845-3241
AMERICAN EXPRESS CO. LTD.	1200, rue Peel	861-3611
VOYAGES BEL-AIR INC.	2155, rue de La Montagne	844-8817
VOYAGES R. BERGERON INC.	Metro Guy	935-1182
VOYAGE HDNE	1460 Union	845-8221
VOYAGES KUEHNE & NAGEL	485, rue McGill	861-9311
AGENCE DE VOYAGES HENRI KELENY	2112 boul St Laurent (angle Sherbrooke)	845-3111
AGENCE DE VOYAGES MEADOWS	751 Square Victoria	849-1243
VOYAGES SELECT LTEE	620, rue Cathcart suite 504	866-3345
TOURING CLUB MONTREAL INC.	1401, rue McGill	288-7111
TOUREX VOYAGES INC.	1454 de La Montagne, suite 211	843-8873
VOYAGES TRAVELAIDE	1019 ouest, rue Sainte Catherine	861-7272
AGENCE DE VOYAGE VIAU	1218, rue Union, Carré Phillips	866-9381
AGENCE DE VOYAGES VIAU	3428, rue St Denis	842-1751
VOYAGES ESPAGNE	1117 ouest, rue Ste Catherine	849-6287
EST		
AGENCE DE VOYAGES ATLAS	1821 est, rue Sherbrooke	527-8881
VOYAGES R. BERGERON INC.	7190, boul Pie IX	376-6700
AGENCE VOYAGE INTERNATIONAL	1569 est, rue Jean Talon Montreal	728-9281
AGENCE DE VOYAGES MAISONNEUVE	3905 est RACHEL	255-4162 255-4141
VOYAGES TRAVELAIDE	4454, rue Saint Denis	845-8225
VILLE D'ANNOU		
AGENCE DE VOYAGES MARTIN	Place Versailles 1275 est, rue Sherbrooke	353-6930
AGENCES DE VOYAGES VIAU	Les Galeries d'Anjou	353-7650
OUEST		
AGENCE DE VOYAGES ATLANTIC & PACIFIC	4950 ch. Queen Mary suite 405	735-4181
AGENCE DE VOYAGES LaSALLE	388, rue Lalleur LaSalle	366-8262
VILLE MONT-ROYAL		
AGENCE DE VOYAGES LIBMAN	1255, boul Laird suite 320	735-6456
NORD		
VOYAGES R. BERGERON INC.	7725, rue St Denis Plaza St Hubert	273-3301
VOYAGES MONTAMBAULT INC.	4321, rue St Hubert	279-7321
TOTAL VOYAGES ENR.	361 est, boul Henri Bourassa	382-2429 382-3483
VOYAGES TRAVELAIDE	911 est, rue Beaubien	273-7755
LAVAL		
TOURING CLUB MONTREAL INC.	1950, boul de la Concorde	669-0823
AGENCE DE VOYAGES VIAU	Carrefour Laval	688-6211
VOYAGES MONTAMBAULT INC.	512, boul des Laurentides, Pont-Viau	669-1738
VOYAGES MONTAMBAULT INC.	Centre d'achats Duvernay 3100, boul. de la Concorde	661-4860
VOYAGES TRAVELAIDE	Centre Laval	688-5310
ST-EUSTACHE		
VOYAGES MONTAMBAULT INC.	350, boul Sauve St Eustache	627-4761
RIVE-SUD		
G.W. CLARK & CO. LTD.	43, rue Green, Saint Lambert	671-5555
VOYAGES TRAVELAIDE	Centre Place Longueuil	679-3777
BIEVILLE		
AGENCE DE VOYAGES POIRIER	600, boul Laurier, Beloeil	467-8971

Voyagez rassuré, demandez à votre Agence de Voyages, l'assurance voyage

Consultez nos pages touristiques chaque samedi

## Lavoie et Caouette: "Trop tard" et "socialisant"

par Fernand BEAUREGARD

Comme leurs leaders nationaux, les candidats conservateur et créditiste dans l'élection partielle d'Hochelega, avaient violemment dénoncé la décision du Premier ministre Trudeau d'annoncer à la population canadienne, sur le réseau de télévision de l'Etat, les mesures qu'il entendait prendre pour mettre un frein au fléau de l'inflation.

"La loi de la radio-télévision l'interdit", "C'est une manœuvre bassement électorale pour aider le candidat Junneau", avait dit Jacques Lavoie et Gilles Caouette avant que M. Trudeau ne s'adresse au pays.

Or, MM. Lavoie et Caouette, ont écouté "religieusement" le discours prononcé hier soir par le chef du gouvernement canadien.

Si M. Lavoie juge que le gouvernement Trudeau intervient "trop tardivement" pour appliquer ses mesures "restrictives" contre l'inflation, il trouve que les petits salariés, les retraités, les assistés sociaux ont été oubliés par M. Trudeau, il est toutefois prêt à admettre que la crainte qu'il manifestait n'était pas fondée.

"Ce n'était pas un discours politique, mais vraiment le genre de discours que l'on attend d'un chef de gouvernement, a-t-il commenté. "J'irais même jusqu'à dire que ce discours va m'aider demain (aujourd'hui) aux urnes, si les électeurs en perçoivent toutes les implications."

M. Caouette, pour sa part, a laissé le député René Matte, le superviseur de sa campagne, formuler ses commentaires. M. Matte, à l'instar de Jacques Lavoie, concède facilement que le discours du Premier ministre Trudeau n'avait rien d'électoral.

Mais il s'empresse d'ajouter que les mesures annoncées dans ce discours prouvent ce que les créditistes ont toujours pensé: M. Trudeau a sciemment laissé la situation économique du pays se détériorer pour pouvoir appliquer des mesures "de plus en plus socialisantes".

"Bien plus, déclare-t-il, quand il invite la population canadienne à des "restrictions volontaires", il sait fort bien que "ça ne marchera pas". Et je vous prédis que dans quelques mois, six tout au plus, face au refus des Canadiens de se serrer la ceinture, il mettra en vigueur des mesures encore plus cartémment socialistes."



## Un record

Comme il n'y avait rien d'intéressant à la télé et que l'annui le gagnait, David Brannock, de Miami, en Floride, s'est mis à bâtir un château de cartes. Quatre heures et 17 paquets de cartes plus tard, l'édifice ayant atteint 17 étages, le jeune consulta le catalogue des records Guinness: il venait d'établir un record mondial.



# 72<sup>ÈME</sup> vente ANNIVERSAIRE PASCAL

ACHETEZ TÔT  
LE CHOIX EST IMMENSE  
LES PRIX SONT RÉDUITS

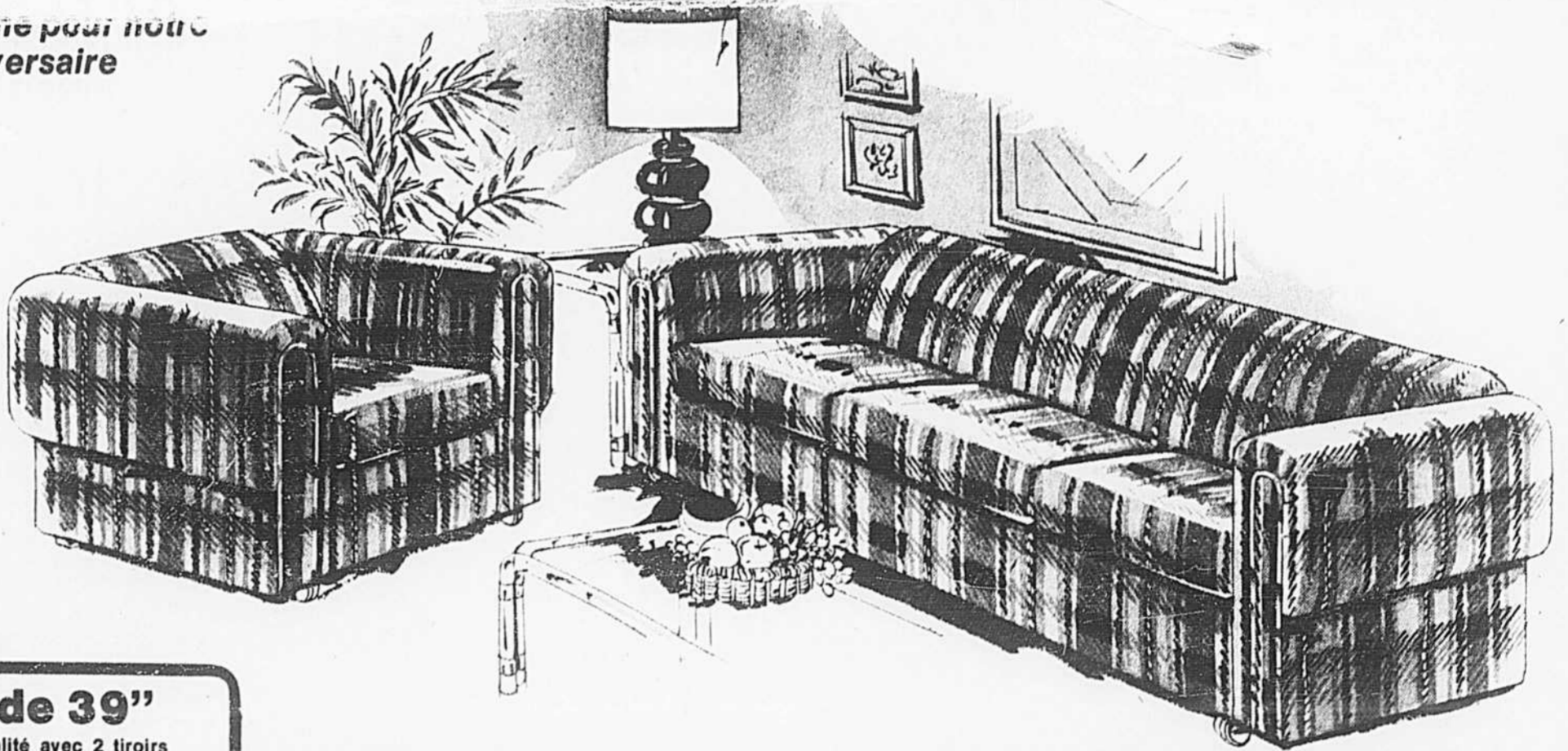
Super-aubaine pour notre vente d'anniversaire

## Ensemble de canapé et fauteuil

De style Contemporain, de fabrication traditionnelle avec cadre de bois robuste incorporé de ressorts en zig zag pour longue durabilité. Siège et dossier généreusement rembourrés de mousse et recouverts de tissu écossais de couleur terre de Siéne. Accoudoirs avec rembourrage très enveloppant style "Tuxedo" et coussins détachés. Cet ensemble est désigné pour convenir à différents décors.

Spécial d'anniversaire

**\$344<sup>88</sup>**



## Lit de capitaine de 39"

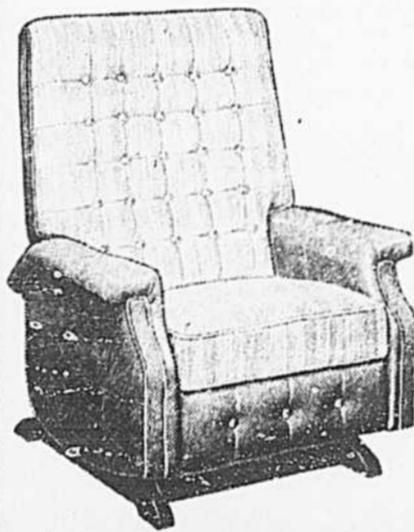
Barreaux tournés, élaboré en bois dur de qualité avec 2 tiroirs de grande dimension garnis de poignées en laiton fini antique. Matelas de 30" spécialement conçu pour l'encadrement et plate-forme de bois incorporée. Tête et pied de lit interchangeables.

Spécial anniversaire

**\$128<sup>88</sup>**



## Confortables fauteuils berçants et inclinables à bas prix par Berkline

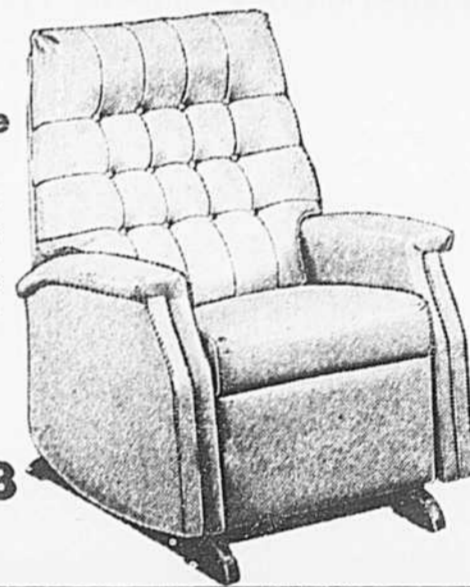


Fauteuil inclinable  
No 442-23

Recouvert de vinyle nautique jaune combo. De construction traditionnelle incorporée de ressorts reprenant leur forme initiale.

Spécial d'anniversaire

**\$159<sup>88</sup>**



Fauteuil inclinable  
No 440-23

Fauteuil à différentes positions recouvert d'un riche Naugahide de ton ivoire. Rembourrage de luxe en mousse et ressorts reprenant leur forme initiale. Construction de grand luxe et d'une longue durabilité.

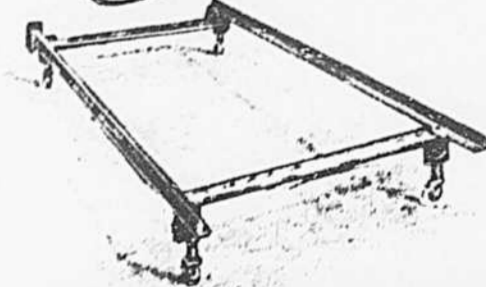
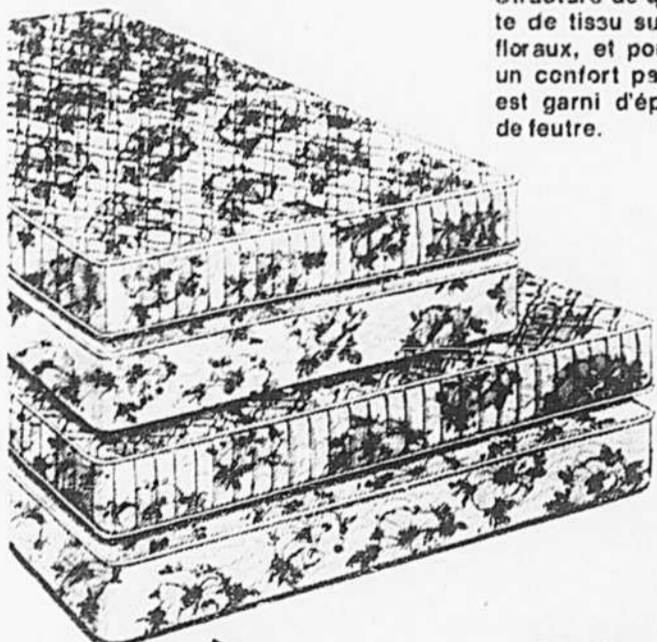
Spécial d'anniversaire

**\$144<sup>88</sup>**

## Super-aubaine pour votre sommeil

Ensemble "MAJESTIQUE" à un prix plus qu'avantageux, pour lit simple de 39" et lit double de 54".

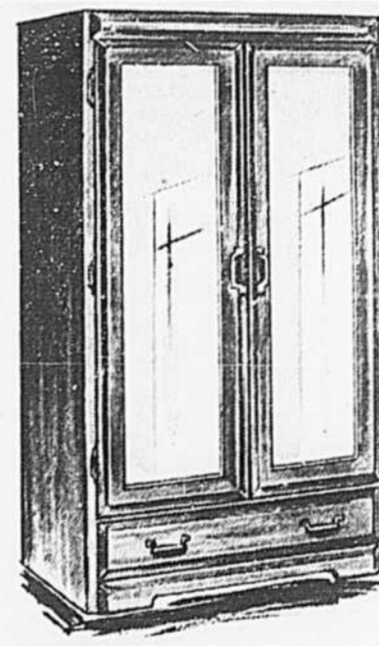
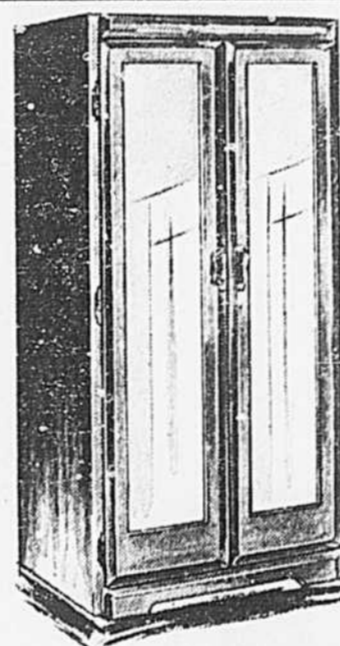
Structure de qualité recouverte de tissu surpiqué à motifs floraux, et pour vous assurer un confort parfait le matelas est garni d'épaisses couches de feutre.



Matelas et sommier de 39"  
PRIX DE VENTE PASCAL  
**\$88<sup>88</sup>** l'ensemble

Matelas et sommier de 54"  
PRIX DE VENTE PASCAL  
**\$99<sup>88</sup>** l'ensemble

Cadre de lit monté sur roulettes de 2 1/4"  
Pour transformer votre chambre en un style moderne. Cadre extensible de 39" à 60" de largeur.  
PRIX DE VENTE PASCAL  
**\$18<sup>88</sup>**



## Garde-robes

Spacieuses garde-robes mesurant 30" x 21" x 65 1/2" avec miroirs sur toute la longueur des portes et bordées d'une latte de cuivre. Construction murale en contre-plaqué de merisier, fini noyer et poli brillant.

No 5 Sans tiroir à la base

PRIX DE VENTE **\$99<sup>88</sup>**

No 30 Avec tiroir à la base

PRIX DE VENTE **\$119<sup>88</sup>**



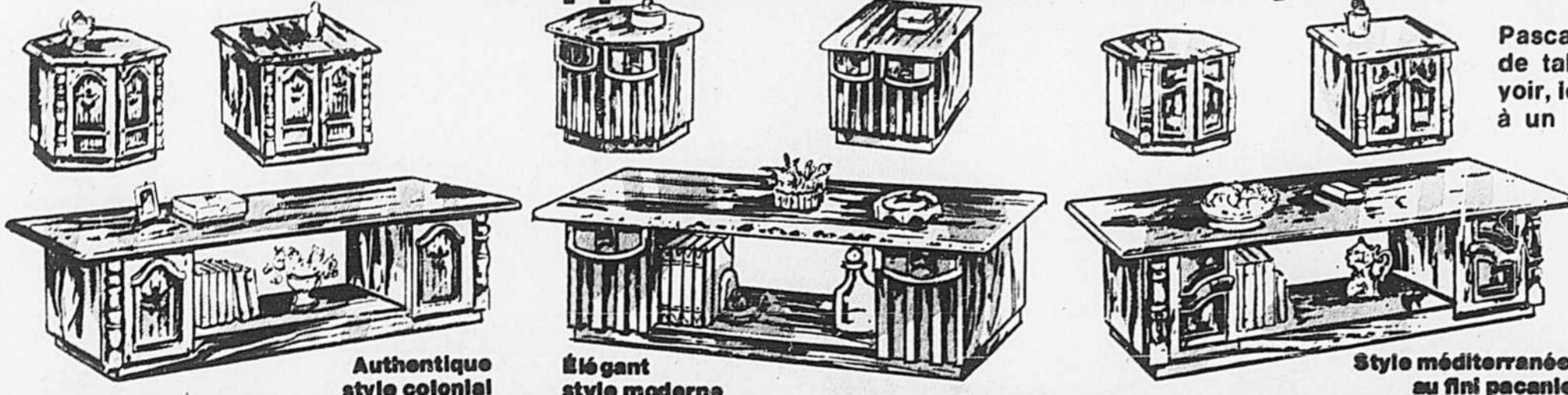
## Bureau d'étudiant

Panneaux frontaux des tiroirs en érable robuste avec côtés plaqués de merisier, fini muscadé. Dessus avec carte du monde facile à consulter.

PRIX DE VENTE  
Double côté no 107M 20" x 42" x 30" de hauteur **\$119<sup>88</sup>**

PRIX DE VENTE  
À un seul côté no 104M 20" x 31" x 30" **\$99<sup>88</sup>**

## Tables d'appoint et à café au fini noyer ou érable



Pascal vous offre un grand choix de tables élégantes pour le vivre, le salon ou la salle familiale, à un prix incroyablement bas.

Votre choix

**\$49<sup>88</sup>** ch.

EN VENTE À CES SUCCURSALES SEULEMENT :	LE CARREFOUR LAVAL 3055 BOUL. CARREFOUR	CÔTE-DES-NEIGES CHEMIN BEDFORD	CENTRE D'ACHATS BOULEVARD BOUL. PIE IX	CENTRE COMMERCIAL NORMANDIE BOUL. DE SALABERRY	4050 WELLINGTON VERDUN	CENTRE D'ACHATS DORVAL	FAIRVIEW POINTE CLAIRE	PLACE VERSAILLES 7505, RUE SHERBROOKE EST	5742 AVE DU PARC	GREENFIELD PARK BOUL. TASCHEAU	LIVRAISON GRATUITE TERMES BUDGÉTAIRES DISPONIBLES
--	--	-----------------------------------	---	---	---------------------------	------------------------	---------------------------	--	------------------	-----------------------------------	--

Les Italiens d'ici (3)

Un clergé irès présent, qui participe lui aussi à la guerre contre la loi 22

Dans les dix paroisses italiennes de Montréal, les messes se disent en italien. Depuis quelques années, on y va en anglais. "Pour les jours de fête", note le père Ermenegildo Crespi, cure de la paroisse Our Lady of Consolata.

L'église, comme l'école, mais à un moindre degré, est devenue un lieu d'anglicisation.

Lors de la dernière crise de Saint-Léonard, le clergé de ces paroisses majoritairement composé de prêtres d'origine italienne plus ou moins récente selon les cas n'a pas hésité à faire ce que ne fait plus depuis 10 ans le clergé québécois, c'est-à-dire à prendre part activement dans un problème de nature politique.

Dans une déclaration commune déposée au cœur de la crise, le clergé italien se prononçait contre le caractère discriminatoire de la loi 22 et en faveur du libre choix constitutionnel de la langue d'enseignement. Leur principal argument était que les écoles catholiques en majorité allaient s'inscrire aux écoles anglo-protestantes.

Père Crespi, est-ce que ce n'est pas là une prise de position risquée, puisque le problème linguistique a des implications politiques?

Le père Crespi qui est ici depuis trois ans seulement a fait comme pour la question: "Mais non, pour nous c'était un problème pastoral, la réponse des écoles protestantes."

Mais il y a tout peut-être d'élevés, sont effectivement passés du protestant, et au moment

où vous avez publié cette déclaration commune, il était possible et probable qu'on arriverait à un compromis quelconque.

Et l'Archevêché? Etant d'origine italienne, il est possible et probable qu'on arriverait à un compromis quelconque.

Le père Crespi esquive un peu, sourit un peu las: "L'Archevêché est au courant... S'il est d'accord? Ça, c'est autre chose évidemment. Nous avons l'impression, en fait, d'être un peu isolés."

Des paroisses isolées au sein du diocèse

"Nous avons eu des vagues de réaction, dans le passé, à cause de conflits relatifs à la dime. En 1964, il y a eu des dissidents qui sont allés à l'église pentecôtiste, et en 1970, des Témoins de Jéhovah. Je reconnais que c'était une prise de position dangereuse, mais il fallait réagir, d'autant plus que nos paroissiens attendaient cela de nous."

Mais, est-ce que vous, au Québec, on a une tradition de cléricisme.

Un reportage de Lysiane Gagnon

et ensuite une grande réaction contre cela, et que votre déclaration pouvait jeter un peu d'huile sur le feu?

Il réfléchit, puis fait oui de la tête, lentement, comme pour admettre que cela, en effet, pose un problème, mais que...

Il y a eu bien des Italiens retournés dans des écoles françaises... La loi a pour effet de diviser les familles... Les Italiens veulent que leurs enfants apprennent bien l'anglais.

Où, mais ne peut-on pas apprendre l'anglais dans une école française?

Sans doute... Je ne sais pas, j'essaie de comprendre ce qui se passe.

Est-ce que vous ne rencontrez pas parfois d'autres prêtres francophones du diocèse? Ils ne vous parlent pas de ces problèmes-là, dans une autre optique?

Nous avons peu de contacts, peu d'occasions de rencontre...

Le père Crespi s'anime et hausse le ton: "C'est l'Archevêché qui a décidé de faire des paroisses ethniques, plutôt que des paroisses territoriales. Mon église est entourée d'églises françaises. Les francophones vont là, et les Italiens viennent ici. C'est l'Archevêché qui a ordonné que nos messes soient dites en italien. C'est nous qui, pour garder les jeunes, avons pris l'initiative d'apporter une messe en anglais."

C'est vrai, nous manquons peut-être de renseignements sur l'histoire et la situation du Canada français. Mais les prêtres qui sont



photos Pierre DUCAM, LA PRESSE Mais dites-moi, la loi 22, est-ce que c'était vraiment nécessaire...? Le père Ermenegildo Crespi, cure de la paroisse Our Lady of Consolata.

ici depuis plus longtemps que moi, rendez-vous compte qu'ils étaient surchargés. De 1960 à 1968, 38 baptêmes par jour, et le presbytère toujours plein de gens qui venaient nous demander de l'aide, des renseignements, des traductions parce qu'ils ne savaient pas où aller...

Les "classes parallèles" au presbytère...

Je gardais pour la fin une question pour laquelle j'appréhendais une réponse évasive: était-ce bien vrai que les paroisses avaient très activement participé au printemps dernier à l'organisation des "classes parallèles", dont le but avoué était de contourner la loi 22 en préparant les enfants italiens aux "tests" d'anglais?

Je pose la question, et le père Crespi éclate de rire au souvenir de ce joyeux brouhaha: "Ah oui, le sous-sol, les bureaux, c'était plein de monde partout, il y a même eu des photos dans les journaux! Bien sûr, on ne pouvait pas s'occuper de l'enseignement, mais nous fournissions les locaux. Ah, oui, c'était plein de monde qui allait et venait, il a fallu suspendre les activités de la chorale, faute de place..."

Le père Crespi voudrait bien parler d'autre chose, de la chorale par exemple. Il a l'air infiniment bon et un peu fatigué, il sourit gentiment: "Avoir plusieurs cultures, c'est une grande richesse, vous ne trouvez pas? La loi 22, vraiment, pourquoi? Est-ce que c'était vraiment nécessaire de faire la loi 22?"

On peut passer sa vie à Montréal... en Italien

SUITE DE LA PAGE 1

Mme Vittoria constitue un cas exceptionnellement exceptionnel chez les gens de sa génération. Il reste que les quartiers montrealais à forte concentration italienne conservent encore une mentalité de ghetto. A un point tel qu'une commerçante transphonie de la rue Jean-Talon affirme qu'il lui arrive fréquemment de se faire enguirlander parce qu'elle ne parle pas... italien.

"Plus on est minoritaire, moins on est pensant, plus on cherche la protection de ses semblables... explique M. Angelo Montini qui parle ici davantage comme psychologue que comme leader du "Consiglio educativo".

La très grande majorité des Neo-Québécois d'origine italienne viennent du Sud (la Sicile, la Calabre, la région napolitaine, etc.) et en général de petits villages. Saut exception, c'est la pauvreté qui les a fait émigrer.

Autant de facteurs qui font que l'immigrant italien s'est rattaché très fort à sa propre communauté, au risque d'ailleurs de se faire exploiter par certains de ses compatriotes... et au risque de se retrouver terriblement isolé par rapport à l'ensemble d'une société dont il ne connaît ni les lois, ni les coutumes, ni les recours auxquels il a droit.

C'est pourquoi la nouvelle Fédération des Italo-Canadiens du Québec s'est efforcée dès sa fondation, en 1972, d'établir des structures d'accueil et d'information. C'est aussi pourquoi la Confédération des syndicats nationaux (qui regroupe beaucoup d'Italiens dans le secteur de la construction) a conclu récemment une entente avec l'Association chrétienne des Travailleurs italiens, dans le but d'accélérer l'intégration de ces travailleurs immigrés à "la majorité québécoise"... mais aussi pour leur fournir des renseignements élémentaires (sécurité sociale, salaire minimum, etc.).

Les choses changent. Mais pendant de longues années, l'immigrant fraîchement débarqué ne pouvait compter que sur sa famille (si, par chance, des membres ou des amis de sa famille étaient déjà établis ici), et sur cette autre institution, l'Eglise.

Encore aujourd'hui, les presbytères des paroisses italiennes de Montréal reçoivent en moyenne, chaque semaine, une trentaine de

personnes qui manquent de renseignements — qu'il s'agisse de l'assurance-chômage ou des lois de l'immigration, et qui, ignorant encore le français et l'anglais, ne savent pas où s'adresser. C'est d'ailleurs cela qui explique que tous les prêtres des paroisses italiennes doivent parler couramment italien.

Et encore les choses ne sont-elles pas si simples, car un cure originaire du nord de l'Italie avoue avoir du mal à comprendre ses paroissiens qui, eux, viennent du sud.

Les résidents âgés des quartiers italiens parlent l'un ou l'autre des dialectes hérités de leurs villages nataux. Les plus jeunes parlent un

melange d'italien classique et de dialecte familial. (Rappelons que l'Italie n'a été unifiée qu'au XIXe siècle, et que d'une région à l'autre, les gens peu instruits ont encore du mal à communiquer entre eux.)

Une culture anémique et l'insécurité

C'est une culture coupée de ses sources et anémique qui se perpétue au sein de cette communauté: les stations radiophoniques qui diffusent des émissions en langue italienne font passer la musique légère bien avant l'information, les quatre journaux de la communauté italienne (deux hebdomadaires et deux mensuels) pratiquent en général

une forme de journalisme analogue à celle de nos journaux de quartier, axée sur la réclame publicitaire, les événements non conflictuels et les sujets non compromettants.

Contrairement à ce qui se passe, par exemple, dans la colonie grecque de Montréal, il n'y a pratiquement pas de lignes de partage idéologiques au sein de la communauté italienne. Les Grecs, même émigrés, sont farouchement pour ou contre le régime de leur pays natal, mais les Italo-Montrealais sont assez peu politisés dans l'ensemble.

"L'Italie est un pays très politisé", note l'un des leaders de la

communauté, mais les immigrants ne le sont pas. C'est peut-être l'un des facteurs qui expliquent que la majorité d'entre eux aient visiblement tant de difficultés à comprendre la dimension politique du problème linguistique au Québec. (Quand on ne s'est pas engagé idéologiquement dans son pays d'origine, comment le faire ailleurs?) Même parmi les leaders de la communauté italienne, il est difficile de trouver une gauche et une droite, quoique certains jeunes gens — la première génération formée à l'université — tentent maintenant de faire de leur milieu d'origine une analyse politique. Dans des lettres aux journaux, ceux-là parlent de l'exploitation dans laquelle ont été maintenus leurs parents, du climat de peur et d'anxiété dans lequel ils ont vécu. Peur "d'être interpellés dans la rue", peur des petits "parrains" qui régneront à une certaine époque, peur des patrons...

Encore aujourd'hui, c'est avec réticence qu'une femme dans la quarantaine évoque la dernière guerre, alors que le Canada était en guerre contre l'Allemagne et l'Italie. "Mes parents — même ma mère — devaient se rapporter à la police chaque mois. Ma mère, en partant, nous disait toujours ce qu'il faudrait faire si elle ne revenait pas. Mon frère était surveillé... et pourtant il s'est engagé dans l'armée canadienne. Il y a eu des gens emprisonnés, à Petawawa par exemple."

— Vous en connaissiez?

Et alors, chose surprenante en 1975, trente ans après la guerre, et de la part d'une femme entièrement intégrée à la société francophone, elle hésite, elle réagit comme si elle avait encore peur: "Oui, c'est-à-dire non, enfin, ce n'étaient pas des amis, c'étaient des connaissances, même pas des connaissances... Des voisins."

Peu à peu, le souvenir de l'Italie s'estompe...

Mais si certaines traditions (cohésion familiale et habitudes alimentaires par exemple) se perpétuent au sein de la colonie italienne, le sentiment d'attachement au pays d'origine décroît fortement dès qu'une famille commence à prendre racine ici. Une enquête faite par M. René Didier pour la Commission Gendron montre que les Italiens sont, à ce chapitre, dans la moyenne des immigrants, et sont moins attachés à leur pays d'origine que les Grecs, les Français, les Allemands et les Portugais.

Leur nouveau "Pays", leurs nouvelles racines, c'est plutôt la com-

munauté italienne, de leur pays d'adoption qui les leur apporte.

Ainsi, seulement 15 p. cent des Italo-Québécois souhaiteraient acheter une maison en Italie (c'est le cas de 78 p. cent des Grecs et de 54 p. cent des Français), un peu plus du tiers souhaiterait prendre leur retraite en Italie (mais 80 p. cent des Grecs et 59 p. cent des Français voudraient finir leurs jours dans le pays natal).

Mais pour la majorité (83 p. cent), les meilleurs amis sont surtout d'origine italienne eux aussi. 76 p. cent préfèrent vivre dans un quartier à concentration italienne, et 89 p. cent sont en faveur de l'existence d'associations ethniques, bien que 19 p. cent seulement en soient membres, et que le tiers seulement participe aux activités de ces associations.

Même contradiction au sujet des classes du samedi ou les enfants d'âge scolaire peuvent apprendre l'italien: tous les répondants souhaitent leur maintien, mais le quart seulement s'en prévient. Il y a actuellement environ 5,000 inscriptions dans ces classes, ce qui est assez peu.

Mais le traumatisme de l'immigration et le sentiment d'appartenance au groupe reste fort: le tiers (34 p. cent) ont eu, à leur arrivée ici, un compatriote comme premier employeur, et la totalité des répondants affirme que le premier rôle d'un groupe ethnique est d'aider "les nouveaux arrivants".

Et effectivement, cette entrée est extrêmement forte, comme si c'était une grande famille élargie. Les bénévoles qui donnent de leur temps aux nouveaux immigrants se retrouvent même dans les milieux les plus parvenus de la communauté.

Pour celui qui débarque dans l'inconnu, il suffit parfois d'une adresse pour trouver aide et réconfort. Ainsi, M. Vittorio a été hébergé pendant deux semaines à Winnipeg par une famille qui était "parente avec un compatriote rencontré en Belgique". Des cas comme ceux-là sont innombrables. C'est, à un degré infiniment plus élevé, le même type de réaction que le touriste québécois qui, vaguement perdu à l'étranger, se jetera dans les bras de celui dont il reconnaît l'accent et qui s'écriera: "Ah, enfin. On est en famille!..."

DEMAIN: un grand trait culturel: la famille.



La majorité des Neo-québécois d'origine italienne préfèrent habiter des quartiers à concentration italienne. La vie quotidienne s'en trouve facilitée, et les contacts sont plus spontanés.

**en bref**

**Quatre candidats dans Restigouche**

CAMPBELLTON, N.-B. (PC) — Quatre candidats se disputent l'élection partielle fédérale d'aujourd'hui dans le comté de Restigouche, et 31.764 électeurs sont inscrits aux listes de scrutin.

Cette élection a été provoquée par la démission, en avril dernier, du député libéral Jean-Eudes Dubé, qui a quitté la Chambre des communes pour accepter une situation au ministère fédéral de la Justice. M. Dubé avait été élu au Parlement pour la première fois en 1962.

M. Maurice Hiquail, ajusteur d'assurances âgé de 37 ans et maire adjoint de Campbellton, est le candidat libéral.

M. Roger Caron, âgé de 40 ans et homme d'affaires à Campbellton, se présente sous l'étendard conservateur. Il a déjà été vice-président du Parti conservateur du Nouveau-Brunswick. Le candidat du Nouveau parti démocratique est M. Edgar Dugas, âgé de 53 ans, qui en est à sa troisième tentative pour obtenir ce siège. Il est vice-amiral. M. Hennessy l'Association neo-démocrate de Restigouche.

Mme Laurence Audet, 42 ans, mère de cinq enfants, est candidate du Crédit social. C'est la première fois qu'elle brigue un poste public.

**Détour par Montréal**

TORONTO (d'après CP) — Les Torontois qui veulent prendre l'avion pour Vancouver ou l'étranger devront probablement se rendre d'abord à Montréal si le gouvernement n'arien persiste dans son opposition à la construction du nouvel aéroport de Pickering. Tel est l'avertissement lancé par le nouveau ministre fédéral des Transports, M. Otto Lang, dans une interview accordée au Toronto Star, interview dans laquelle il précise que les travaux d'expansion en cours à l'aéroport international de Toronto, à Malton, ne suffiront pas à résoudre les problèmes de congestion qui commenceront à se manifester dès l'été de 1976. Selon M. Lang, les Torontois pourront alors être obligés de se rendre à l'aéroport de Dorval par le service ADAC, et ceux qui veulent se rendre à l'étranger devront ensuite être acheminés par taxi ou autobus jusqu'à Mirabel. M. Lang a déjà réitéré la volonté du gouvernement fédéral de ne pas étendre la superficie de l'aéroport de Toronto au-delà des 4.200 acres qu'il occupe présentement.

**Un Canadien au KISO**

GENEVE (AFP) — M. Ralph Hennessy, directeur du Standards Council of Canada (SCC), a été élu vice-président de KISO, organisation internationale de normalisation, annonce cette institution lundi à Genève.

Il prendra ses fonctions le 1er janvier 1976 pour trois ans, succédant à M. Nikolaus Ludwig, directeur du DIN (Deutsches Institut fuer Normung) (Allemagne fédérale).

Il a été vérificateur des comptes et chef du personnel auprès des Forces armées canadiennes avec le grade de vice-amiral. M. Hennessy est rentré dans la vie civile en 1970 pour aider à l'organisation du conseil canadien des normes.

**Forget à Helsinki**

HELSINKI (AFP) — M. Claude Forget, ministre québécois des Affaires sociales a rencontré lundi à Helsinki son homologue finlandais, Mme Aili Lahtinen.

M. Forget était arrivé samedi à Helsinki à la tête d'une délégation pour une visite de quatre jours en Finlande.

La délégation a déjà visité le Bureau national de la santé, l'Institut national de la médecine du Travail et le centre de réadaptation de la fondation de la médecine du travail.

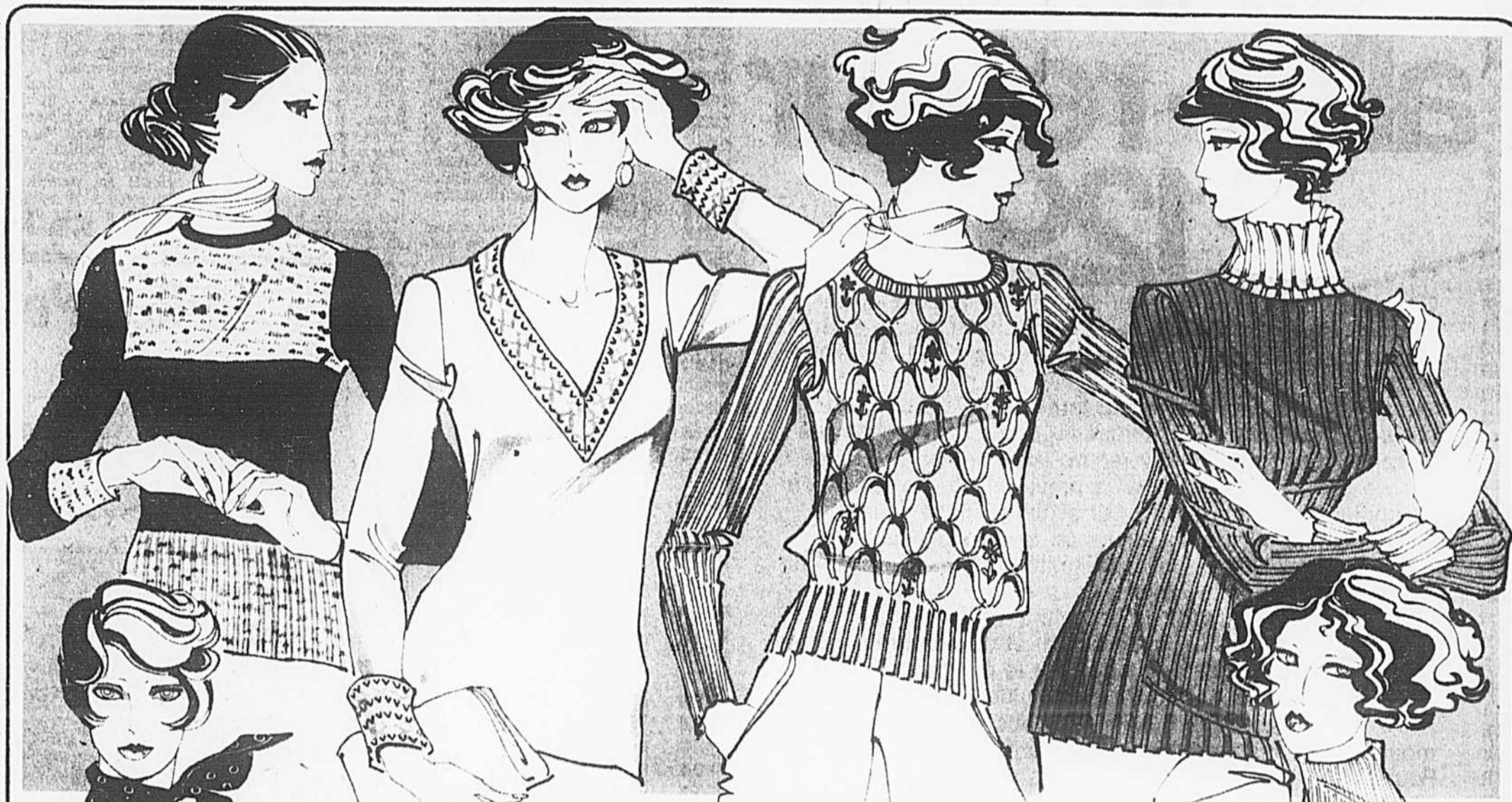
**Objections aux prisons**

OTTAWA (PC) — M. André Therrien, commissaire aux pénitenciers, estime que son service pourrait être obligé de revoir son programme de construction de pénitenciers en raison des objections soulevées par le public.

Faisant état des projets de construction de prisons à sécurité maximale ou moyenne à Saint-Jean N.-B., Inimistil Ont. ou près d'Edmonton, M. Therrien a déclaré hier au cours d'une interview, à Ottawa, que l'opposition du public pourrait mettre en question son programme quinquennal d'une valeur de \$175 millions.

**MIRACLE MART**

**Corsages allurés pour l'automne. Prix des plus avantageux.**



**Plusieurs attrayants modèles au choix. Venez tôt.**

Prix d'achat spécial

**388** ch.

Profitez de ces bas prix pour faire ample provision de ces chandails de coupe moderne, réalisés dans un tissu acrylique lavable et séchant rapidement.

Notre vaste sélection comprend des modèles à effet tweed, torsades, pointelle, jacquard, broderie et autres ravissants motifs. Choix d'encolures pour combler tous les goûts. Nouvelles teintes d'automne: brun, vert, rose, chameau, bleu, beige, rouille, ivoire, blanc. P.M.G.

Chandails pour dames



**Cardigan effet tweed**

Prix d'achat spécial **588** ch.

Un modèle des plus en vogue cet automne. Modèle enveloppant. A porter sur une chemise ou un chandail. Tons variées de brun, marine ou de vert. P.M.G.

Chandails pour dames



**Tricot de nylon**

Prix d'achat spécial **388** ch.

Chemises "T", en nylon. Manches longues. Gamme imposante de couleurs d'automne. P.M.G.



**Chemises en tricot polyester**

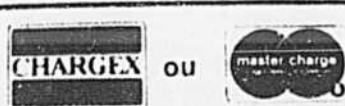
Prix d'achat spécial **388** ch.

Un vêtements pratique et confortable qu'on porte avec plaisir avec un pantalon ou une jupe. Confection soignée. Parement devant, poignets deux boutons. Teintes unies de rose, bleu, vert, rouille, beige. Disponibles également dans une variété de jolis imprimés aux couleurs de l'automne. Procurez-vous en plusieurs à ce bas prix! P.M.G.

**MIRACLE MART**



**ça fait partie de votre monde**



- Mail West Island, Transcanadienne, Sortie 35
- Place Longueuil
- Place LaSalle

- Chomedey (Centre commercial St-Martin)
- Jean Talon et Pie IX
- Place Versailles
- Faites vos emplettes au Miracle Mart de la Plaza Alexis Nihon, par métro (terminus Atwater)

- Mail Cavendish, Côte St-Luc
- Pont Viau (Centre commercial)
- Plaza Greenfield Park

- Chateauguy, 180 boul. d'Anjou
- Plaza Côte-des-Neiges
- Les Galeries Lachine



Achetez vos billets pour les matchs des Alouettes à Montréal au comptoir TRS dans les magasins Miracle Mart.

QUVERT • Lundi à mercredi 9h à 18h • Jeudi et vendredi 9h à 21h • Samedi 9h à 17h

# la Floride aller-retour \$129

Goûter les joies de la Floride, sans se faire écorcher par des prix exorbitants, c'est maintenant chose possible. Grâce aux tarifs réduits des trains Amtrak "Coach", \$129, aller-retour.

Le tarif Amtrak est inférieur au tarif aérien le plus bas et il y a de fortes chances qu'il vous en coûte moins cher que le trajet en voiture. Et pour rendre votre séjour en Floride encore plus agréable, Amtrak a prévu un boni spécial. Pour la modique somme de \$70 par semaine, nous vous fournirons une Plymouth Duster ou une voiture de catégorie équivalente. Millage illimité. Vous ne payerez que l'essence, l'huile et les taxes.

Le tarif Amtrak de \$129 est valable à destination de Miami, Orlando (Walt Disney World) et de nombreux autres centres de villégiature de Floride sur le parcours Amtrak. Partez n'importe quel jour de la semaine et revenez avant le 19 décembre 1975. Et rappelez-vous, les enfants de moins de 12 ans voyagent à demi-tarif.

Pour obtenir plus de renseignements ou pour réserver, communiquez avec Amtrak (Vous trouverez notre numéro dans les pages jaunes de votre annuaire téléphonique sous la rubrique Chemins de fer) ou avec votre agent de voyage. Partez pour la Floride... gaiement... à la manière Amtrak... c'est une aubaine à attraper... sans tarder!



## L'optimisme est de mise à la monnaie olympique

par Guy PINARD

La direction du programme de la monnaie olympique se réunissait à Montréal il y a quelques jours pour réévaluer sa stratégie pour la vente des pièces d'argent et aussi prendre connaissance de l'ébauche du programme de marketing des pièces d'or. Et selon le président, M. Austin Page, un mot, "optimisme" suffit pour résumer les assises.

Même s'il reste encore trois séries des pièces d'argent à lancer sur le marché, l'attention se tourne déjà vers les pièces d'or, dont les profits pourront rapporter entre \$20 et \$35 millions au COJO, tout dépendant des ventes évidemment, mais aussi du cours du prix de l'or sur le marché de Londres.

On se rappelle que le prix de vente des pièces de monnaie sera établi à partir d'une moyenne des cours de l'or sur le marché de Londres.

Pour que le programme produise des profits intéressants, il faudra donc que l'or ait été acheté à un prix moindre que le prix moyen; par contre, toute hausse du prix de l'or rendra les pièces plus attrayantes pour les collectionneurs.

On sait que la pièce ordinaire doit se vendre environ \$110 (pour une valeur en or de \$35 au cours actuel), tandis que l'épreuve numismatique doit se vendre environ \$150 (pour une valeur en or de \$70). La marge de profits sera donc meilleure pour la pièce ordinaire d'un contenu d'un quart d'once d'or que pour l'épreuve numismatique d'un contenu d'une demi-once d'or. L'épreuve numismatique contiendra 90 pour cent d'or contre 60 pour cent pour la pièce ordinaire. Les métaux d'alliage seront l'argent et le cuivre.

Le programme des pièces d'or est très avancé. Au fait, selon M. Page, il accuse même plusieurs semaines d'avance sur l'écheancier.

"Le dessin est terminé, et nous avons déjà entrepris l'é-

tude du programme de frappe", a-t-il dit.

Les commentaires recueillis au cours du meeting ont permis d'établir que le programme de pièces d'or suscitait déjà beaucoup d'intérêt, tout particulièrement au Japon, où la relance économique a donné un bon coup de pouce aux pièces d'argent.

Puisqu'il est question des pièces d'argent, la direction de la monnaie olympique a pris la décision de ne plus protéger le prix de vente au

détail de la première série (vendue \$46 au lieu de \$55) et de mettre un point final à la frappe. Dans les deux cas, on mentionne la même date, le 1er décembre.

Depuis le lancement du programme, en décembre 1973, les distributeurs pouvaient obtenir la première série à meilleur compte et partant en faire profiter les clients qui souscrivaient au jeu complet de sept séries.

Mais à partir du premier décembre, les distributeurs et

les collectionneurs devront payer le même prix pour la première série que pour les trois autres.

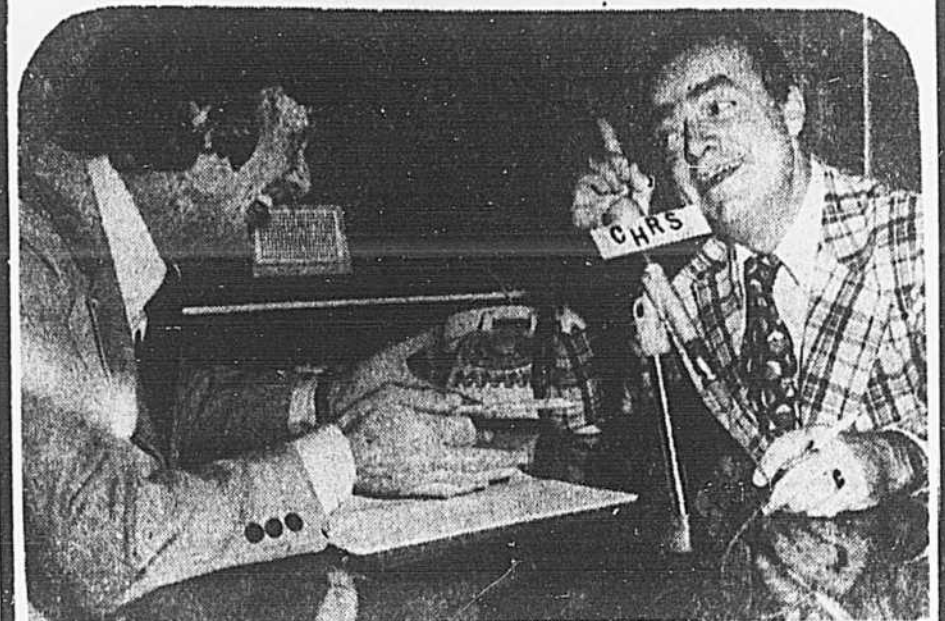
Enfin, M. Page est heureux des premiers résultats obtenus de la campagne publicitaire de la télévision américaine, en marche depuis le 20 septembre.

"Notre film publicitaire est accompagné d'un numéro de téléphone, et depuis le début, nous avons déjà reçu 12.000 appels. C'est très encourageant", a-t-il conclu.

### Gilles Pellerin

à

## CNRS 1090



C'est un rendez-vous du lundi au vendredi dès 9h am avec GILLES PELLERIN et HECTOR LEDOUX pour l'émission DEPANNAGE à C H R S 1090

# EATON



Un retour élégant  
aux sources avec  
«One World» de  
Sango offert  
à prix spécial!

Prix Eaton

**119<sup>99</sup>**  
le 45-pièces

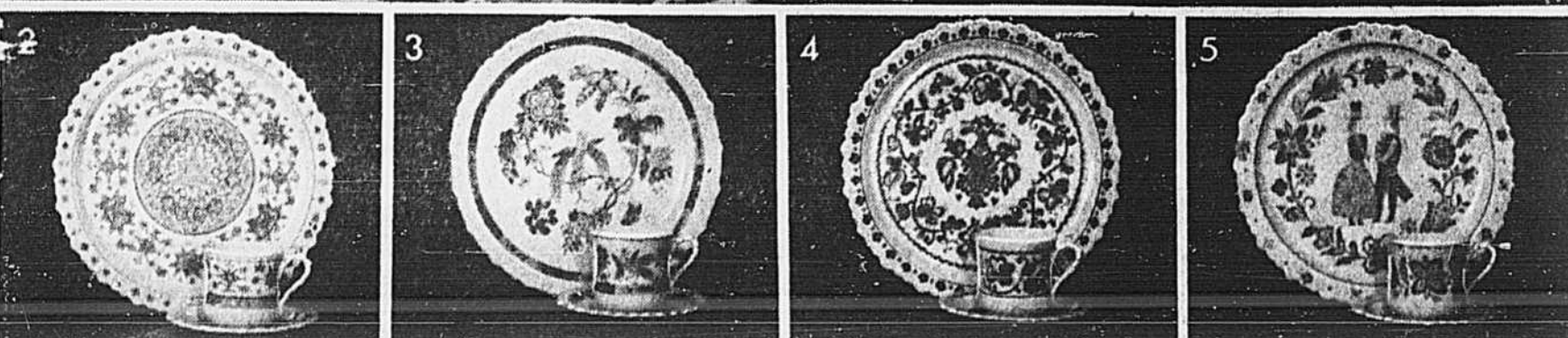
«One World» de Sango vous propose cet élégant service de vaisselle reproduisant les motifs traditionnels d'éthnies bien connues. Par la forme et le coloris, cette fine porcelaine japonaise reste dans le ton des goûts modernes. Non seulement belle, mais pratique aussi: elle va au lave-vaisselle! Cette vaisselle digne de vos meilleurs exploits culinaires vous est proposée dans un choix de 5 motifs attrayants: (1) «Hellespont», (2) «Lapland», (3) «Jade Garden», (4) «Basque» et (5) «Amish County». Le service de 45 pièces est composé de: 8 assiettes à diner, 8 assiettes pain/beurre, 8 bols à soupe, 8 tasses et soucoupes, 1 pot à crème, 1 sucrier avec couvercle, 1 plateau et 1 légumier. Pièces de réassortiment jusqu'en 1980.

Pièces de réassortiment vendues à prix réduits pour achats en personne seulement.

Eaton Centre-ville (quatrième étage), Anjou, Pointe-Clair, Candish et Laval, Rayon 252.

Magasins et catalogue:

842-9211



- RES-MIDI  
1:00 (2) Mon ami Ben  
Machine  
(3) Young and Resless  
(5) The Magnificent Marble  
Machine  
(6) The Bob McLean Show  
(8) Showoffs  
(9) NC Echos du monde  
arménien  
(12) The Filintstones  
2:30 (1) Le 10 vous informe  
2:30 (2) Les Coqueluches  
du CIR.  
Inv.: Pascal Normand, Christine  
Chartrand, Georges Tremblay.  
(3) Search for Tomorrow  
(5) Three for the Money  
(8) All My Children  
(9) NC Chances égales  
(10) Les Tannants  
(12) Matinee with George  
Balcan  
The Secret eye of an American  
3:00 (1) Math Relationships  
1:00 (3) One O'Clock News  
(5) Truth or Consequences  
(8) The Larry Solway  
Show  
(8) Ryan's Hope  
(9) NC Le Monde de M.  
Danse  
(8) Mulligan Stew  
1:30 (3) Across the Fence  
1:30 (2) Téléjournal  
(3) As the World Turns  
(5) Days of Our Lives  
(8) Any Woman Can  
(9) Let's Make a Deal  
(9) C (9) NC (17)  
Parlons français II  
(10) A votre service  
Le bénévolat  
(12) Variety Specials  
1:35 (2) Femme  
d'aujourd'hui  
1:45 (9) C (9) NC (17)  
Parlons français III  
2:00 (3) Guiding Light  
(5) Coronation Street  
(8) \$10,000 Pyramid  
(9) C (9) NC (17)  
Parlons français I  
2:15 (9) C (9) NC (17)  
Les Oriolans  
The Secret of the Casbah  
(8) Let's All Sing  
2:30 (2) Cinéma  
1973  
(3) Edgo of Night  
(5) The Doctors  
(8) Rhyme or Reason  
(9) C (9) NC (17)  
Les Cent tours de Centour  
(12) What's the Good Word?  
2:45 (9) C (9) NC (17)  
Autonomie  
3:00 (3) Match Game '75  
(5) Take thirty  
(8) Another World  
(9) C (9) NC (17)  
General Hospital  
(9) C (9) NC (17) Les  
Mystères de l'homme  
(12) The History of Space  
Flight  
3:30 (3) Tattletales  
(5) Celebrity Cooks  
(8) One Life to Live  
(9) Lilas, Yoga and You  
4:00 (2) Bohino  
(3) Musical Chairs  
(5) Somersot  
(6) Forest Rangers  
(10) Fusée SL-5  
(8) Batman  
(9) C (9) NC (17) Ce coin  
de pays  
(12) Celebrity Dominoes  
(22) You Don't Say  
(22) Mister Roger's  
Neighborhood  
4:30 (2) Nic et Pic  
(3) Ironside  
(5) Merv Griffin  
(8) The Electric Company  
(8) The Munsters  
(9) C (9) NC (17) Dans la  
Nite des hommes  
(12) Filintstones  
(22) Sesame Street  
5:00 (2) Daniel Boone  
(2) Stationary Ark  
(9) C (9) NC (17)  
Aux yeux du présent  
(12) It's Your Move  
(22) Happy Day  
(22) Same Day  
5:30 (3) Beverly Hillsbillies  
(3) The Partridge Family  
(8) Newscircle  
(12) The Price is Right  
(22) Filintstones  
(22) The Electric Company  
6:00 (2) Ce soir  
(3) (9) (12) News  
(5) Eyewitness News  
(8) C (9) NC (17) Rythmes  
L'ensemble folklorique chinois de  
Montreal  
(10) Parle, parle, jase, jase  
(12) Total News  
(22) Hodgopodge Lodge  
6:30 (5) NBC News  
(8) Hogan's Heroes  
(9) C (9) NC (17) Dix  
enfants au soleil  
(12) ABC Evening News  
(22) Teaching Children  
to Read  
7:00 (2) Le Monde  
merveilleux de Disney  
"Le secret du château de Lord  
Blythe"  
(3) CBS News  
(5) Adam 12  
(8) Reach for the top  
(8) The F.B.I.  
(9) C (9) NC (17) Un p'tit  
coup de coeur  
"Le Jeune"  
(10) Le 10 vous informe  
(12) When Things Were  
Rotten  
"The Ultimate Weapon"  
(22) Mickey Mouse Club  
(22) Psychology Today  
Interview with B. P. Skinner  
7:30 (3) Let's Make a Deal  
(5) Screen Test  
(8) Celebration  
Inv.: Conny Van Dyke  
(9) C (9) NC (17) Si on s'y  
mettait  
"Le travail ne tue pas"  
(10) Hawaii 5-0  
(12) Mickey Mouse Club  
(22) Martin Agronsky  
8:00 (2) La Série mondiale  
de baseball  
EN CAS DE PLUIE:  
8:00 "Paris brûle-t-elle"  
9:00 "Gros coup à Dodge City"

radio-télévision  
PAR LOUISE COUSINEAU

Merci pour de la bonne télévision

Quelle merveille que ce "Superfleurs"! Une fois la dernière image évanouie, j'avais deux préoccupations: ne faire passer ma chair de poule et réfléchir à la question suivante: "Si tous les shows de variétés étaient aussi bons, est-ce qu'on s'habituerait au point de les trouver ordinaires?"

Question parfaitement niaiseuse puisqu'on nous les sert bons comme ça au compte-gouttes et qu'on ne risque donc pas de devenir gâtés.

Il s'agissait donc de fêter le 50e anniversaire de la CAPAC (la Société des auteurs, compositeurs et éditeurs de musique du Canada). C'était un peu pompeux et guindé comme une fête officielle. Mais le réalisateur Richard Martin nous a démontré une fois de plus que la télévision est un médium extraordinaire quand on sait s'en servir. "Superfleurs" était plein de trouvailles, d'inventions et de beau monde. On en aurait mangé!

Ces improvisations entre Stéphane Venne, Pierre Lalonde et Emmanuelle, qui avaient l'air d'une répétition tellement meilleure que le vrai show: cet "Amène-toi chez nous" de Jacques Michel, chanté sur un rythme plus lent que d'habitude et qui jamais n'avait été si beau; ce flash du sourire d'André Gagnon; Louise Forestier qui dansait presque en dehors du champ de la caméra; la tête si belle de Luc Plamondon; le plaisir évident de François Cousineau; la

voix rauque de Diane Juster qui vous amène au bord des larmes; la longue communicative des deux Christine (Charbonneau et Chartrand) et de France Castel, leurs mouvements, leur timing; le génie d'avoir présenté des compositeurs méconnus dont nous adorons les chansons (Germain Gauthier qui compose les succès de Renée Claude, Mario Bruneau ceux d'Isabelle Pierre, Michel Robidoux qui est l'auteur du "Petit roi" de Ferland); c'était une surprise après l'autre, un trip qui ne finissait pas, qui nous disait qu'on n'est pas un dieu, qu'on est fins et beaux. Mon Dieu que j'aimais ça!

Une fois le choc passé, je me suis rendu compte que les supers supers (Charlebois, Vigneault, Leclerc, Ferland) étaient absents. Sur le moment, je ne m'en étais même pas aperçu, tellement ce que je voyais était extrêmement satisfaisant.

Le plus drôle est que le "MC" n'était même pas un professionnel (dans ce domaine du moins), mais le joueur de hockey Guy Lafleur. Il s'en est bien tiré, en n'essayant pas d'être autre chose que lui-même. Il n'avait pas toujours l'air de savoir quoi faire de son visage, de son micro ou de son corps et c'est justement cela qui le rendait attachant, tout en tranchant avec le professionnalisme de nos vedettes. Je ne crois pas qu'il ait devant lui une carrière à la télé (sauf à la Soirée du hockey bien entendu).

Le problème était admirablement défini par cette auditrice de hot line qui disait à Emile Genest: "C'est les histoires qui manquent: c'est comme toute des bouts de films." Cette absence de bons scénarios a été soulignée mais pas expliquée. On n'a pas compris non plus à qui toute l'affaire profite: aux propriétaires de salles, comme le disait Michel Brault, aux distributeurs ou aux producteurs?

Deux points toutefois étaient clairs: les acteurs et les techniciens ne s'y enrichissent pas — Danielle Ouimet a touché \$1,200 pour Valérie et 70 p. cent des artisans du cinéma gagnent moins de \$19,000 par an — et la taxe d'amu-

sentent de 10 p. cent (ça tout le monde s'entend sur le montant) devrait revenir au cinéma plutôt qu'à aller à la réfection des trottoirs.

Si le film de Letarte voulait exprimer le fouillis immense de l'industrie, il a parfaitement réussi. Et on aura compris, lorsque la loi-cadre nous a été chantée en grec, qu'il ne faut pas s'attendre à ce qu'elle fasse des miracles. A la fin, Pierre Nadeau, dont le rôle a été plutôt effacé dans la mise en scène, se demandait si le cinéma québécois allait bientôt éclater, comme ce fut le cas pour la chanson. Claude Jutra se plaignait: "Le public est découragé: s'il accordait seulement au cinéma l'intérêt qu'il accorde à la chanson."

Ce n'est pas le public qui est découragé, mais le cinéma. D'ailleurs "Silence..." nous fournissait de bons éléments de réponse en nous montrant des extraits de quelques navets comme "J'ai mon voyage" ou "La mort d'un bûcheron". Il y a des gens qui ont payé \$3 pour voir ça, tandis qu'une mauvaise chanson ne coûte rien au consommateur.

Le grand reproche que l'on peut faire à ce film de Letarte est qu'il a dû être goûté pleinement surtout par les initiés. Le monde ordinaire devait se passer les mêmes questions après. Mais c'était tout de même de l'excellente télévision, si ce n'était pas du meilleur journalisme.

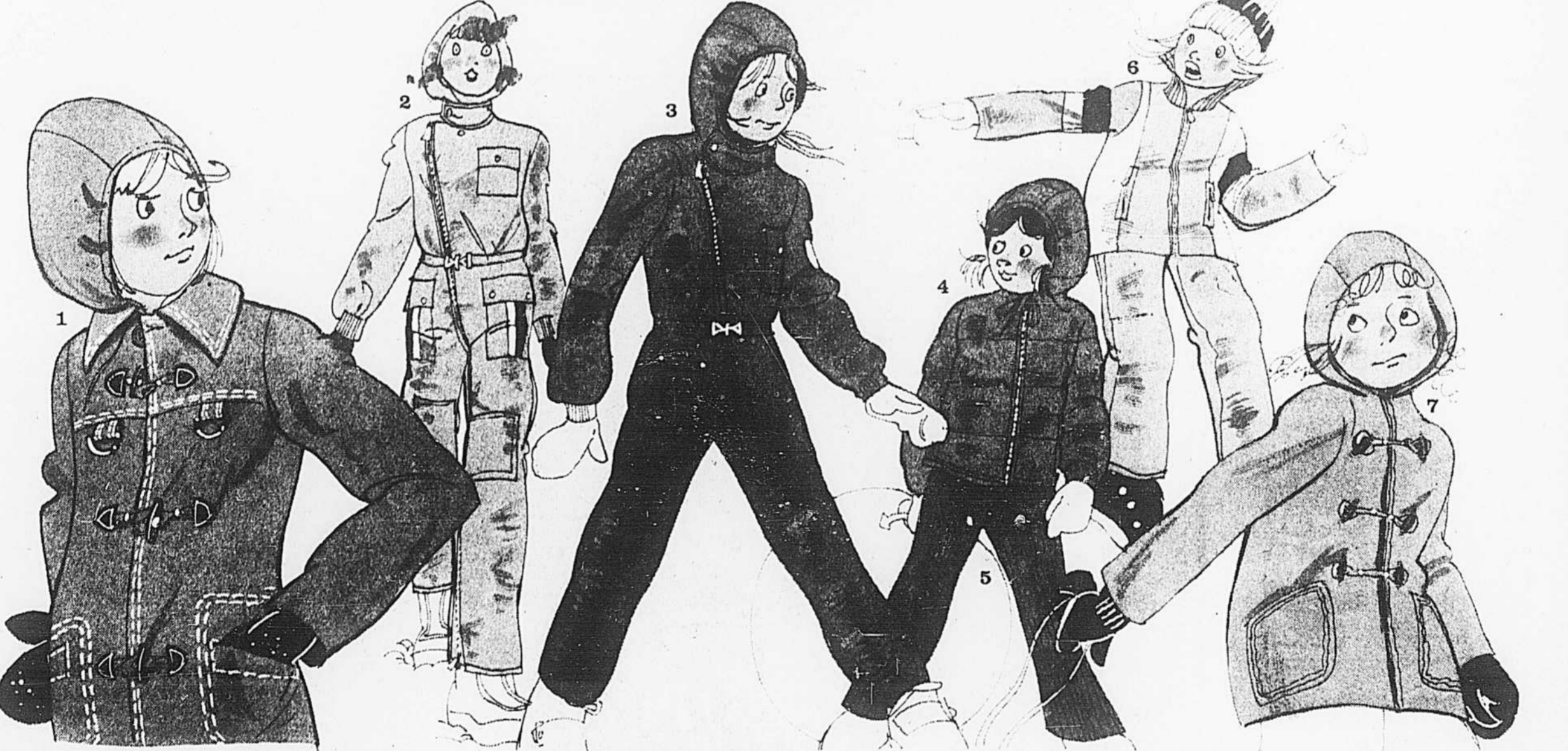
**RADIO fm**  
CFOR 92.5 CKMF 94.3  
CBM 95.1 CJFM 95.9  
CKVL 96.9 CHOM 97.7  
CHRC 98.1 CBF 100.7  
CHLT 102.7 CFDM 104.3  
CFGL 105.7

**MARDI**  
19:00 CBF Les musiciens par eux-mêmes André Prévoist, compositeur.  
22:00 CMA Canadian Concert Hall Orchestre de la CBC, de Winnipeg, dir. Arthur Polson, Michel Zaitzoff, violon. "Carnival Overture" (Moravetz), Concerto pour violon en mi mineur (Nardini), "Variations et fugue sur un thème de Mozart" (Berg), CKVL Québec Live Direction de Théo Nelson, dans le Vieux Montréal.  
23:00 CBF Vienne la nuit La vie et l'œuvre de Moussorgsky, "Kholovshchina" (2e Acte), Bolshoi, dir. Khalkin, Mélodies: Boris Christoff basse.  
23:02 CMA A Little Night Music "Elegy March" (Ireland), Concerto pour violon (Britten), "Rhapsodie norvégienne" (Lalo).  
**MERCREDI**  
13:00 CBF Contrepoin "Dances allemandes" (Liszt), dir. Wagner.  
14:30 CBF Musique de chambre Œuvres de Martin: Quatuor no 5: Quatuor Janáček, Quatuor no 3: Quatuor Viach.  
17:30 CBF Festivals du monde Festival de Salzbourg 1975: Concert de l'Orchestre Symphonique de Londres, dir. Böhm, Emil Gilels, piano, Symphonie K. 318 (Mozart), Concerto en la mineur et Symphonie no 4 (Schumann).

choix d'émissions

- 19:00 (15) (17) — Un p'tit coup de coeur  
Le tennis et sa démocratisation.  
19:30 (15) (17) — Si on s'y mettait  
"Le travail ne tue pas?" Un reportage sur l'Association des accidentés du travail, mise sur pied pour défendre les intérêts des ouvriers face aux patrons et à la Commission des accidents de travail.  
20:00 (2) (9) (11) (13) — Baseball  
La troisième partie de la série mondiale.  
23:00 (2) (2) — Rencontres  
Charlotte Boisoji qui n'est pas que comédienne et qui parlera d'un pro-
- blème qui la préoccupe: la réhabilitation des prisonniers.  
00:00 (12) — "The Long Ships"  
Une délicieuse histoire de Vikings, des hommes qui pétaien de santé physique et mentale et qui mouraient avec simplicité. Avec Richard Widmark et Sidney Poitier.  
**DEMAIN**  
13:35 (2) (9) (11) (13) — Femmes d'aujourd'hui  
Reportage sur la Rencontre internationale des écrivains qui a eu lieu il y a quelque temps dans les Laurentides et qui s'est penchée sur les femmes écrivains.

Les jeunes font bon ménage avec l'hiver chez Eaton



- 1) Corvette pour adolescentes. Mélange de laine et viscosse avec doublure piquée en acétate. Capuche détachable doublée de peluche. Poil de chameau ou marine. Tailles: 7 à 14. **Prix Eaton 24<sup>99</sup> ch.**
- 2) Combinaison de motoneige pour adolescentes. Tout nylon épais et durable doublé de molleton d'acrylique. Avec capuche et trois poches pratiques. Marine avec doublure rouge; orange avec bleu; rouge avec bleu. Tailles: 7 à 14. **24<sup>99</sup> ch.**
- 3) Combinaison de motoneige pour les tout-petits. En nylon fort et durable avec doublure piquée en acétate et capuche doublée de peluche. Glissière devant, 2 poches. Marine, rouge, brun, vert chasseur, bleu clair. Tailles 2 à 6x. **14<sup>99</sup> ch.**
- 4) Veste en nylon pour les tout-petits. Nylon doublé chaudement d'acrylique lie coton. Capuche doublée de peluche. Marine, rouge ou vert. Tailles: 4 à 6x. **10<sup>99</sup> ch.**

Toutes à prix spéciaux!  
Tenues d'extérieur confortables pour garder vos jeunes au chaud  
Voici toute une gamme de vêtements chauds et résistants confectionnés par des maisons spécialisées dans la mode pour enfants. Ce qui veut dire que les coupes ont été adroitement étudiées et les tissus soigneusement choisis pour tenir le coup devant les «acrobaties» de vos tout-petits. Eaton Centre-ville (quatrième étage) et à tous les autres magasins Eaton. Également à ou par Sherbrooke, Ottawa et à notre nouveau magasin Eaton, Place Sainte-Foy (210/211). Servez-vous de la carte-comptable Eaton.

- 5) Pantalon thermique pour les tout-petits. Modèle à enfler doublé de mousse de polyuréthane liée nylon. Marine, brun ou vert. Tailles 3 à 6x. **Prix Eaton 5<sup>99</sup> ch.**
- 6) Ensemble de ski en nylon. La veste à col roulé en tricot contrastant est dotée d'une capuche attachée. Pantalon doublé de polyester «Fiberfil». Bleu/orange jaune ou orange/jaune/bleu. (tailles 4 à 6x) **24<sup>99</sup>**  
(tailles 7 à 14) **27<sup>99</sup>**
- 7) Corvette pour les tout-petits. Mélange de laine et viscosse avec doublure piquée en acétate et capuche doublée de peluche. Fermeture à glissière sous barillets devant. Surpiques contrastantes. Poil de chameau ou marine. Tailles 3, 4, 5, 6, 6x. **19<sup>99</sup> ch.**

Magasins et catalogue  
842-9211

EATON

# Hochelaga: c'est aujourd'hui

par Fernand BEAUREGARD

Dans le comté d'Hochelaga, après la campagne électorale la plus active qu'ils aient connue depuis de longues années, en dépit du fait qu'il ne s'agisse que d'une élection partielle, 37.097 citoyens sont habilités à se rendre aux urnes aujourd'hui pour se choisir un député qui les représente au palier fédéral.

Ils ont le choix entre le libéral Pierre Juneau, récemment nommé ministre des Communications, le conservateur Jacques Lavoie, technicien en radiologie, le créditiste Gilles Caouette, et le néo-démocrate Onyas Symott, débardeur.

Trois autres candidats sont également en lice mais, à moins d'un miracle, leur présence n'exercera qu'un impact extrêmement minime sur l'issue de l'affrontement.

Le week-end de l'Action de grâce, s'il fut un congé pour la population du comté, n'en fut pas un pour les candidats qui ont donné un dernier coup de collier, poursuivant le porte-à-porte, leurs contacts téléphoniques, leurs rencontres à la sortie des messes, dans les résidences de personnes âgées.

Les comités des partis libéral, conservateur et créditiste, plus particulièrement, étaient en ébullition; sonnerie incessante du téléphone, va-et-vient d'équipes chargées de distribuer tracts, dépliant indiquant l'endroit du bureau de scrutin, etc.

Le grand souci des Juneau, Lavoie, Caouette est, aussi paradoxal qu'il paraît, d'amener le plus grand nombre possible d'électeurs aux urnes. Les trois se disent qu'une forte participation — dans ce comté reconnu pour sa tendance à l'abstentionnisme — les favorisera.

Selon le président des élections, M. Gérard Provost, la campagne s'est déroulée dans l'ordre sauf pour un certain incident survenu dans la journée d'hier. Certains élec-

teurs auraient reçu dans leur boîte à lettres un document portant la photo du candidat créditiste et indiquant un mauvais numéro de "poll". Informés de cette "tactique" par M. Provost, Gilles Caouette et ses organisateurs l'ont assuré qu'ils n'en étaient d'aucune façon responsables et que, sans doute, ceci était le fait des libéraux ou des conservateurs qui voulaient ainsi discréditer leur candidat à la veille du scrutin.

Si l'heure des discours, des rencontres, des sollicitations de porte-à-porte, des tournées du comté dans des roulottes tapissées de pancartes et d'effigies des candidats est terminée, cela ne signifie nullement que les "jeux sont faits".

C'est tout autant le jour même du scrutin que se joue le sort de l'élection. Libéraux et conservateurs ont une machine bien rodée pour "sortir le vote" et deux députés rivalisent de habileté aujourd'hui pour s'assurer surtout du vote des indécis. Prosper Boulanger, qui supervise l'organisation Juneau, et Roch LaSalle, celle de Lavoie, sont des spécialistes en ce domaine. Mais il serait malhabile de sous-estimer la qualité de la machine créditiste, sans doute moins nombreuse, moins spectaculaire, mais à sa façon, peut-être aussi efficace.

Si l'on devait jauger cette campagne selon les barèmes, tradition du vote dans le comté, l'avantage du parti au pouvoir dans une élection complémentaire, statut "ministériel" du candidat, alors Pierre Juneau devrait l'emporter sans trop de difficulté.

Mais Juneau a comme principal adversaire un "gars du comté" qui a peut-être réussi à persuader un grand nombre de citoyens d'Hochelaga que le gouvernement d'Ottawa s'est encore moqué d'eux en leur "imposant un candidat parachuté".

De plus, Jacques Lavoie est un personnage que tout le monde connaît, qui, d'une certaine façon, même défait deux fois par l'ex-député Gérard Pelletier, a continué à oeuvrer pour la population de ce comté. Certains l'appellent même le député suppléant.

C'est un rival de taille pour M. Juneau qui d'ailleurs ne l'a d'aucune façon sous-estimé.

Si le candidat-ministre l'emporte ce soir, ce sera une victoire du Parti libéral. Si Jacques Lavoie est élu, la victoire sera la sienne et non celle du parti de Robert Stanfield.

Reste vraiment dans la lutte, Gilles Caouette. Les créditistes ont à maintes reprises réservé de désagréables surprises aux deux gros partis fédéraux. Ils ont à maintes reprises fait mentir les "pontifes" de certains grands médias qui les traitaient en quantité négligeable.

Une telle surprise, si elle est forte improbable, reste tout de même possible dans Hochelaga où l'on trouve un "fonds créditiste permanent" qui, contre vents et marées, votera "Caouette". On aime bien Réal et Gilles, c'est le fils à Réal.

Quant au sympathique candidat néo-démocrate, cette élection lui vaudra une enrichissante expérience personnelle tout au plus. Ce n'est pas avec Onyas Symott que le NPD remontera la pente.

# appel d'offres

## MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE

Direction du Génie Service de l'Hydraulique agricole

**Projet no 2823-92-756** Exécution de travaux de drainage dans les BRANCHES de la Rivière aux Pins, en les municipalités des paroisses de Saint-Gilles, Saint-Agapit-de-Beaurivage, Saint-Octave-de-Dosquet et de Saint-Flavien, comté de Lotbinière.

Sont admis à soumissionner les entrepreneurs ayant leur établissement principal dans la zone de l'Est, soit les comtés municipaux de Portneuf, Québec, Lotbinière, Mégantic, Frontenac, Beauce, Lévis, Dorchester, Bellechasse, Montmagny, Montmorency I, Montmorency II, L'Islet, Kamouraska, Charlevoix-Est, Charlevoix-Ouest, Rivière-du-Loup, Témiscouata, Lac Saint-Jean-Est, Lac Saint-Jean-Ouest, Chicoutimi, Rimouski, Matapédia, Matane, Bonaventure, Gaspé-Est, Gaspé-Ouest, Saguenay et Îles-de-la-Madeleine, qui auront requisitionné les plans et devis à leur nom.

Garantie de soumission: un chèque visé à l'ordre du ministre des Finances ou un cautionnement de soumission au montant de \$30,000.

Les documents de soumission sont obtenus du directeur du service de l'Hydraulique agricole, ministère de l'Agriculture, édifice "Le 200", 200A, chemin Sainte-Foy, 2<sup>e</sup> étage, Québec (G1R 1N6), tel. 643-2350.

Un versement de \$10 sous forme de CHEQUE VISÉ, ou de mandat, non remboursable, à l'ordre du ministre des Finances, est requis pour obtenir les plans, devis et formules de soumission d'un projet.

Clôture de l'appel d'offres: 14h30 (h.n.e.), bureau du sous-ministre à l'édifice "Le 200", 12<sup>e</sup> étage, Québec. L'ouverture des soumissions aura lieu publiquement et immédiatement après l'heure de la clôture de l'appel d'offre.

LE JEUDI, 30 OCTOBRE 1975.

Le ministre ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

Gaetan Lussier  
Sous-ministre

## MINISTÈRE DES TRAVAUX PUBLICS ET DE L'APPROVISIONNEMENT

Projet no: 665-30-05-5

Bibliothèque Nationale  
1700, St-Denis,  
Montréal.  
Entretien ménager.

Sont seuls admis à soumissionner, ceux qui ont leur principale place d'affaires dans la région du Montréal Métropolitain, soit les districts électoraux de l'Île de Montréal, et qui auront requisitionné les plans et devis en leur nom.

Les documents de soumission peuvent être obtenus par remise d'un dépôt de \$25.00 (chèque visé ou mandat poste) fait à l'ordre du Ministre des Finances.

Ce dépôt sera remboursé aux soumissionnaires qui auront retourné le jeu complet de plans et devis, en bonne condition, dans les quinze (15) jours qui suivent la clôture des soumissions.

La vente des documents ainsi que la réception des soumissions seront faites à l'adresse suivante: Salle des Soumissions, Ministère des Travaux Publics et de l'Approvisionnement, Édifice "Place de la Capitale", 5<sup>e</sup> étage, 150 est, boul. St-Cyrille, Québec, (Tel.: 418-643-5564).

Les soumissions devront être accompagnées d'un cautionnement de soumission ou d'un chèque visé à l'ordre du ministre des Travaux Publics et de l'Approvisionnement, au montant de \$2,500.00.

Clôture des soumissions:  
15:00 HEURES (h.n.e.)  
MERCREDI, LE 3 NOVEMBRE 1975.

Le Ministère ne s'engage à accepter aucune des soumissions, même la plus basse.

Le Sous-Ministre,  
Roger T. Trudeau, ing.

# GOUVERNEMENT DU QUÉBEC

**ATTENTION!**  
Veuillez noter notre nouvelle adresse et notre nouveau numéro de téléphone

**Pourquoi pas les parements Rusco...**

Finie la peinture! Voilà la promesse des parements d'acier Rusco. Couleur fixe à la cuisson, incombustible. Ne s'écaille, ne fendille et ne cloque pas. Vous obtenez également une garantie écrite. Vous pouvez maintenant choisir parmi un important choix de couleurs et ne plus penser à vos problèmes de peinture. Souvenez-vous des parements d'acier Rusco... sans souci.

**qui ne demandent aucun entretien**

Garantie écrite Plus de 40,000 clients satisfaits au Québec. Facilité de paiement.

**RUSCO**

**SPECIALITÉS DE MAISON (1962) INC.**  
2015 rue Thémis, Ville Saint-Laurent, Québec  
Téléphone 333-1000

**CONTEZ-LUI FLEURETTE À LA HOLLANDAISE**

**Visitez W. H. Perron**  
qui vous offre tout un choix de beaux bulbes hollandais dodus et parfaits qui fleuriront soyez-en certain. A prix raisonnable.

**Vous les planterez tôt ou tard POURQUOI PAS MAINTENANT ?**

Un des plus grands choix de bulbes hollandais au Canada — Plus de 1,000,000 de bulbes de jacinthes, de tulipes et de jonquilles.

**VENEZ NOUS VOIR AUJOURD'HUI MÊME!**

**w.h.perron**  
515, boul. LABELLE, Chomedey, Laval  
(1<sup>er</sup> mille au nord du pont de Cartierville)  
332-3610

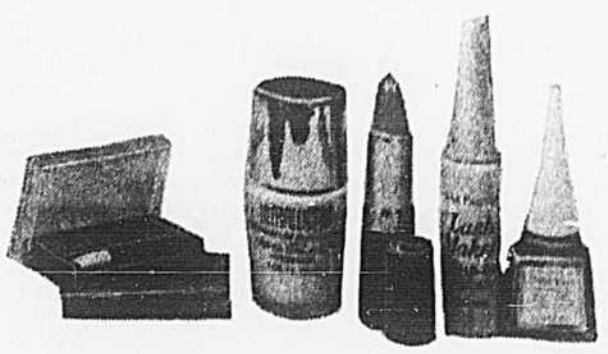
Vaste terrain de stationnement  
Ouvert du lundi au samedi de 8h30 à 5h pm



C'est l'automne. Le temps s'attriste, les arbres se dépouillent mais pour vous dont le charme ne se dément pas, vous continuerez à afficher un visage d'une carnation saine et naturelle grâce aux produits de maquillage Max Factor. Eaton Centre-ville et à tous les autres magasins Eaton. (216)

1. Fond de teint hydratant «Ultra-lucent Pure Moisture» aide à donner un teint radieux. 1.5 oz 4.25
2. Fard-carnation «Ultra-lucent» dans un boîtier avec petit miroir et pinceau. .2 oz 4.25
3. Mascara «Super Lash Maker» automatique. 14 ml 3.75
4. Bâton anticernes avec centre crémeux renfermant des hydratants qui aident à dissimuler les cernes et les irritations. .16 oz 3.25
5. Rouge à lèvres «Ultra-lucent Whipped Creme» dans des nuances dernier cri. .15 oz 2.50

## Max Factor des produits de maquillage d'un naturel éloquent



**Offre-prime:** à l'achat de 7.50 ou plus de produits Max Factor, vous recevrez en prime le nécessaire «découverte de la beauté Ultra-lucent» comprenant: un fond de teint hydratant, 2 fards-paupières, mascara automatique, vernis à ongles et rouge à lèvres.

# EATON

COMPOSEZ 842-9211

# Comment pouvez-vous y résister?...

A qui? A quoi? A cette offre fort avantageuse. Pour seulement 5.00 plus un achat de 5.00 de produits 'Ultima' II, vous avez droit à 5 produits parmi les 7 du "nécessaire de beauté" représenté ici.



1. Crème de nuit concentrée "C.H.R." au collagène 100. 2. Lait facial nettoyant. 3. Fard-carnation "Sheer Radiance", un beige bruni. 4. Poudre pressée translucide avec hydratants. 5. Fard-crème en "tawny peach". 6. Rouge à lèvres super lustré en "sultry peach". 7. Parfum concentré "Cerrissa" en diffuseur.

Comment pouvez-vous résister à une telle offre, laquelle vous donne l'occasion de bien garnir votre "nécessaire de beauté". Et il ne vous en coûte que 5.00 plus un achat de 5.00 de produits 'Ultima' II pour profiter de cette sélection raffinée, Eaton Centre-ville (rez-de-chaussée) et à tous les autres magasins Eaton. Également à ou par Sherbrooke, Ottawa et notre nouveau magasin Eaton Place Ste-Foy. (216)

A. Eau de Cologne concentrée en diffuseur.  
2 1/2 oz 12.00



Magasins et catalogue  
842-9211

# EATON

B. Lotion "Milk Fresh Blotting" à base d'hydratants.  
3 oz. 7.50

C. Crème hydratante "Renewal" recommandée aux peaux sèches pour la nuit.  
2 oz. 12.50

D. Masque concentré "Mineral".  
4 oz 10.50

Non représenté:  
Fard-paupières crème super lustré. Au choix: 20 nuances. 5.50

Fond de teint crème, une formule gel qui couvre naturellement. 9.50

Servez-vous de votre carte-comptable Eaton

## Les présences à l'Assemblée nationale Springate et Ciaccia n'y sont pas souvent

QUEBEC (d'après CP) — Les députés libéraux John Ciaccia et George Springate ont accumulé les taux d'absence les plus élevés parmi les 110 membres de l'Assemblée nationale, lors des mises aux voix enregistrées depuis le début de la présente session, le 18 mars 1975.

Par contre, les députés du PQ ont le plus haut taux de présence, suivis de deux députés créditistes, ou chef de l'Union nationale et des députés libéraux.

Les chiffres indiquent en effet que M. Ciaccia, député de Mont-Royal, était présent à l'Assemblée nationale durant seulement 11 des 84 votes pris depuis le début de la session, tandis que M. Springate, député de Sainte-Anne, a participé à 13 votes seulement.

M. Ciaccia a cependant déclaré au cours d'une interview téléphonique que cela ne signifiait pas qu'il était absent de l'Assemblée nationale à chaque fois qu'il n'a pas participé au vote.

Il a expliqué que le Premier ministre Bourassa lui avait confié "le mandat spécial" de négocier avec les populations autochtones de la baie James en vue de régler leurs revendications territoriales et que cette mission avait nécessité de nombreux déplacements.

"Chaque jour durant lequel j'étais absent de Québec se justifie", a-t-il ajouté.

Quant à M. Springate, il n'était pas disponible pour commenter ces chiffres.

Parmi les autres députés libéraux qui ont un taux d'absence élevé figurent Claude Saint-Hilaire, député de Rimouski, qui a participé à 32 seulement des 84 votes; Gilles Houde, député de Falm, et André Deom, député de Laporte, présents à 33 mises aux voix; et Alfred Bosse, député de Dorion, présent à 38 votes.

Seul le député libéral de Nicolet-Yamaska, M. Benjamin Faucher, a une fiche parfaite: il était présent lors des 84 mises aux voix enregistrées.

Parmi ceux qui ont participé à au moins 80 votes figurent le ministre de la Justice, M. Gérard D. Levesque; le ministre des Approvisionnement et des Travaux publics, M. William Tetley; et le chef du Parti québécois, M. Jacques-Yvan Morin.

Y figurent également les députés libéraux Lucien Caron, Fernand Houle, Fernand Picard, André Harvey, Irène Bonnier et Georges Massicotte.

Par équipes, la palme de présence revient aux six députés du PQ, qui, collectivement, étaient présents durant 89.9 p. cent des votes enregistrés.

### Substance exclusive rétracte les hémorroïdes apaise la démangeaison

Une substance cicatrisante exclusive provoque la rétraction des hémorroïdes et la cicatrisation des tissus.

Un grand institut de recherche vient de mettre au point une substance cicatrisante sans pareille pour la rétraction des hémorroïdes, le soulagement de la démangeaison et la cicatrisation des tissus.

Une après l'autre, les histoires de cas d'hémorroïdes ont rapporté "une anchoration évidente". On a pu observer un soulagement rapide de la douleur, une rétraction notable des hémorroïdes. Mieux encore, ce soulagement s'est maintenu durant plusieurs mois.

Cette substance dont les résultats sont si merveilleux se nomme la Bio-Dyne; elle a pour effet de hâter la cicatrisation des cellules atteintes et de stimuler la

croissance des tissus nouveaux. La Bio-Dyne est offerte soit en onguent, soit en suppositoires, sous le nom de Préparation H.

En plus d'aider les hémorroïdes à se rétracter, la Préparation H agit comme lubrifiant et rend l'élimination moins douloureuse. Enfin, elle diminue les risques d'infection, l'une des causes communes d'hémorroïdes.

Demandez à votre pharmacien la Préparation H sous forme de suppositoires ou d'onguent (avec accessoire spécial). Satisfaction ou remboursement.

**Préparation H**

## BILINGUISME FONCTIONNEL



Nouvelle façon d'apprendre l'anglais ou le français  
Méthode "audio-visuelle"

### Session d'Automne II

commençant le 1er, le 3 et 4 nov. 1975  
7 semaines — 42 heures — \$74.00  
Frais d'inscription \$5.00

Programmes: le samedi, l'après-midi ou le soir  
Niveaux: débutants, intermédiaires et avancés  
Tests de classement jeudi 16 oct. de 17 à 19 h

Renseignez-vous sur notre cours bilingue réservé aux avancés (Programme "Carrefour")  
Programmes spéciaux pour les entreprises



### CENTRE VILLE

Heures d'affaires 1441, rue Drummond  
Lundi au vendredi 849-5331, poste 723  
de 9h à 5h  
Samedi de 9h à 5h

N'ATTENDEZ PAS  
**EMBALLISSEZ VOTRE MAISON**

AVEC NOS PRODUITS EN ALUMINIUM  
DEMANDEZ NOS PRIX MAINTENANT

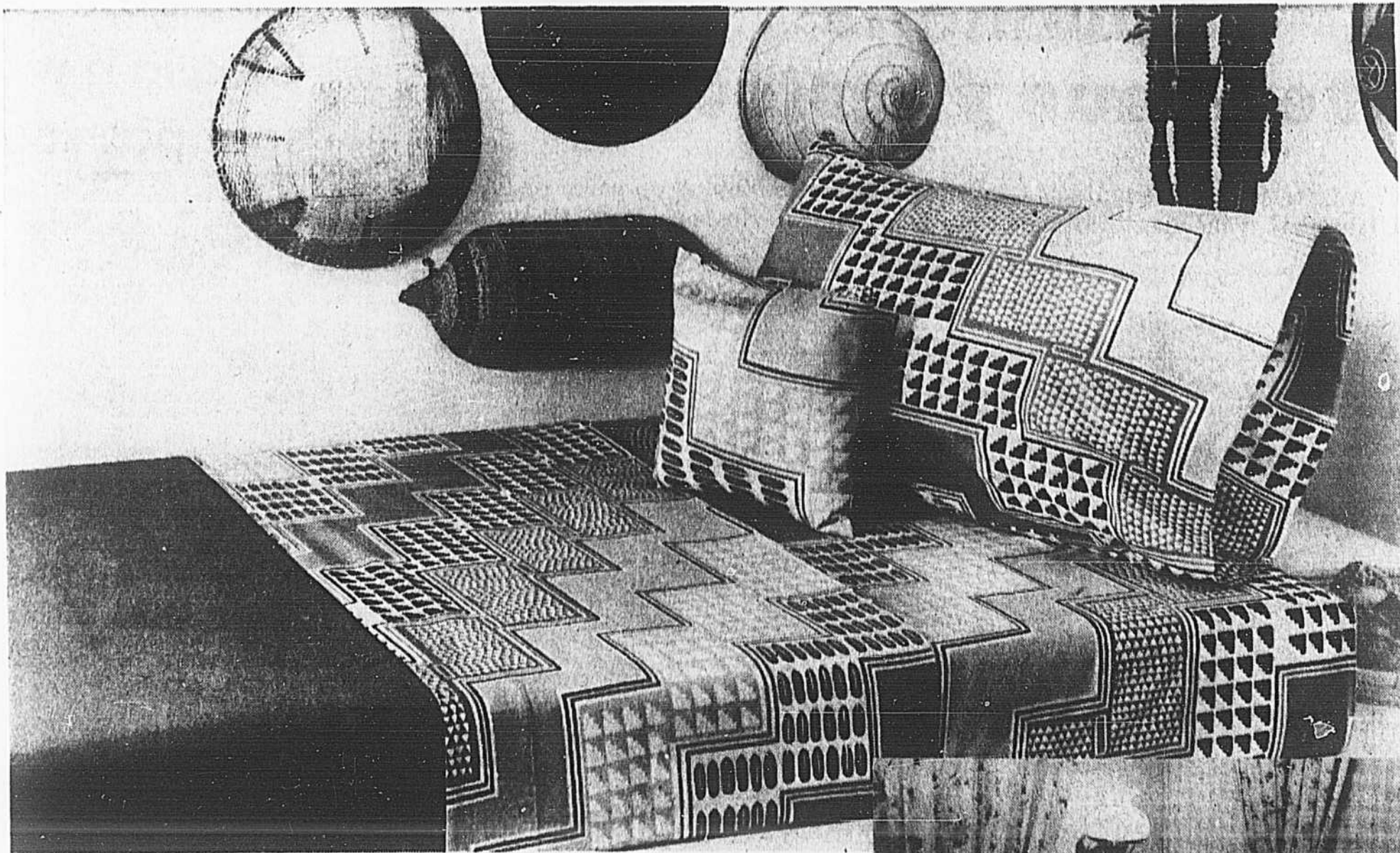
• FENÊTRES • PORTES • AUVENTS • REVÊTEMENT  
Démonstration et estimation gratuites jour ou soir

**ALSCO INC.**

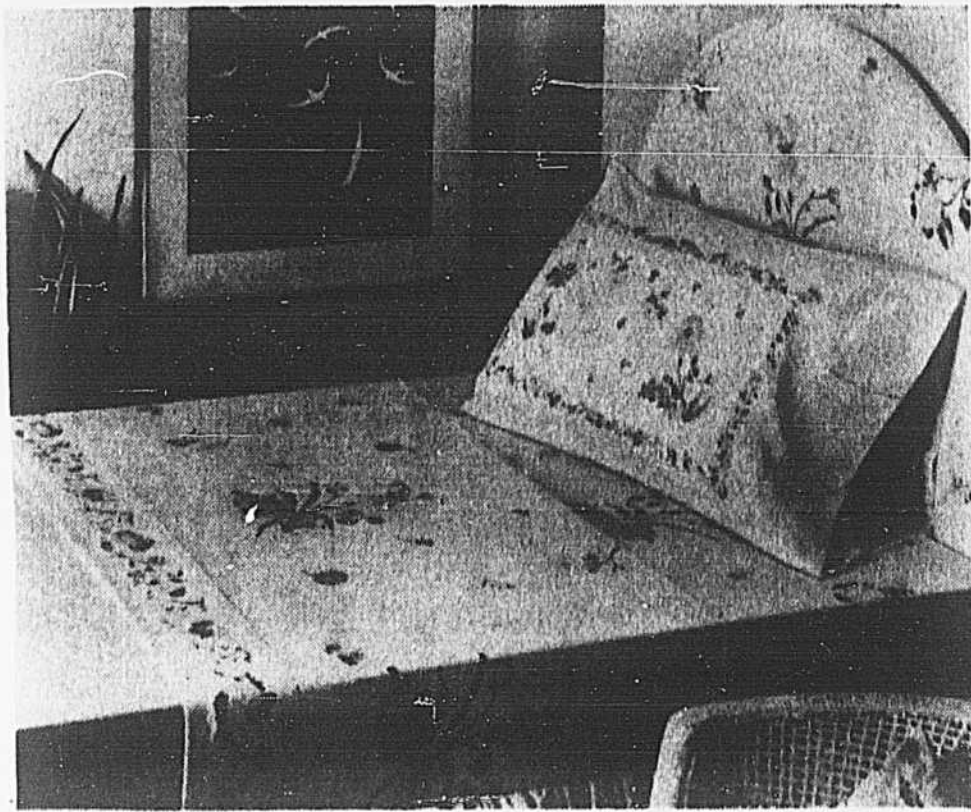
Produits de bâtiments en aluminium  
APPELÉZ LA SUCCOURSALE LA PLUS PRÈS DE CHEZ VOUS

1530 est, rue BEAUBIEN, Montreal 279-8551	1143, boul. DÉCARIE, Ville Saint-Laurent (Centre d'Archaïs Norgate) 744-6457
---	---

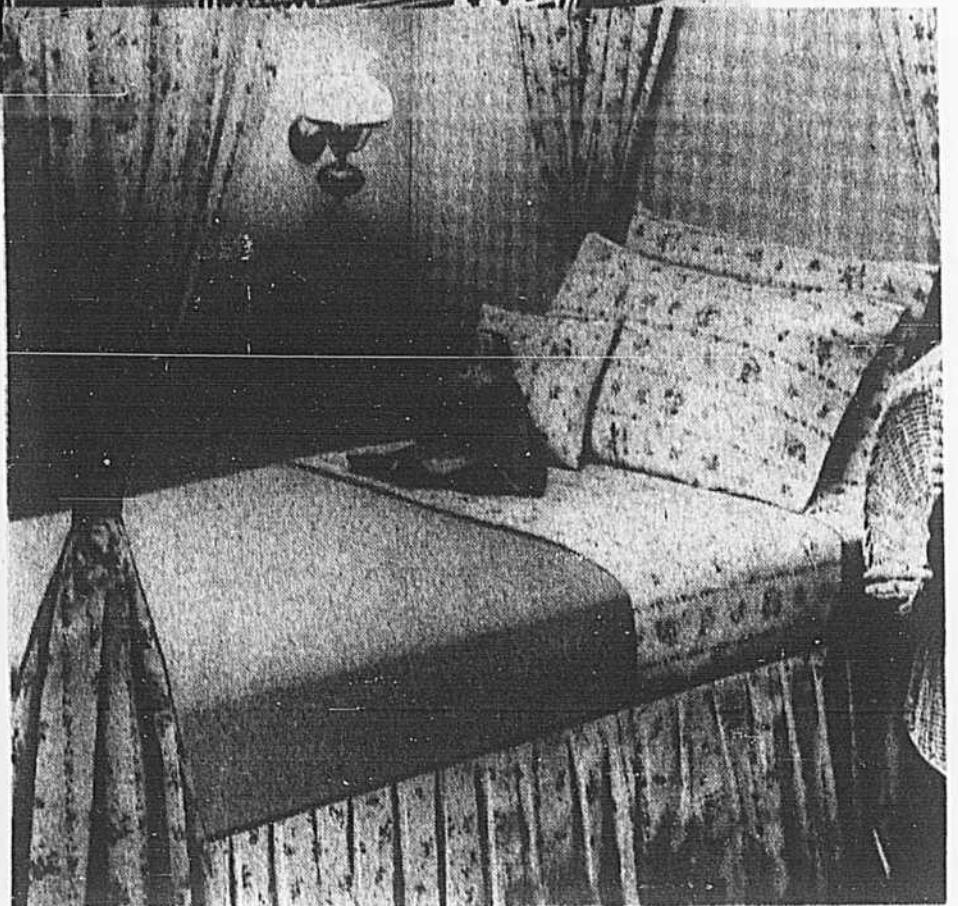
• QUÉBEC: 2070, rue Branly 681 0089 • OTTAWA: 206, rue Main 236 0734  
• SHERBROOKE: 465, rue Papineau 567 5122



1



2



3

## En primeur chez Eaton: Les draps en «Lustersoft» de Burlington House en trois motifs exclusifs

Nous vous présentons les magnifiques draps de Burlington House en «Lustersoft» un mélange de rayonne «Avril» et polyester à l'aspect lustré et soyeux. Ils sont résistants et ne demandent pas de repassage. Les couleurs sont grand teint et les imprimés bien définis gardent leur fraîcheur même après plusieurs lavages. Ces draps sont offerts en ensemble, vous évitant de perdre du temps à chercher.

Chaque ensemble comprend: un drap plat, un drap-housse et une paire de taies d'oreillers. Choisissez un des trois superbes motifs:

1. Navajo: un motif géométrique indien dans un agencement de tons de terre avec accent blanc. 2. Eve's Garden: de frais bouquets et une bordure de fleurs imprimés sur fond blanc. 3. Garden Chintz: délicates fleurs de jardin imprimées sur fond jaune ou bleu.

Ensemble pour lit jumeau

**23<sup>94</sup>**

Ensemble pour lit 2 places

**27<sup>94</sup>**

Ensemble pour lit "Queen"

**36<sup>94</sup>**

Ensemble pour lit "King"

**46<sup>94</sup>**

Venez voir ces nouveautés chez Eaton Centre-ville (cinquième étage), Anjou, Pointe-Claire, Cavendish et Laval. (436). Utilisez la carte-comptable Eaton.

**Magasins et catalogue  
842-9211**

### Jeux olympiques Billets en vente chez Eaton

Il reste un excellent choix de billets pour les Jeux olympiques, parmi les activités suivantes: football, handball, hockey sur gazon, athlétisme, boxe et certains sports équestres. Choix limité de billets pour les autres disciplines, à l'exception de la natation et du cyclisme.

Eaton...le charme au foyer

**MONTREAL**  
677, rue Ste-Gatherine ouest.

**POINTE-CLAIRE**  
Centre commercial  
Fairview

**ANJOU**  
Les Galeries  
d'Anjou

**MAIL CAVENDISH**  
Boul. Cavendish,  
quartier Côte St-Luc.

**CARREFOUR LAVAL**  
Sortie 7 de l'autoroute, Laval.

**MAGASIN-ENTREPÔT**  
4505 Hickmore

**LANGELIER**  
(Centre d'aubaines)  
Centre commercial  
Langelier

**LASALLE**  
(Centre d'aubaines)  
Centre commercial  
Pont-Mercier

**HEURES D'OUVERTURE EATON**  
Lundi, mardi, mercredi de 9h30 à 18h00  
Jeudi, vendredi de 9h30 à 21h00  
Samedi de 9h00 à 17h00

**LA CARTE-COMPTABLE EATON:**  
Une façon moderne de magasiner.  
Le standard téléphonique  
ouvre à 8h30. 842-9211

# EATON



EATON

# Suède à tout

315<sup>00</sup>

Ce superbe blouson en peau de mouton retournée, de style aviateur, vous gardera bien au chaud de nombreux hivers. Un col en véritable fourrure de loup accentue son allure très mode. Comme les peaux qui le constituent sont à l'état naturel, nulles ne sont entre elles totalement ressemblantes. Revers des manches retournés, empiècement "western" au dos, 2 poches appliquées fermant à glissière. En beige seulement. Tailles 36 à 44. Achat en personne seulement.

Eaton Centre-ville (deuxième étage), Anjou, Pointe-Claire, Cavendish et Laval, également à ou par Sherbrooke, Carrefour de l'Estrie, Ottawa Bayshore et au nouveau magasin Eaton de Ste-Foy, Place Ste-Foy. Achat en personne seulement. (429)

Utilisez votre carte-comptable Eaton

## Investissez 7<sup>50</sup> dans les produits Aramis, chez Eaton et obtenez en prime d'autres produits Aramis

Enfin, une offre-prime qui justifie pleinement un achat: le nécessaire revivifiant Aramis. Cette offre propose à tout homme un zeste de fraîcheur en début comme en fin de journée. Ce nécessaire est votre avec tout achat de 7.50 et plus de produits Aramis. Il comprend lotion après-rasage, savon liquide, savon en grains, lotion après-bian et une éponge. Aramis présente une gamme complète de produits de beauté pour hommes. Venez découvrir au comptoir Aramis leurs multiples avantages. Si vous ne pouvez pas vous déplacer, utilisez le bon de commande pour faire votre choix et recevez le nécessaire revivifiant Aramis avec tout achat de 7.50 et plus. (216)



### Aramis

Voici mon choix (7.50 ou plus) de produits Aramis. Avec ma commande, veuillez ajouter ma prime: le nécessaire revivifiant Aramis.

- |   |       |
|---|-------|
| <input type="checkbox"/> Cologne, 4 oz                                  | 10.50 |
| <input type="checkbox"/> Cologne en vaporisateur, 4 oz                  | 11.00 |
| <input type="checkbox"/> Après-rasage, 4 oz                             | 8.00  |
| <input type="checkbox"/> Après-rasage, 6 oz                             | 10.50 |
| <input type="checkbox"/> Shampoing en pain                              | 6.50  |
| <input type="checkbox"/> Désodorisant en vaporisateur "24-Heures", 6 oz | 4.75  |
| <input type="checkbox"/> Désodorisant à bille, 2 oz                     | 3.50  |
| <input type="checkbox"/> Désodorisant en vaporisateur, 2 oz             | 3.75  |
| <input type="checkbox"/> Désodorisant en bâton, 2 1/2 oz                | 3.75  |
| <input type="checkbox"/> Talc, 6 oz                                     | 5.50  |
| <input type="checkbox"/> Shampoing au malt, 6 oz                        | 5.00  |
| <input type="checkbox"/> Fixatif au malt, 6 oz                          | 5.00  |
| <input type="checkbox"/> Lotion pré-rasage, 3 oz                        | 4.75  |
| <input type="checkbox"/> Lotion calmante après-rasage, 4 oz             | 6.00  |

Carte-comptable Eaton no

Chèque inclus

Nom .....

Adresse .....

Ville ..... Province .....

Découpez ce bon, envoyez-le à:

Eaton  
Rayon des cosmétiques  
677, rue Ste-Catherine ouest  
Montréal, Québec

HEURES D'OUVERTURE EATON  
Lundi, mardi, mercredi de 9 h 30 à 18 h 00  
Jeudi, vendredi de 9 h 30 à 21 h 00  
Samedi de 9 h 00 à 17 h 00

LA CARTE COMPTABLE EATON:  
Une façon moderne de magasiner.  
Le standard téléphonique  
ouvre à 8h30. 842-9211

MONTREAL  
677, rue Ste-Catherine ouest.

POINTE-CLAIRE  
Centre commercial  
Fairview

ANJOU  
Les Galeries  
d'Anjou

MAIL CAVENDISH  
Boul. Cavendish,  
quartier Côte St-Luc.

CARREFOUR LAVAL  
Sortie 7 de l'autoroute, Laval.

MAGASIN-ENTREPOT  
4505 Hickmore

LANGELIER  
(Centre d'Aubaines)  
Centre commercial  
Langelier

LASALLE  
(Centre d'Aubaines)  
Centre commercial  
Pont-Mercier

## D'allure jeune le velours pour l'automne et les fêtes

Le velours fait des tenues passe-partout très pratiques par le simple jeu de l'habiller d'un tricot ou d'une blouse. Pensez-y pour les fêtes! Il est agréable et facile à porter, d'une belle tenue durable.

### Gauche

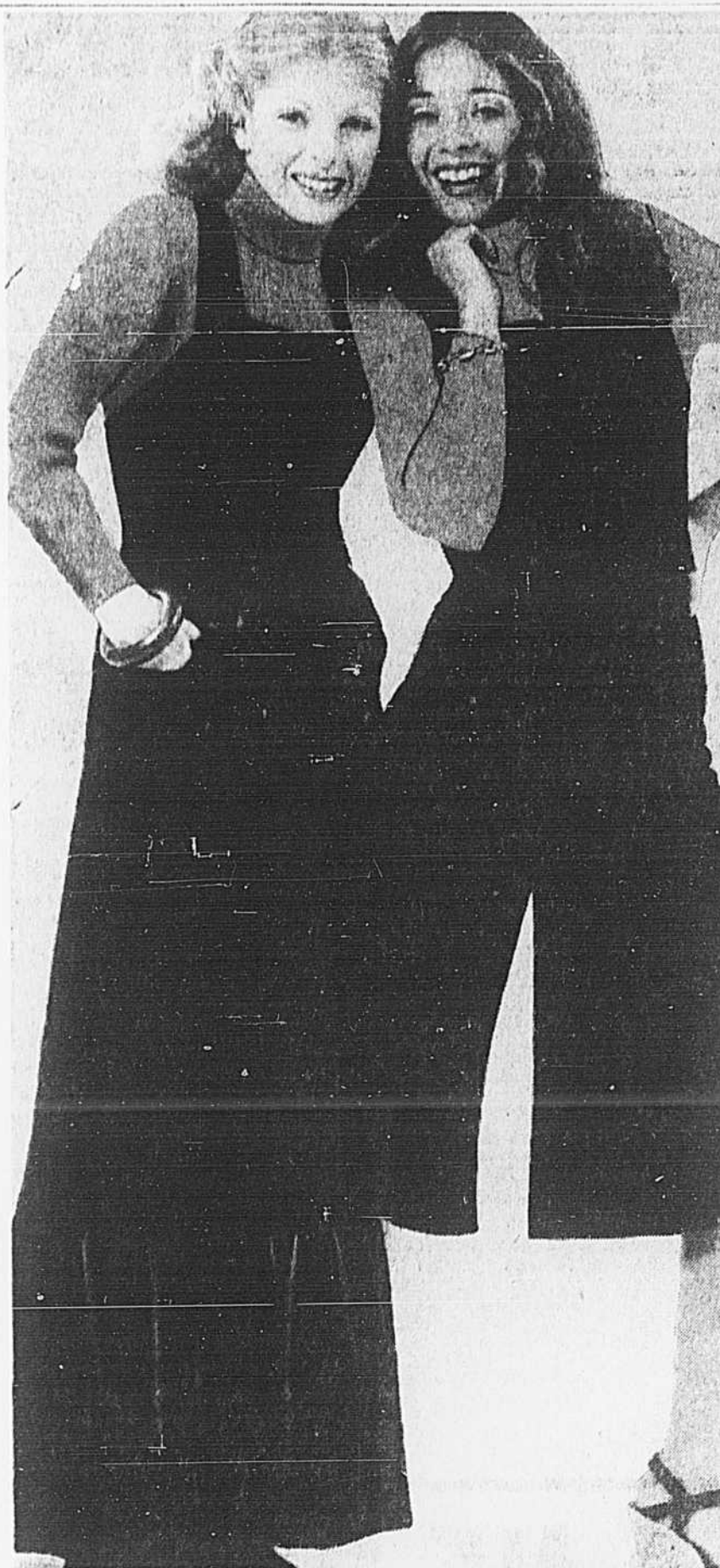
**Longue robe chasuble** à corsage retenu par des bretelles s'attachant par cabillot. Large volant dans le bas, poches rondes froncées. Velours de coton finement côtelé noir seulement. Tailles 5 à 13. (241) **ch. 40.00**

**Chandail à col roulé** importé de France, en nylon côtelé, laver machine/laisser égoutter. Coloris en vogue jaune de Sienne, noir, marine, bleu acier, gris acier, vert sapin, ton chameau, brun, ivoire, vieux rose, lilas. Tailles: petite, moyenne, grande. (646) **ch. 14.00**

### Droite

**Nouvelle tenue gauch** en veloutine de coton qui se porte avec des bottes ou des chaussures. Jupe-culotte à large bande de taille et glissière devant; gilet assorti. Noir ou vert. Tailles 5 à 13. (241) **l'ens. 46.00**

Eaton Centre-ville (troisième étage, chandail au rez-de-chaussée) et à tous les autres magasins Eaton, y compris à ou par Sherbrooke, Ottawa et Ste-Foy. (241-646) **Achat en personne seulement**



## Velours côtelé très coté pour le bureau et les études

L'originalité des tenues en velours de coton côtelé n'est égalée que par leur belle tenue durable et leur entretien facile (elles sont lavables). Vous les trouvez maintenant chez Eaton pour l'automne.

### Gauche

**Combinaison-chasuble** à manches-ailerons avec décor de cabillots à l'épaule, glissière à l'avant, poches latérales et poche-poitrine, ceinture à boucle dorée. Noir ou ivoire. Tailles 5 à 13. (442) **45.00**

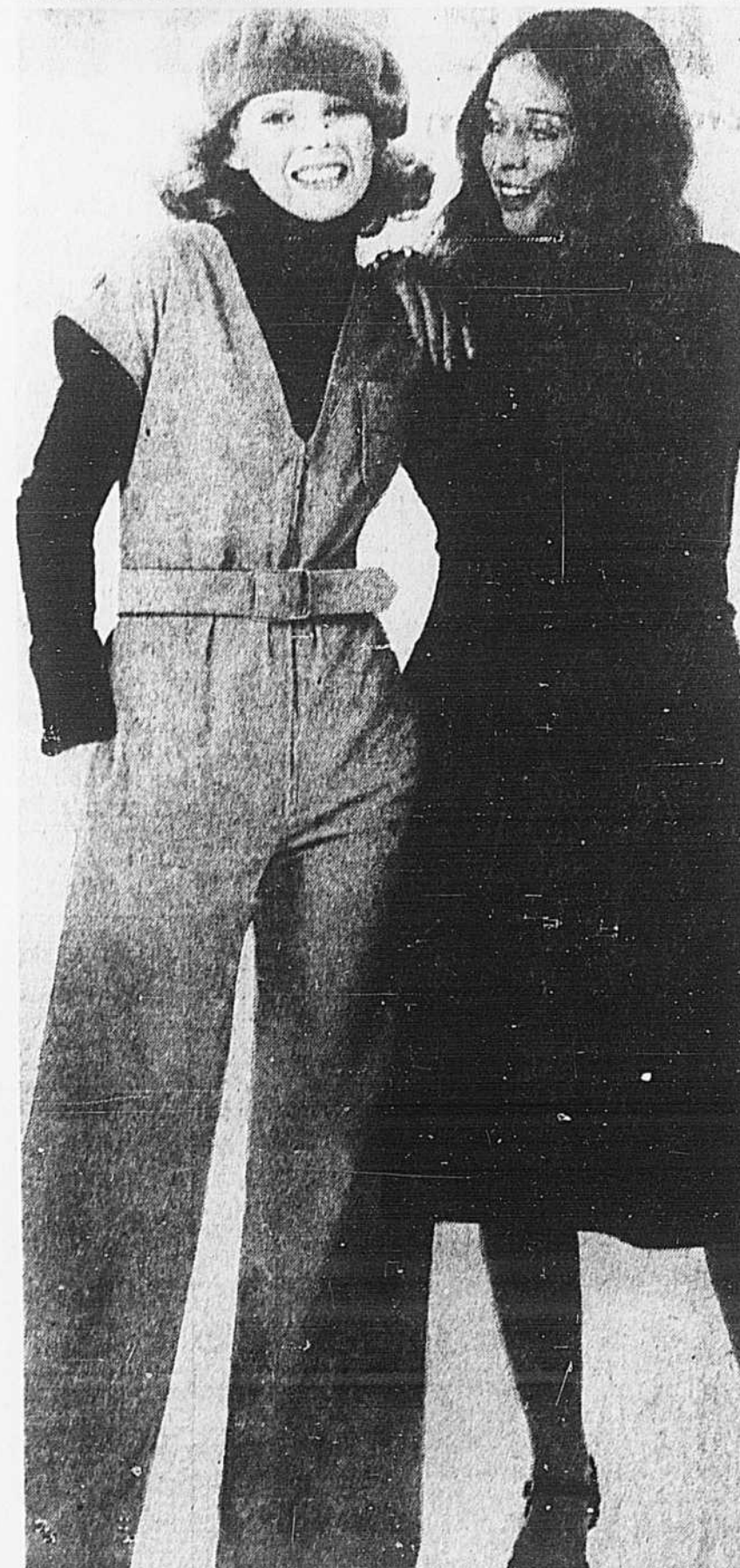
**Chandail à col roulé** avec poignets retournés, le classique indispensable au style chasuble, en acrylique «Orlon» et laine lavable à la machine. Beige, bleu sarcelle, rouille, gris. Tailles: petite, moyenne, grande. (442) **18.00**

### Droite

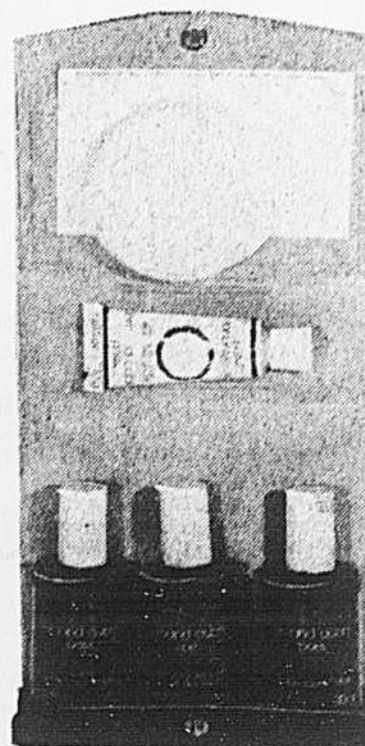
**Robe chasuble** classique qui peut s'accompagner aussi d'une blouse. Glissière au dos, poches latérales et ceinture-lien. Coloris d'automne: noir, rouille, ton chameau, vert bouteille. Tailles 5 à 13. (346) **32.00**

Eaton Centre-ville (troisième étage) et à tous les autres magasins Eaton, y compris à ou par Sherbrooke, Ottawa, Ste-Foy. (442-346) **Achat en personne seulement**

Utilisez votre carte-comptable Eaton



## Fernand Aubry «visagiste» votre référence-beauté



**Offre-prime:** avec tout achat **Fernand Aubry** de **9.50** ou plus, vous recevrez sans frais supplémentaires, un nécessaire de produits-échantillons pour le soin du visage.

Quand vous pensez à votre beauté d'automne vous pensez à un maquillage plus chaud, plus raffiné, spécialement créé pour cette saison. Ce maquillage, le visagiste Fernand Aubry l'a mis au point pour vous.

**1. Fard-paupières fluide:** fait un maquillage des yeux chatoyant en bleu, bronze, brun, or, turquoise ou violet. **7 ml 6.50**

**2. Fond de teint crème velouté,** existe en teintes claires no 1 Rosé, No 2 Doré, en teintes moyennes no 3 Doré, no 4 Beige, et en teintes foncées no 5 Foncé et no 6 Bronzé. **1.41 oz ou 40 g 8.00**

**3. «Quartet»** est le fard-paupières présenté en boîtier dans une harmonie de 4 tons de bleu, vert, mauve ou brun. **la palette 10.00**

**4. Ligne-paupières:** permet de faire paraître l'œil plus grand. Bleu, brun, gris, noir, vert, violet. **7 ml 5.00**

**5. Fard-carnation crème onctueux** et satiné pour donner de l'éclat, existe en no 1 Beige-rose givré, no 2 Rose-pastel givré, no 3 Orange-cuivre givré, no 4 Rouge-franc, no 5 Rose/myrtille givré. **.25 oz 7.00**

Eaton Centre-ville (rez-de-chaussée), et à tous les autres magasins Eaton, y compris Sherbrooke, Ottawa et Ste-Foy. (216) **Venez ou téléphonez 842-9211**

**MONTREAL**  
677, rue Ste-Catherine ouest.

**POINTE-CLAIRE**  
Centre commercial  
Fairview

**ANJOU**  
Les Galeries  
d'Anjou

**MAIL CAVENDISH**  
Boul. Cavendish,  
quartier Côte St-Luc.

**CARREFOUR LAVAL**  
Sortie 7 de l'autoroute, Laval.

**MAGASIN-ENTREPÔT**  
4505 Hickmore

**LANGELIER**  
(Centre d'aubaines)  
Centre commercial  
Langelier

**LASALLE**  
(Centre d'aubaines)  
Centre commercial  
Pont-Mercier

**HEURES D'OUVERTURE EATON**  
Lundi, mardi, mercredi de 9h30 à 18h00  
Jeudi, vendredi de 9h30 à 21h00  
Samedi de 9h00 à 17h00

**LA CARTE-COMPTABLE EATON:**  
Une façon moderne de magasiner.  
Le standard téléphonique  
ouvre à 8h30. 842-9211

# EATON